

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA  
2 décembre 2009**

**Stockholm, Suède**

---

La séance est ouverte à 9 h.

**1. Bienvenue, liste de présence et observateurs**

Avant d'ouvrir officiellement la séance, LE PRÉSIDENT informe les membres que la réunion sera ouverte au public, puisque l'AMA est une organisation transparente et redevable. Il dit aux membres de tenir compte de cette information dans le cadre de leurs discussions, mais les encourage à formuler leurs commentaires librement, puisque l'organisation souhaite qu'il en soit ainsi. Il note un changement à la procédure habituelle, ce dernier est noté à l'ordre du jour. Il souligne que la réunion se déroulait dans des circonstances très exceptionnelles, dans un lieu tout aussi exceptionnel en compagnie d'invités spéciaux ayant contribué au développement de l'AMA. Lors de réunions précédentes, on a déjà fait référence à ces personnes comme les « fondateurs » de l'Agence, appellation témoignant de toute l'admiration que nous leur portons tous. L'AMA a demandé à chacun d'eux de présenter un petit discours au début de cette réunion. Le président explique aussi que le Conseil de fondation appréciait que ces derniers puissent participer à la réunion, malgré un emploi du temps très chargé. Il les invite à rester aussi longtemps qu'ils le souhaitaient, ou à partir si les événements ne le permettaient pas.

Avant de commencer, il souligne la présence du maire de la Ville de Stockholm qui tenait à souhaiter la bienvenue aux membres dans sa ville. Il demande aux membres d'accueillir le maire, monsieur Sten Nordin.

NOTE : LES DISCOURS EN *ITALIQUE* QUI SUIVENT SONT RETRANSCRITS EN ANGLAIS SEULEMENT.

*MR NORDIN greeted the honourable President of WADA, the honourable President of the IOC, the honourable ministers, and all those present. As Mayor of Stockholm, it was his honour and great pleasure to welcome the World Anti-Doping Agency to Stockholm to hold its ten-year anniversary meetings. He also wished to take the opportunity to thank the members for a wonderful dinner the previous evening. Gathered there that day were distinguished guests from 28 countries, representing all parts of the world. The matters being discussed were unique, unifying and truly global: sports and sportsmanship. It was hard to come up with another part of culture that engaged and involved so many people.*

*As for society in general, one crucial factor of every sport was the rules that defined it. Even if people did not share the same customs, speak the same language or wear the same type of clothes, the rules of sport were their common ground. That was why rules were essential: they brought people together and made it possible to share joys and challenges no matter where people came from. Despite this, there were those who tried to gain unfair advantages, people who did not have confidence in their own capabilities. The matter of doping was a concern of major importance and the work conducted by that*

group was something that sportsmen and sports fans appreciated and highly valued.

For a city, sport was important in everyday life. It contributed to making a city exciting, attracted attention and stimulated business and retail and, of course, last but not least, contributed to wellbeing among its citizens. Sport was now also part of the entertainment industry. It was something one could practise but also experience. That was an important insight. In Stockholm, some 200 events happened every day, not all sport-related, of course. The following week, in the same hall in which they were currently meeting, the Nobel banquet, the grand finale of the Nobel prize award, would take place.

Sport and wellbeing had been for many years prioritised by the city administration of Stockholm. There was a political consensus and a long-term commitment to make good prerequisites for citizens. The long-term view was important. To be able to make the right decisions, one had to be certain that one would gain lasting approval, whether regarding nutrition policies or the construction of a new arena. One of the best possible ways to stimulate sport and public health was to make sure that good infrastructure could be provided; that meant modern facilities and arenas, but also safe and easy access for citizens with good public transport. In Stockholm, it was strongly believed that big public events were of strategic importance, which was why investment had been increased in that area. He cited the example of the development of a new entertainment district a little to the south of the city centre, where the construction of the new Stockholm arena, with a capacity of 30,000 seats, was one of the main facilities. He welcomed the members back to Stockholm to attend the opening ceremony and asked them to regard that as an open invitation. He concluded by thanking the members once again for letting Stockholm be the host city for the Foundation Board meeting, which was such an important conference, and he wished them a rewarding day.

THE CHAIRMAN thanked Mayor Nordin and noted that a small presentation had been made to the mayor on the members' behalf. He then proposed moving on to the founding fathers segment. There were some Foundation Board members who had been with WADA from the beginning and were still serving, and he would refer to them a little later; however, all of those who had come as guests had indicated their wish to say a few words, and he was of course more than pleased to give them that opportunity. He invited Minister Suvi Linden, Minister for Communications of Finland and former minister for culture, to address the audience.

MS LINDEN said how pleased she was to be there that day. She was grateful for having been invited to the anniversary of WADA and she also thanked her hosts for the marvellous dinner the day before, as it had been so nice to see old friends and have discussions on what had happened since WADA had been founded. She was seeing so many familiar faces around the table.

In the spring of 1999, after the first World Conference on Doping in Sport, EU sports ministers had come together to outline their intention to establish a cooperative body for worldwide anti-doping work. In July 1999, Finland had taken over the EU Presidency and she had had the great honour of representing her colleagues in activities related to the foundation of WADA. She remembered very well her first visit to Lausanne to meet Juan Antonio Samaranch, the president of the IOC at that time, to discuss what WADA would be and what WADA could offer, and also her later visit to sign the foundation documents. As a member of the Foundation Board and Executive Committee, she had enjoyed the opportunity to be part of the team that had established a new international agency, a partnership that had brought the governments and the international sports world closer together.

The operating principle of WADA was probably unique: sports leaders from around the world all working together with governments for cleaner sport. She thought that that kind of combination, involving sports bodies, non-governmental bodies and governments, worked so well together, and she believed that the work had been very successful. The first years had been full of challenges: they had had to establish a foundation and an

administration, and engage the international sports movement and the governments in anti-doping work. WADA's funding policies were also exceptional. The international Olympic Movement had committed to investing half of the required resources, and those representing the governments had been responsible for finding enough committed governments in each continent to complete the other half. It had not been an easy task to gather contributions from governments; there had been a lot of obstacles, because sometimes it was harder for governments to find common views and resolve to start new things, especially between budget years. Budget cycles varied among countries and there had been so many bureaucratic twists that had had to be dealt with and, quite often, the sports movement had not been able to understand how it could be so hard for the governments, despite their strong will. However, they had managed. As for the choice of a location for the agency, it had also been a challenging process. There had been intense competition between cities and countries. The candidates had been carefully analysed and, in the end, it had come to a vote by the Foundation Board. Mr Coderre had reminded her the evening before that it had been just two votes that had made Montreal the winner of the game. She thought that Canada had been quite pleased and satisfied to have WADA in Montreal for almost ten years, or eight years, and it had been successfully operating all over the world. There were currently also many regional offices all over the world. The members had been committed and had had a clear vision and will on the Foundation Board and the Executive Committee. Looking back, quite a job had been done at WADA during the first couple of years. The idea of including UNESCO in the framework had emerged at the very beginning. She was glad about the cooperation between WADA and UNESCO, which was a worldwide intergovernmental body. The cooperation had made it possible to engage the governments of most of the countries around the world to work against doping in sport. The effort that had been undertaken ten years before was bearing fruit and had produced good results. The World Anti-Doping Code had been created and WADA had provided a reliable testing and observing body for international competitions. It had also begun regular testing between competitions. Trust in the work was essential: the trust of both athletes and governments supporting sports. Over the past ten years, WADA had gained that trust, and it needed to be maintained. WADA currently also played an important role in education and awareness-raising and prevention work among young people. Thanks to WADA's resources, doping research had also increased substantially. Without the World Anti-Doping Agency, people's trust in clean sport would have slowly crumbled. There were probably still a lot of sceptics, but doping currently required thorough medical skills and good laboratories and a lot of knowledge, and she thought that the governments' commitment to anti-doping work prevented the emergence of the complex network of experts that doping would require. Nevertheless, there was a greater challenge. As the members had heard the day before, there was gene doping, as well as more criminal networks. There was a lot of money involved in doping, which was why WADA was now facing greater challenges than ten years previously. Notwithstanding, it had been the right time to establish WADA.

She wished the members every success in their demanding work. Her current role was now that of a spectator, maybe even a VIP spectator. She followed the news about international competitions and about WADA's work and, in this case, the less news there was about doping, the better the results of the work. She wished WADA good luck and all the best and thanked the members for giving her the possibility to address them.

THE CHAIRMAN thanked Ms Linden. He introduced the following speaker, the IOC President, who had begun his involvement in sport at the Olympic Games in Mexico in 1968 in the sport of sailing. Since then, of course, the speaker had climbed the highest mountain of sport administration. He welcomed Dr Jacques Rogge.

DR ROGGE greeted the WADA President and the distinguished guests. He started by thanking Professor Ljungqvist for the excellent dinner that they had had the day before. He also reiterated the thanks and gratitude of the International Olympic Committee to the founding mothers and founding fathers who had worked so hard at the beginning of WADA and had brought it to where it currently was.

*To appreciate how far they had come, they should think for a moment about where they had been in the years before WADA. The effort against doping had been disjointed, disorganised and ineffective. There had not been any widely accepted standards for drug testing in sport and there had been no agreed framework for punishment. The creation of WADA had transformed a sporadic and disorganised effort into a unified global campaign. It had more than fulfilled the expectations of its founders. WADA had helped change attitudes towards doping, and doping was now widely recognised for what it was: a corrosive evil that threatened the integrity of sport, the health of the athletes and the loyalty of the fans. Sports organisations and governments were more united than ever in the fight against doping. Athletes at all levels were much more aware of the dangers of doping and the damage that it inflicted on their bodies, and athletes who cheated and those who assisted them were much more likely to get caught than they had been in the past. There was no place in sport for doping; this was their mantra.*

*The appropriate response to doping could be summed up in two words: zero tolerance. Education was certainly a part of the solution. It was the first line of defence in the fight against doping. WADA's Athlete Outreach model was an excellent example of using the power of information to prevent doping. The Youth Olympic Games would be another good opportunity to educate young athletes. All of those engaged in sports administration at all levels had a responsibility to help athletes choose the right path. Detection and punishment were also part of the solution. The International Olympic Committee had significantly increased the number of drug tests conducted at the Olympic Games, as well as the sanctions for those caught using prohibited substances. The samples were now kept for eight years so that they could be subjected to further analysis should the ability to detect substances improve. Cheats who avoided detection at the time of the Olympic Games could no longer assume that their secret was safe. The effectiveness of this tactic had been proven when the IOC had recently sanctioned five athletes after further analysis of the Beijing samples. The IOC clearly understood that there was a need for unscheduled out-of-competition testing. He recognised that effective testing with whereabouts could be an inconvenience for athletes. It was necessary to continue to seek ways to improve the system, and technology was helping in that regard. But any inconvenience was minor, especially when compared to the damage caused by doping, and that damage went well beyond inconvenience. It perverted the whole notion of fair play and put a cloud over every athlete, including those who competed fairly. This was why tough sanctions for doping violations were also necessary. Athletes deserved, of course, the presumption of innocence, and their rights should be zealously protected during the process. Nevertheless, the sporting authorities should not hesitate to take action if an investigation showed that action was warranted, and they should never hesitate to call upon the support of judicial authorities, as they had done in Turin. In 2008, the IOC Executive Board had approved rule changes that prohibited any athlete who received a doping-related suspension of more than six months from competing at the next Olympic Games. It was a clear and fair rule. All of those developments in the past had delivered the message that doping was not only wrong, but also foolhardy, yet it continued. So the sporting authorities had to remain just as determined and creative in their response.*

*They could already see some of the challenges and opportunities they would face in the coming decade. One, the rule of the entourage in doping activity had to be addressed forcefully. Experience in the past decade had highlighted the pernicious influence of trainers, coaches, doctors and other entourage members who adopted a "win at all costs" mentality. Responding to this reality, the Olympic Congress that had recently taken place had recommended a new IOC commission to help coaches and trainers and others who worked with athletes meet their ethical obligations. In the meantime, the International Olympic Committee had been increasing enforcement actions against entourage members who assisted and encouraged doping. It was necessary to be just as tough on them as on the athletes who cheated.*

*Two, closer cooperation between sports organisations, scientists and governments would enhance the ability to combat doping. Doping was not just a problem for sport*

*(although it was a major problem, and it was their responsibility); it was a problem for society. Recent cases such as the Puerto case and the 2006 Turin cases indicated that the fight against doping could be effective only through close cooperation between state and sport. Strong rules to criminalise doping and the ability to share information that would help to dismantle doping operations and networks were needed.*

*Three, the athlete longitudinal profile would increase the ability to detect doping while reducing the inconvenience to athletes. However, it was necessary to be absolutely certain that that promising approach was reliable and that it could be used in a way that protected the legitimate privacy rights of the athletes.*

*Four, genetic doping loomed as the next technology battleground in the fight against doping. The authorities were locked, in fact, in an ongoing test of wills and technological ability with the scientific subculture that sought commercial and financial gain from cheating. There had been a move from steroids to EPO and to CERA. He was pleased that WADA now fully recognised the threat of genetic doping in sport.*

*Of course, there were other challenges and opportunities that could not be seen from the members' current vantage point. Cheats would seek new ways to gain unfair advantage, and the authorities would come up with new ways to stop them. The seemingly endless cycle could be frustrating, but the members could take solace in the fact that they had made great progress. The momentum was clearly on their side. Athletes who might be tempted to look for a shortcut were increasingly aware that it was not worth the risk. WADA had played and still played a vital role in altering the dynamic, and so had all of the members. He thanked them for their efforts and their commitment to clean sport.*

*THE CHAIRMAN thanked Dr Rogge, in particular for the total support that WADA received from the International Olympic Committee under Dr Rogge's leadership.*

*The following speaker also came from the sport of sailing; he had competed in five successive editions of the Olympic Games in three different classes of yachts and, on completing his active sporting career, he had moved into administration, where he had been continuously up to the present time. He was a current member of the IOC. The members were asked to welcome Mr Peter Tallberg.*

*MR TALLBERG greeted the members with the words "distinguished everyone". He thought that it was proper to start that way in Stockholm because, when he had joined the IOC in 1976, the late General Thofeldt, the Swedish senior IOC member, had always started his speeches by saying, "distinguished everyone". He had been given a note just a couple of minutes previously that said, "Dear Mr Tallberg, we realise you have not indicated you would speak; however, we have included you in the list of speakers". Thus, he was not actually very well prepared. Nevertheless, he would bring some thoughts to the members as he had been given the opportunity to stand there that day.*

*He had been very happy back in the late nineties when the former IOC president, Mr Samaranch, had come to him and had asked him if he would like to be involved in WADA, which was about to be created, saying that, as chairman of the Athletes' Commission, he would have a good position in WADA. He had said that of course he would like to be involved. That had been a continuation of what Mr Samaranch had realised already back in 1981, when he had created the IOC Athletes' Commission. So, Mr Samaranch had been the founder of the IOC Athletes' Commission and was also the one who had put the athletes on the WADA Foundation Board. He thought that was extremely important and he was very happy that day to see that the current Chairman of the IOC Athletes' Commission, Frank Fredericks, was at the table. Beckie Scott and Claudia Bokel were also there, so there were at least three of the IOC Athletes' Commission members present. He thought it was very good and it really showed that the athletes' role in current world sports was more and more important. They had also been very lucky because it had happened that, from the very beginning, on the IOC Athletes' Commission, they had had a medical doctor, Johann Olav Koss, from Norway. Therefore, it had been easier for them to deal with WADA questions with a medical doctor on their*

commission. Later on, they had also been very lucky, because Rania Elwani from Egypt had been appointed to the Athletes' Commission, and she was also a member of WADA. He was not sure whether she was present that day; however, she was also a medical doctor and had been a great help to the IOC Athletes' Commission. He was very happy about that.

However, he also wanted to mention one thing after having listened to the IOC President, Dr Jacques Rogge, referring to the sanctions that the IOC had recently brought into force. In 1981, in Baden Baden, the IOC Athletes' Commission and its speaker at that time, Sebastian Coe, had been of the opinion that a life ban would be needed, so the athletes had had stronger stands than most of the other bodies within the sporting world.

He was grateful for having been invited to the session and for the wonderful dinner the evening before. He wished the members good luck in the future.

THE CHAIRMAN thanked Mr Tallberg. He introduced the next speaker, who had commenced his sport in running and cycling, and for most of his adult life had been occupied in sports administration. He was a former president of the UCI and was the current President of SportAccord. He asked the members to welcome Mr Hein Verbruggen

MR VERBRUGGEN thanked the President. He congratulated WADA on its anniversary and thanked the host of the night before for the beautiful dinner.

As was generally known, he had been the president of the UCI back when the Festina scandal had occurred. Those had not been happy times, to say the least. And he thought, in hindsight, that probably the only positive result of that was the fact that WADA had been founded. Personally, he had become involved in sports as an administrator in the eighties and had become interested immediately in the problem of doping. He had seen and had concluded that doping was predominantly an individual action on the part of the athletes at the end of the sixties and in the beginning of the seventies. In the second half of the seventies and in the eighties, it had become a subject treated by the medical order. More and more doctors had become involved in sport. The forms of doping had become more sophisticated, but that was not all. Due to his background in marketing, he had started to compile some statistics at the beginning of the eighties. He had seen some striking things. First, he had seen that, when looking at the number of positive cases, one had to conclude that doping seemed to exist only in certain countries. There were countries in which there had never been doping cases, and he was not talking only about Eastern Europe. He had also seen some striking things with laboratory results, such as laboratories in which there were only a few positive cases, and other laboratories in which 20% of the samples analysed were positive. Therefore, it had not been difficult to reach the conclusion that a lot of things were wrong, but also to come to the conclusion that they, or at least he, as a sports administrator, was not able to tackle that problem adequately. They were sportspeople, they knew their sports, they ruled their sports, and they promoted their sports, but it had been impossible to adequately address the level of sophistication of doping at that time and the organisations behind it.

Already in a speech he had given to the UCI Management Board (and he had not been a member, but he had asked to be heard by the Management Board) in 1984, he had told the members that a lot of things were wrong and that they had to find ways to cooperate with other people, other stakeholders, to address that problem adequately. He would not go so far as to say that he had had at that time already some kind of WADA in his head, but he had known very well that the situation was not going well. They had continued doing the controls, including the cycling federation, but always with the feeling that it was not enough; but, how could they do more? Unfortunately, they had needed the Festina scandal to get to where they were currently. So, finally, they had got an international institution with all the major stakeholders, which was WADA. And, for this reason, he would always stand behind that institution, and he would always defend WADA and the role WADA played in providing expertise and support in that complicated

problem. He concluded by wishing the President and his colleagues a lot of success and good luck for the near future. He thanked them for their help.

THE CHAIRMAN introduced the following speaker, who came from Australia: Ms Amanda Vanstone. Ms Vanstone and he had had the pleasure of serving in the Australian Parliament for a period of six years together. She had served much longer than that, as she had entered the Australian Parliament in 1984. When her career in the parliament had finished, she had moved to Rome, Italy, as the Australian Ambassador in Italy, and she was currently still serving in that position. He asked the members to welcome Ms Amanda Vanstone.

MS VANSTONE thanked those present. She also wanted to commence by thanking WADA for its extraordinary courtesy and generosity in having invited the initial members to that tenth anniversary meeting. She also thanked those involved for the hospitality that had been extended to all of them the previous night.

Her involvement had come about really by accident. After the EU had had negotiations with the IOC and the United States of America, there had been a conference in Australia prior to the 2000 Olympic Games. Normally, that was something in which she would not have been involved; it would normally have been the sports minister. But, as it happened, the sports minister had had to chair the Australian delegation, and so the prime minister had made her attend the conference because she happened to have had responsibility for drugs in another context (that was illicit drugs, as she had been the justice and customs minister at the time). She had not been sure about that task but, when one's prime minister asked one to do something, one could refuse if one liked, but one would have to get another job. So, she had said yes, and it was one of the best opportunities she had been given. This was because, in Sydney, there had been a coming together of minds, Europe and the United States of America, and then there had been the rest of them.

The 'w' in WADA, she reminded all of the members, stood for 'world'. And she was saying that in memory of Mr Balfour, who was not present, but who used to remind everybody that the 'w' in WADA stood for 'world', and that the rest of them outside Europe and the United States of America had something to say. Mr Balfour would stand up and speak on behalf of South Africa and other African countries, and so would other delegates from Asia and South America. But the key point was that they had come together and that, she therefore thought, having been there, even 10 years later, put a burden on those who were currently part of the Foundation Board, because those who had been there would know that, while in history it had been written that they had all come together and it had been nice and sweet, there had in fact been shocking arguments, terrible arguments, which people forgot as time went by. But the institution had not come about easily. There had been a lot of very committed people, starting in Europe, who had been working for many years to bring all that together. She regarded herself as being very lucky, by accident, to have been there in the beginning and played a small part.

The final thing she wanted to say, she supposed rather rudely because the members knew their place and their job, from an outsider's perspective, was to assure the members that people outside sports administration, outside government, where she was currently, outsiders, spectators, wanted them to continue to do well in their task. WADA was indeed important because, in principle, they wanted people to play fairly, to play fair. And it was indeed important because there was a lot of money associated with sport and they wanted the money to be distributed according to those who won fairly. But it was also important because sport crossed national boundaries, international boundaries and language boundaries, and there were young children all around the world who used athletes in all different types of sport as their role models. And the successful work that WADA was doing made a great contribution to those young children having someone to look up to. Heaven knew that in the world there was plenty for young children to look at and not be happy with, and the very least they could do was to make sure as best they could that the role models in the world of sport were clean, fair and won decently. She

thanked the members.

THE CHARIMAN said that the next speaker had only recently left the Executive Committee and the Foundation Board of WADA; therefore, he had been serving for all but ten years of the agency's existence. The speaker had commenced sport as a young man in basketball and water polo and had gone to the very top in the world of swimming administration. The speaker had been given on his retirement as president the title of Honorary President of FINA, and had of course given counsel to most of those present around the table on the subject they were working at in a most distinguished way during that time as a WADA Foundation Board member. He asked the members to welcome Mustapha Larfaoui.

MR LARFAOUI greeted the members and announced that he would be speaking in French. First of all, he wanted to tell them how honoured he felt to be there with them on that occasion, on the celebration of the tenth anniversary of the World Anti-Doping Agency.

Previous speakers had talked about the past, and he wanted to tell the members that the creation of WADA had been applauded, because those involved had been dealing with problems for which they had not been prepared at all, and they had been obliged to take the necessary measures in order to cope with that problem, which had been growing astronomically. They had known at the time that they had a very long way to go because they had to deal with cheats, and everybody knew that cheats had always existed, still existed and would always exist. He had always said at WADA that they were waging a war that they would never win. They would win battles, no doubt, but they would not win the war.

The members also knew that they were dealing with the problem of products. A moment previously, the President of the IOC had said that there had been a move from stimulants to anabolic steroids, to EPO, to growth hormone, and so on and so forth. And the development had not ended yet, because there were people who were working not only to detect new substances, but also to find substances that would prevent the detection of those substances; so, in those circumstances, the fight was not easy. He believed that one of the main actions that could be undertaken (and he was not talking only about the controls and the tests) was to strengthen research. The research would allow them in the future to detect the substances for which they would then be able to impose sanctions when the substances were used. That was why WADA had welcomed the initiative of the International Olympic Committee to preserve the samples for a period of eight years; that, too, was a way of drawing the attention of all potential users to what was in store for them.

The members would remember that, when the agency had been created, the International Federations had heaved a great sigh of relief. The IFs had known that they would have to adopt measures to be implemented in the fight against doping (he could say that it had been a laborious effort, and it had taken time and money), whereas the main role of the IFs was supposed to be to promote sport throughout the world. So, one of the wishes that he could express there, and he knew that it was perhaps a dream, and not easy to achieve, was to have WADA undertake all the activities related to the fight against doping so that the International Federations could devote all their time to promoting sport.

He wanted to conclude by expressing all his best wishes for the future activities of WADA, and he also thanked all those who contributed either directly or indirectly to the unstinting fight against doping. They should not rest on their laurels, they should not give up, they had to continue; so, he was grateful to all of them and for everything that had been done. He really wanted to pay tribute to them and in particular to the staff of WADA, the President, the Director General and all those involved in the fight against doping.

THE CHAIRMAN said that they would return to politics, as the following speaker came from politics, having been elected to the Canadian Parliament in 1997. He had to say



that, of all the founding fathers during his time as president, he had probably heard more stories about this one than anybody else. Most of the members knew the next speaker much better than he did. He thought that the speaker's enthusiasm was nevertheless infectious; that had become apparent to him in the previous 24 hours and he did know that the speaker's heart was in the right place. The speaker was also credited, of course, with a magnificent campaign to lure the headquarters of WADA to Montreal, which was his constituency area. He asked the members to welcome the Honourable Denis Coderre.

*MR CODERRE* said that he had promised Amanda Vanstone that he would switch from French and English all the time because Canada was a bilingual country, and he could also speak in Italian of course, since Ms Vanstone was an ambassador in Italy. He greeted the President of WADA, the members and all the guests. He felt honoured and touched to have been invited to the meeting.

He thought that WADA was an amazing story, with a lot of clashes and a lot of campaigning, but it provided an essential service. Countries and governments working with sports federations and athletes represented the beginning of the solution. He believed that it was fundamental, if they wanted to win the fight, to ensure that governments had an essential role in that fight so that they could build on the foundations of the beginning of the solution.

He had been minister of immigration and francophonie and he had been really impressed by the highlight in his political career when he had found himself minister of sports. Not only had he been able to bring WADA to Montreal; he also knew that the Olympic Games would be taking place in Vancouver the following year, and that a lot could be done to have clean games. There would always be cheats, but he knew and he was convinced that the World Anti-Doping Agency would play its role together with all the other actors to get rid of those cheats. The President had told them that they should be honest, and that was his trademark, to be transparent, but he thought that the governments had to do more.

Ten years before, he had felt that WADA already had a soul, knowing full well that there had been a lot of confrontation and there had been that lobbying and the campaign, and perhaps his friends in Lausanne were no longer angry with him. But it had been important to decentralise activities; as his friend Mr Balfour had said, they had to put the stress on the 'w' for 'world'. By expanding the World Anti-Doping Agency, he felt that the governments had become more accountable; they were there most of the time to give money for stadiums, but sometimes it was also good to be part of the decision-making process. And he was pleased to see some of the bureaucrats representing their governments, but he felt that ministers should be involved in the decision-making process. If they were not doing that, WADA would become just a reflex, but it would not necessarily put in that little extra effort. There was that football coach who had said that the difference between extraordinary and ordinary was that one had to put in a little extra. So, he thought that was what they had to do. Canada had suffered since Ben Johnson, in 1988, but the authorities had rolled up their sleeves and had made a huge effort. They had been working like their brothers and sisters from Scandinavia and with the UK and all the others. It always took some scandal to find some solution. Nevertheless, he thought that, after ten years, they were still at a crossroads. They needed to push more from the governments' point of view; the IOC was doing a tremendous job, and the sports federations and the athletes were of course, but he believed that the governments had to be more inclusive. He was very pleased that 128 countries had signed the convention. They had to do more, but it was surely not enough. They always said that they could be very happy with what they had accomplished, but he thought they had to look forward, to the future, and he believed that the World Anti-Doping Agency had a very extraordinary role to play and, together, they had to pool their forces and work together with Canada as well.

He was really very touched by the special attention given to them with this invitation to the founding fathers. Together with Mr Pound, they had experienced extraordinary

times. There was a challenge before them: the governments had to be brought to do more. As Ms Vanstone had said, they had had that conference in Sydney before the Olympic Games and, as a result, there had been that international caucus and, a few months later, the 15 seats had been filled with representatives, and then there had been the campaign for the main headquarters of WADA. There had been an awful lot of enthusiasm, which had distilled the very essence of WADA, so he wished a long life to WADA.

He invited all of the members to the opening ceremony of the Winter Olympic Games in Vancouver on 12 February 2010. Canada was behind that effort and was going to try and win most of the medals, but what was important was that the athletes would be proper and clean. It had been a delight to meet Dr Rogge, President of the IOC, and Dr Rogge knew that Canada would always be there regardless of the political party in power. He was currently in the opposition, but it was working very hard to win the following elections so that the members would be able to see him again in an official position. He thanked the members and said that he would like to see them the following year.

THE CHAIRMAN said that, frequently, when the dust settled in the debate, it was left to the lawyer to sort out what everybody had said. In the case of WADA, in its inception, there had been a distinguished lawyer, who still practised law to that day. He was the former director general of the IOC and was the one who had been responsible for the WADA statutes. He invited the members to welcome Mr François Carrard.

MR CARRARD greeted the President of WADA, the President of the International Olympic Committee, the honourable ministers and the members of the Foundation Board. He said that he had not yet been sued for breach of professional conduct in connection with the statutes of WADA. Ten years was a wonderful time for a lawyer, because it was the statute of limitation, so he felt at ease to appear in front of the members. He wanted to say briefly that it was a great honour and a privilege to have been invited. The term "founding father" worried him a little bit in that magnificent hall, because it looked as if there was one step from founding father to funeral tribute. He had been reassured that morning by his grandson, who had called him a dinosaur over the phone, so it was better to be a father than a dinosaur.

He had three things to say. The first thing was that he thought that the institution was still exceptional throughout the world because gathering together around the table the public authorities of the world and the sports movement on an equal footing was an achievement. And he thought that WADA, in that sense, was unique, and this should never be forgotten. This could still serve as a model in other areas of the world and maybe (food for thought) for other very difficult issues. But what was unique was what Mr Verbruggen had reminded the members, that it was the Festina scandal that had triggered the creation of the agency. The concept of the WADA institution had not come from a grand vision; it had come from the need to establish something efficient and concrete. The road map he had had from IOC had been to develop cooperation with the authorities, to establish links between the sports movement and the governments, and to organise regular consultations, and they had been lucky enough to have a working group, which he had been honoured to chair and which had found that practically the only solution was to set up an organisation, and that was WADA. Establishing links and organising consultations on a one-on-one basis had been very complicated. So, it had not come from a grand vision, but from a necessity.

And that brought him to the second point. This had been possible only because of the quality of the people around the table, and the relationship and the confidence established between the representatives of the governments and the sport movement. He remembered that there had been a climate of scandal, and a climate of difficulties for the IOC too because, at the time of the world conference, the IOC had been explaining itself about the Salt Lake City problems, etc.

He also had to pay special tribute to the Finish Presidency of the European Union at that time which, from July until the end of the year, 1999 (and Minister Suvi Linden was

*with them today), had made it possible to achieve that. And he wanted to conclude with a note about the future; he wished WADA all the very best in its work. As a lawyer, he always had to throw a note of concern. One concern he saw, and unfortunately it had to do with his own profession, the legal profession, was the problem of the huge escalation in the legal costs currently involved in sport. It was a huge problem for the athletes, it was a huge problem for the small federations, and he thought it was a matter of concern, because many of those costs were also resulting from doping cases, and he thought it was maybe a subject of reflection for the future, not only for WADA, because it was not the direct mission of the agency, but for WADA, the Olympic Movement and for another institution, which was the Court of Arbitration for Sport. He wished WADA well and he thanked the members once more for having invited the veterans.*

LE PRÉSIDENT remercie tous les invités pour leurs présentations. Il explique toutefois que la liste serait incomplète s'il ne soulignait pas la présence d'autres membres fondateurs présents à la réunion. Il les nomme en ordre alphabétique : M. Tamas Aján, M. Anders Besseberg, Professeur Eduardo De Rose, Professeur Arne Ljungqvist, M. Richard Pound et Sir Craig Reedie. Enfin, il fait référence à celui assis à sa gauche, qui était présent à la fondation de l'AMA, M. David Howman, le directeur général de l'AMA. Il demande aux membres de saluer chaleureusement la contribution extraordinaire de toutes ces personnes.

Les membres suivants assistant à la réunion : M. John Fahey AC, président de l'AMA; le professeur Arne Ljungqvist, vice-président de l'AMA, membre du CIO, président du comité Santé, médecine et recherche de l'AMA; M. Phil Craven, président du Comité international paralympique (CIP); le prof. Jiri Dvorak, médecin chef de la FIFA, représentant M. Joseph Blatter, président de la FIFA; M. Willi Kaltschmitt Lujan, membre du CIO; Dr Patrick Schamasch, représentant le Dr Robin Mitchell, membre du CIO; M. Richard Pound, membre du CIO; M. Patrick Chamunda, membre du CIO; le professeur Eduardo Henrique de Rose, président de l'OSP; M. Jaime Lissavetzky, secrétaire d'État aux Sports, Espagne; Mme Lena Adelson Liljeroth, ministre de la Culture et du Sport, Suède; Mme Gabriella Battaini-Dragoni, représentant Mme Maud De Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe, Conseil de l'Europe; M. Michel Zoah, ministre des Sports et de l'Éducation physique, Cameroun; M. Charles Bakkabulindi, ministre d'État aux Sports, Ouganda; M. P. Aujeet, représentant M. Satyaprakash Ritoo, ministre de la Jeunesse et des Sports, Île Maurice; M. Haruki Ozaki, directeur général adjoint, Bureau du Sport et de la Jeunesse (MEXT), représentant M. Hiroshi Suzuki, vice-ministre pour l'Éducation, la Culture, les Sports, la Science et la Technologie (MEXT), Japon; M. Dato Razali Haji Ibrahim, représentant M. Dato Ahmad Shabery Cheek, ministre de la Jeunesse et des Sports, Malaisie; M. Kamal A. Hadidi, président, Comité antidopage de Jordanie; M. Duan Shijie, vice-ministre, Administration générale du Sport d'état, Chine; M. Edward Jurith, Directeur des affaires juridiques, ONDCP, États-Unis; Sir Craig Reedie, membre du CIO; M. Richard Young, représentant, ACNO; Dr Tamas Ajan, membre du CIO; M. Patrick McQuaid, président de l'UCI; M. Bill Rowe, secrétaire adjoint, Direction du Sport, ministère de la Santé et des Aînés, représentant Mme Kate Ellis, ministre des Sports, Australie; M. David Gerrard, président, Sport sans dopage (*Drug Free Sport*), Nouvelle-Zélande, représentant M. Murray McCully, ministre, Sports et Loisirs, Nouvelle-Zélande; M. Gian Franco Kasper, membre du CIO et président de la FIS; M. Francesco Ricci Bitti, président de la fédération internationale de tennis et membre de l'ASOIF; M. Anders Besseberg, président de l'Union internationale de biathlon (IBU); Mme Claudia Bokel, membre du CIO et de la Commission des athlètes, représentant Dre Rania Elwani, membre du CIO; M. Frank Fredericks, membre du CIO; Mme Beckie Scott, membre du CIO; M. Jan Kocourek, sous-ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, République tchèque; M. René Bouchard, directeur général des affaires internationales, ministère du Patrimoine canadien, représentant M. Gary Lunn, secrétaire d'État (Affaires étrangères et commerce international) (Sports), Canada; le professeur Claudio Morresi, président, CONSUDE; Mme Carla Roman-Navarro, représentant M. Bernardo de la Garza

Herrera, directeur général, CONADE; M. Vyacheslav Fetisov, président de la Commission pour l'Éducation physique, le Sport et le Mouvement olympique, Fédération russe.

Les membres de la direction de l'AMA assistent à la réunion : M. David Howman, Directeur général de l'AMA; M. Rune Andersen, directeur, Standards et Harmonisation, AMA; M. Kelly Fairweather, directeur du bureau régional européen et des relations avec les fédérations internationales, AMA; M. Kazuhiro Hayashi, directeur, bureau régional Asie/Océanie, AMA; M. Rodney Swigelaar, directeur régional, bureau africain, AMA; M. Diego Torres Villegas, directeur, bureau régional, Amérique latine, AMA; Mme Julie Masse, directrice, Communication, AMA; Dr Olivier Rabin, directeur, Science, AMA; M. Rob Koehler, directeur, Éducation, AMA; M. Alan Vernec, directeur médical, AMA; et M. Olivier Niggli, directeur, Finance et Juridique, AMA.

Les membres suivants signent la liste de présence : Ramlan Abd. Aziz, Alan Squirrell, Françoise Dagouret, Volker Hesse, Peter De Klerk, Gunilla Lindberg, Yasmine Braeckvelt, Shin Asakawa, Kaori Hoshi, Theodore Friedmann, Robert Ndjana, Du Lijun, Yuan Hong, Jiang Zhixue, Wang Yun, Tomas Johansson, Anna Králová, Matilde Garcia, Javier Odriozola, Pritibala Aujeet, Gennady Aleshin, Konstantin Vyurpaev, Marina Siegoudina, Paul Marriott-Lloyd, Bengt O. Ericsson, Katarina Sundberg, Towe Norén, Jan Engström, Pyttan Asplund, Dag Vidar Hanstad, Igor Zagorskiy, Viacheslav Sinev, Marjorit Nurmi, Pirjo Ruutu, Faizul Idrus, Ole Sorensen, Mustapha Larfaoui, Peter Tallberg, Michael Gottlieb, Denis Coderre, Karin Mattsson Weijber et Erik Strand.

## **2. Procès-verbal de la réunion précédente, le 10 mai 2009 (Montréal)**

LE PRÉSIDENT attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil de fondation, tenue le 10 mai 2009 à Montréal. Il dit que le professeur Ljungqvist avait proposé quelques changements qui étaient très clairement indiqués. Il demande aux membres s'ils souhaitent qu'il signe le procès-verbal de la réunion précédente comme enregistrement exact des discussions.

### DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation du 10 mai 2010 est approuvé et dûment signé sous réserve des modifications demandées.

## **3. Rapport du Directeur général**

### **3.1 Mise à jour : Réunion du Comité exécutif**

LE PRÉSIDENT demande au directeur général de présenter son rapport aux membres.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL remercie le président. Il rappelle aux membres qu'ils avaient tous accès à une copie de son rapport. Il souhaite souligner certains aspects. D'autres points, notamment l'UNESCO, certains aspects du Code et des Standards internationaux seraient abordés plus tard par des membres de la direction.

Il aborde la question liée à Interpol. Il dit que l'agent spécialisé agissant à titre d'officier de liaison détaché par la France était entré en fonction à Lyon. Il y avait eu une réunion fort fructueuse au début de novembre. Il explique qu'Interpol soutenait l'AMA dans ses activités de lutte contre le dopage dans le sport et s'était engagé à ce chapitre. En particulier, il parle du besoin de l'AMA que certains pays mettent en place des lois appropriées en matière de trafic et de distribution de substances interdites, parce que seules de telles lois permettraient aux forces policières du monde entier de travailler ensemble et de partager les informations afin que les personnes contrevenant aux lois puissent être poursuivies adéquatement et afin que les informations recueillies par les autorités policières puissent être partagées avec les autorités sportives, et ce, pour que

les sanctions appropriées soient imposées aux sportifs et à leur entourage immédiat. Par rapport à l'entourage, il dit que l'un des principaux défis de l'AMA pour l'avenir était de s'assurer que tous ceux qui incitent, encouragent ou forcent les sportifs à tricher devraient aussi être sanctionnés. Récemment, l'AMA avait essayé de trouver plus de moyens pour permettre aux gouvernements, disposant d'un processus de sanction adéquat, d'imposer de telles sanctions, et pour faire en sorte que les membres de l'entourage reçoivent des sanctions équivalentes ou similaires à celles imposées aux sportifs ayant violé les règles antidopage.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL réitère le soutien de l'AMA aux plus grands pays disposant d'une organisation nationale antidopage récemment mise en place ou sur le point d'être mise en place. Son rapport fait état de la Russie, l'Inde, le Brésil, le Nigeria, la Jamaïque et la Turquie. Tous ces pays reçoivent un soutien important de l'AMA, et aussi de certaines agences nationales antidopage déjà en place. L'objectif est de s'assurer que ces pays mettent en place des programmes antidopage de qualité.

Il rapporte que le président et lui avaient rencontré le président de la FIFA et son équipe à Zurich quelques semaines auparavant. À l'issue de cette réunion, l'AMA et la FIFA avaient signé une entente de partenariat pour la recherche dans des domaines pouvant bénéficier la lutte contre le dopage dans le sport. Certains détails devaient être réglés. Il s'agissait là d'un exemple illustrant comment l'AMA devait procéder dans le futur pour former des partenariats afin de tirer profit des ressources des partenaires mieux nantis.

Il dit aux membres que son rapport renfermait aussi les résultats du Séminaire sur la lutte contre le dopage tenu en juin, en Norvège. Il dit que le Comité exécutif avait convenu d'organiser un mini groupe de discussion, dans le cadre des réunions de septembre. La direction de l'AMA avait été mandatée pour organiser une telle rencontre en septembre 2010. Il ajoute que les membres y aborderaient les principaux défis en matière de lutte contre le dopage dans le sport et les moyens de développer des processus et leurs protocoles.

Le directeur général aborde aussi la question de L'Union européenne. Il dit que le traité de Lisbonne entrerait en vigueur bientôt. Il explique que la direction de l'AMA avait eu plusieurs rencontres avec les membres de la Commission européenne, dont une visite à Montréal par un représentant de la Commission en novembre. Les rencontres avaient été fructueuses pour les deux parties et l'AMA avait pu clarifier certaines questions relatives à la protection des renseignements. En conséquence, l'AMA avait appris que cette question était désormais d'ordre administratif et non d'ordre juridique, ce qui montrait qu'en formant des partenariats efficaces, on pouvait arriver à régler certaines questions, jadis perçues comme problématiques. Il ajoute que l'AMA serait vraisemblablement invitée à se prononcer au Parlement européen au début de 2010. Le président de l'AMA chercherait également à rencontrer le nouveau commissaire à Bruxelles, ainsi que le nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

Par rapport à l'équipe de direction de l'AMA, il se dit heureux d'accueillir un nouveau membre, le docteur Alan Vernec, directeur médical depuis octobre 2010, à Montréal. Le docteur Vernec était présent et apprenait les rouages de l'Agence et sa façon de lutter contre le dopage.

En 2008, les statistiques fournies par les laboratoires révélaient qu'il y avait eu 274 000 analyses d'échantillons effectuées par les 34 laboratoires accrédités par l'AMA au cours de la dernière année. En 2004, ce nombre était de 153 000, ce qui dénotait une progression à ce chapitre. Environ 1,8% des échantillons présentaient des résultats positifs (résultats anormaux). En ajoutant le nombre croissant de cas non analytiques, et les données non transmises, qui étaient, selon lui, nécessaires pour produire des rapports complets, on était en mesure de constater que le problème du dopage était encore très présent et important. Il explique que l'objectif de l'AMA pour l'avenir était de miser sur la qualité plutôt que sur la quantité d'analyses dans les programmes antidopage. Il se dit conscient des coûts liés au prélèvement des échantillons, à la transmission aux

laboratoires et aux analyses. Il dit vouloir s'assurer que les sommes dépensées par les agences nationales antidopage ou les fédérations internationales le soient de façon efficace et efficiente. Ce serait d'ailleurs le thème principal du Symposium annuel pour les organisations antidopage à Lausanne, en avril.

Il dit que l'AMA avait collaboré étroitement avec le CIO en préparation des Jeux de Vancouver. L'AMA collaborait avec le CIO pour s'assurer que les contrôles pré-Jeux soient en place, que les activités liées à ADAMS soient développées en conformité et que les équipes des observateurs indépendants et de sensibilisation des sportifs soient installées adéquatement à Vancouver.

Enfin, concernant la quatrième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport de 2013, il rapporte que l'AMA avait mis en place un processus pour solliciter l'intérêt des villes souhaitant organiser la conférence. Ce processus serait entamé au début de 2010. Il souhaite que tous les membres passent le mot. Il ajoute qu'il ne serait pas souhaitable que la Conférence se tienne de nouveau en Europe, puisque les trois premières conférences avaient eu lieu sur ce continent et qu'il s'agissait d'une occasion idéale pour les autres de manifester leur intérêt à cet égard.

Avant d'accepter les questions et commentaires des membres, le directeur général informe les membres du Conseil de fondation des décisions prises la veille dans le cadre de la réunion du Comité exécutif. Il explique qu'il y avait eu des recommandations formelles relativement aux finances et que Sir Craig Reedie aborderait ce point plus tard. Il y avait aussi eu des décisions touchant la recherche en sciences sociales. Un total de 256 000 \$ US avait été octroyé à cinq projets de recherche, dont deux pour la recherche ciblée et des prix aux jeunes chercheurs, sommes qui seraient remises par le Comité Éducation de l'AMA.

Parmi les autres décisions importantes prises par le Comité exécutif, il mentionne le Passeport biologique de l'Athlète. Cette question serait abordée plus tard, mais il souhaite mentionner brièvement que le modèle, ainsi que tous les documents techniques s'y rapportant, avaient été approuvés.

LE PRÉSIDENT remercie le directeur général pour son rapport exhaustif. Il demande aux membres s'ils avaient des questions ou des commentaires à formuler à cet égard.

M. RICCI BITTI souhaite réitérer ses propos de la réunion de la veille afin qu'ils soient inscrits au procès-verbal. Son premier commentaire touchait l'UNESCO et la présentation des données. L'AMA entamait sa deuxième décennie et il qualifiait la première décennie de « période d'adoption ». La deuxième décennie était, selon lui, la « période d'application ». Il dit que la communauté sportive souhaiterait avoir une présentation sur les statistiques de l'UNESCO, et ce, pas uniquement des données sur le nombre de signatures, mais aussi des données sur le nombre de pays disposant de lois antidopage, le nombre de pays disposant d'une autorité, le type d'autorité (indépendante, CNO agissant à titre d'ONAD pour les contrôles) et les actions entreprises pour lutter contre le trafic, etc.

Son deuxième commentaire était très général et touchait l'interprétation de la mise en place de l'article 15.1 du Code. Du point de vue du Mouvement sportif, l'interprétation était que cet article avait été accepté afin de donner plus de souplesse à l'AMA, et ce, non seulement à titre d'organisme de référence, mais aussi à titre d'organisme de service pouvant intervenir et améliorer le programme. Ainsi, il croit fermement qu'il devrait y avoir une autorité unique à chaque manifestation afin d'éviter toute forme de confusion auprès des sportifs et des autres parties. Pour assurer la crédibilité du programme, il propose qu'un système soit mis en place afin d'éviter que des événements semblables à ceux survenus en France récemment ne se reproduisent pas. Il croit que l'AMA ne devrait pas encourager les dédoublements simplement dans un but de promotion ou d'autopromotion, mais que l'Agence devrait respecter les sportifs et s'assurer que les programmes soient efficaces.

Son troisième et dernier commentaire touchait la localisation. Il dit qu'il y avait beaucoup de demandes faites par les sportifs et que, tôt ou tard, l'AMA devrait y répondre. À son avis, l'Agence ferait mieux de répondre par la négative plutôt que d'attendre trop longtemps avant de le faire. Il croit que l'AMA avait l'occasion de tester le nouveau Code et qu'elle agissait en ce sens.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Ricci Bitti et demande s'il y avait d'autres questions.

LE PROFESSEUR LJUNGQVIST remercie le président. Il dit qu'ADAMS constituait un problème pour le Mouvement olympique. Le directeur général en avait parlé. Il explique qu'il pourrait y avoir des problèmes avec ADAMS, et ce, malgré la mise en place du système et les efforts pour l'améliorer depuis plusieurs années. Il explique que le CIO, comme tout le monde le savait déjà, avait essayé de mettre en place ADAMS aux Jeux olympiques de Pékin et avait constaté, à cette époque, que le système ne répondait pas entièrement aux exigences. On n'avait pas pu l'utiliser. Le CIO essayait maintenant de le mettre en place à Vancouver, mais avait des problèmes. Ces problèmes pouvaient certes être réglés, mais le CIO se montrait inquiet de la situation alors qu'il y aurait un plus grand nombre de sportifs en 2012, aux Jeux de Londres. Il dit avoir abordé la question avec les membres du CIO et ses collègues. On avait découvert que d'importants pays et fédérations utilisaient d'autres systèmes. Il se demandait en quoi le fait que ceux-ci n'utilisaient pas ADAMS constituait un problème. Il dit qu'il y avait aussi des problèmes avec la question des informations sur la localisation au moment d'utiliser ADAMS; il dit ne pas savoir si c'était le cas, mais précise qu'on lui avait fait part de cette situation. Il semble qu'ADAMS n'était pas tout à fait convivial et qu'il y avait des différences d'utilisation entre les équipes sportives et les sports individuels. Le professeur Ljungqvist dit que la question était actuellement évaluée et qu'on tentait d'y remédier. Il pense qu'ADAMS devait être amélioré et croit que ce système était supérieur aux autres. Il dit aussi comprendre les hésitations des ONAD et des fédérations qui utilisaient d'autres systèmes et qui en étaient satisfaits; elles ne souhaitaient pas nécessairement changer de système. Il dit que tout le monde souhaitait que toutes les ONAD, toutes les OAD et toutes les fédérations internationales utilisent un seul système et il dit espérer que ce système soit ADAMS. Il croit qu'il serait temps de se prononcer sur le véritable problème : s'agissait-il d'une simple incompréhension ou d'un véritable problème, et comment pouvait-on régler la situation? La situation perdurait depuis longtemps et tout le monde aurait souhaité qu'ADAMS soit déjà complètement fonctionnel. Ce n'était pas le cas.

LE PRÉSIDENT donne la parole à monsieur Pound.

M. POUND remercie le président. Il souhaite formuler quelques commentaires. Son premier commentaire touchait Interpol. D'un point de vue pratico-pratique, il était d'avis qu'il était plus difficile pour des pays d'adopter des lois que de trouver des moyens de composer avec les lois déjà en place. Il croit qu'Interpol était mieux positionné pour le faire. Ses propos rejoignent ceux de monsieur Ricci Bitti relativement aux interventions des autorités par rapport à la localisation.

Son second commentaire touchait le rapport du directeur général, notamment le point sur la réunion avec l'Union européenne. Il demande si les membres pouvaient supposer que cette question était réglée? De plus, il demande si le directeur général pouvait expliquer aux membres ce qu'il entendait par « cette question était désormais d'ordre administratif et non d'ordre juridique »? Il croit que les membres devaient comprendre.

Concernant les analyses sanguines, il dit ne pas comprendre certains points. Il demande si les analyses de sang aux fins de contrôle du dopage devaient être réalisées par des laboratoires accrédités de l'AMA. Il dit qu'il y avait eu des discussions à cet égard au cours des dernières années, à savoir que les analyses sanguines de base n'étaient pas aussi spécialisées que celles avec la spectrométrie de masse et d'autres techniques utilisées lors des analyses de contrôle du dopage.

Il dit que le point 7 faisait référence à la localisation. Il croit que tout le monde devait comprendre qu'un système de localisation efficace était essentiel à la réussite d'un programme antidopage efficace. Sans un tel système, ça ne fonctionnerait pas. Ainsi, toute forme d'action brimant l'efficacité d'un système d'informations sur la localisation était à considérer.

En relation au point 9 du rapport du directeur général abordant les listes d'analyse, il juge ce point préoccupant. Le fait que certaines personnes sélectionnaient des listes d'analyse l'inquiétait. Il trouve aussi le point 10 préoccupant, à savoir que certains échantillons prélevés en compétition étaient considérés comme des prélèvements hors compétition et étaient traités sous un registre différent. Il trouve cette question très alarmante.

Par rapport à ADAMS, il est d'accord avec le professeur Ljungqvist. Il dit que certains avaient trop souvent tendance à se concentrer sur les obstacles plutôt que sur les objectifs. L'objectif de l'AMA était d'arriver à une forme d'universalité, à une approche commune. Il déclare qu'on avait investi beaucoup d'argent pour développer ce système qui, sans être parfait, était tout de même très efficace. Il est d'avis que les membres ne devaient pas laisser leur quête de la perfection gâcher les efforts investis dans ADAMS.

Son dernier commentaire est de nature plus générale. Il croit que le Conseil de fondation ne connaissait pas parfaitement toutes les questions, les enjeux et les stratégies autant que le Comité exécutif. Il était donc important que tous les documents fournis aux membres du Conseil de fondation soient complets et précis. Dans ce rapport, il y avait beaucoup de raccourcis et d'abréviations que le Comité exécutif comprenait. D'autres membres pouvaient ne pas savoir ce dont il en retournait. Si les membres du Conseil de fondation devaient représenter l'AMA ou expliquer les activités de l'Agence, ils devaient en savoir le plus possible. À son avis, le rapport du directeur général se voulait le document propice pour présenter tous les enjeux.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Pound pour ses commentaires et donne la parole au professeur Dvorak.

LE PROFESSEUR DVORAK remercie le président. Dans un premier temps, à titre de représentant du président de la FIFA, il tient à excuser l'absence de monsieur Blatter. Il explique que monsieur Blatter devait participer à une réunion à Robben Island (Le Cap) le même jour, et que le tirage au sort pour la Coupe du monde devait se tenir le lendemain. Monsieur Blatter ne pouvait donc malheureusement pas assister à la réunion du Conseil de fondation.

Il dit qu'il avait deux commentaires à formuler. Le premier concernait un commentaire fait par le directeur général sur la collaboration entre la FIFA et l'AMA. Il trouve cette initiative très prometteuse, surtout sur le plan du partage des coûts, des efforts et des ressources humaines pour les projets de recherche, surtout ceux liés aux différents passeports biologiques. Ce point l'amène au commentaire formulé par monsieur Pound relativement à l'examen des procédures de prélèvement et des statistiques. Monsieur Howman avait mentionné qu'il y avait eu une hausse du nombre d'échantillons. D'ailleurs, il y avait eu une hausse comparable au sein de sa fédération (de 19 000 il y a 5 ans à 33 000 cette année). Il dit que les coûts constituaient un problème et que la moitié de ces coûts étaient consacrés au transport des échantillons. Il n'y avait que 33 laboratoires dans le monde et 208 pays dans sa fédération. Lorsqu'on devait traverser des frontières, les coûts rattachés aux prélèvements d'échantillons étaient très élevés. Il croit comprendre que l'AMA pourrait avoir recours à des laboratoires médico-légaux pour les analyses d'échantillons. Il dit que cette avenue était intéressante et ferait progresser la stratégie antidopage, surtout en ce qui a trait aux passeports biologiques longitudinaux. Les choses étaient différentes dans le cas des analyses sanguines, on devait respecter des variables sanguines et il y avait des profils hormonaux. Il est d'avis qu'il serait important d'explorer les possibilités.



LE PRÉSIDENT donne la parole au docteur Schamasch.

DR SCHAMASCH remercie le président. Il souhaite revenir sur un point abordé dans le rapport du directeur général relativement à la Convention de l'UNESCO. De plus, il souhaite donner un bref rapport sur ce qui avait été fait avant les Jeux olympiques de Vancouver, c'est-à-dire la collaboration entre les gouvernements quant au partage des informations. Il tient à informer les membres que la référence à « intelligence » était tout à fait cruciale lorsque des contrôles intelligents étaient requis. Il croit qu'il fallait insister sur ce fait, surtout au Canada. Il dit que le président Rogge avait même fait parvenir une lettre au premier ministre du Canada à cet égard afin de faire débloquer l'affaire auprès des autorités douanières. Dans le cadre de la Convention de l'UNESCO, les gouvernements devaient faciliter l'échange d'informations; il réitère que ce point était crucial pour effectuer des contrôles efficaces. Il explique que la situation avait été réglée au Canada, malgré certaines restrictions. Il poursuit en disant que le CIO continuerait à se concentrer sur cette question et avait déjà commencé à collaborer avec les autorités publiques britanniques. Il était d'avis qu'avec l'aide de l'AMA, il était possible de sensibiliser les gouvernements à cette question. Peut-être que ce point pouvait être intégré dans la Convention internationale afin de veiller à ce que certaines lois et certains règlements soient adoptés dans différents pays.

LE PRÉSIDENT remercie le docteur Schamasch et donne la parole à monsieur Lissavetzky.

M. LISSAVETZKY salue les membres. Il félicite le directeur général pour son excellent rapport et se montre reconnaissant pour cet accueil à Stockholm. Il dit que la veille, dans le cadre de la réunion du Comité exécutif, il avait fait un commentaire qu'un rapport pourrait être préparé, possiblement l'année suivante, sur la conformité au Code par les ligues professionnelles qui ne dépendaient pas de fédérations. Comme les membres le savaient déjà, il était responsable du sport en Espagne. Le directeur général avait fait référence au nouveau traité de Lisbonne qui entrerait en vigueur bientôt. Il explique qu'une réunion se tiendrait entre les gouvernements et le Mouvement sportif à Madrid. Il dit avoir mentionné la veille que le CIO, les fédérations internationales et d'autres organisations participeraient aussi à cette réunion. Il invite les représentants de l'AMA à participer à cette réunion à Madrid, les 19 et 20 avril 2010.

LE PRÉSIDENT invite monsieur Bouchard à se prononcer.

M. BOUCHARD remercie le président. Il tient à répondre au commentaire fait sur le partage d'informations dans le cadre des Jeux olympiques. Il tient à rassurer les membres qu'il était parfaitement au fait des enjeux et que des discussions avaient eu lieu entre les diverses organisations, le CIO, le Comité paralympique et les autorités responsables de ce type d'informations. Il dit que des solutions avaient été trouvées et que des annonces seraient faites à cet égard sous peu.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Bouchard d'avoir clarifié ce point. Il demande aux membres s'ils avaient d'autres questions.

MME BATTAINI-DRAGONI remercie le président. Elle souhaite répondre à ce qui avait été dit par le directeur général, soit le souhait de rencontrer le nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elle dit qu'il s'agirait d'une excellente occasion pour rencontrer monsieur Jagland, le nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe et qu'ils pourraient aborder certaines questions, notamment celles abordées par monsieur Pound, surtout la question de la protection des renseignements personnels.

M. ROWE souhaite ajouter un commentaire se rapportant à celui formulé la veille sur les statistiques (figurant dans le rapport du directeur général) et souhaite appuyer ses propres commentaires relativement à l'importance des violations des règles antidopage non-analytiques. Il informe le Conseil de fondation que l'ASADA, après trois années et demie d'expérience en investigations, avait constaté que 25% des violations des règles antidopage étaient non-analytiques en 2007-2008 et que ces données représentaient 38% en 2008-2009. Une augmentation importante.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Rowe pour cette information et demande au directeur général de répondre aux questions et aux commentaires des membres.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL remercie le président. Il précise qu'il répondrait aux questions et commentaires dans l'ordre qu'ils avaient été formulés. À monsieur Ricci Bitti, il dit que l'AMA avait entamé, en collaboration avec l'UNESCO, un projet pour mettre au jour les lois en vigueur dans tous les pays du monde entier. Il serait en mesure de fournir un rapport plus détaillé une fois le projet terminé. L'AMA s'adresserait à monsieur Ricci Bitti et les autres membres des fédérations internationales relativement à l'article 15.1.1. À ceux qui n'avaient pas le Code à portée de la main, il explique que cet article stipulait qu'une fédération internationale réalisait des contrôles lors de manifestations internationales; si une agence nationale antidopage souhaitait réaliser des contrôles dans le cadre de ce même événement, elle devait communiquer directement avec la fédération internationale pour arriver à une entente pour réaliser des contrôles additionnels. Si aucune entente ne pouvait être conclue, l'une des deux parties pourrait alors s'adresser à l'AMA pour connaître la suite des procédures. L'AMA avait déjà établi des protocoles. Le directeur général explique que la veille, monsieur Ricci Bitti avait demandé plus d'informations sur ces protocoles. Il explique que l'AMA rencontrerait les FI à cet égard. Un rapport serait fourni dans le cadre de la réunion du Conseil de fondation, en mai.

Il dit que monsieur Ricci Bitti avait aussi abordé la question de la règle sur la localisation. Ce sujet était inscrit plus loin à l'ordre du jour. Toutefois, il dit que, 12 mois après l'adoption de la nouvelle règle, l'AMA comptait organiser une réunion où elle évaluerait les pratiques mises en place par les FI et les ONAD. La règle était discrétionnaire en ce sens qu'elle laissait aux FI et aux ONAD le soin de décider qui, et combien de personnes, faisait partie du groupe cible de sportifs soumis à des contrôles. L'objectif de l'AMA était de vérifier comment ce pouvoir discrétionnaire avait été exercé, si le processus était cohérent et si l'AMA devait formuler des recommandations ou fournir des documents additionnels. Une fois de plus, le directeur général dit qu'il fournirait un rapport plus détaillé en mai. Il ajoute être très vigilant à cet égard puisque le sujet suscitait des discussions dans les médias de temps à autre. L'AMA avait diffusé un message cohérent à savoir qu'elle passerait en revue les pratiques après 12 mois, soit le 31 décembre. L'AMA mettrait sur pied une équipe pour ce faire.

Il poursuit en disant que le professeur Ljungqvist avait soulevé la question d'ADAMS comme étant problématique. Il explique que la direction de l'AMA avait consacré beaucoup de temps à ADAMS dans la dernière année. Il existait des moyens pour améliorer, non pas le système, mais plutôt la manière dont les données étaient saisies dans ADAMS. Cependant, le CIO avait demandé à l'équipe ADAMS de ne pas introduire de nouveaux changements ou de nouvelles améliorations avant les Jeux olympiques de Vancouver afin d'éviter toute forme de confusion chez les sportifs. Ainsi, l'AMA avait élaboré des changements et s'était dit prête à les intégrer après les Jeux. En général, ADAMS était un outil adéquat. Il explique qu'il n'y avait pas de problème avec ADAMS en tant que méthode et outil permettant à l'AMA de récolter des informations et de les diffuser à ceux qui pouvaient les recevoir adéquatement. Par conséquent, il croit que le professeur Ljungqvist utilisait le terme « problème » avec un autre degré d'importance. Quant à Vancouver, l'équipe de direction de l'AMA travaillait étroitement avec le CIO. Des représentants de l'AMA seraient sur place si le CIO le souhaitait. L'AMA avait fait savoir au CIO qu'elle pourrait envoyer des représentants au Village olympique si nécessaire. Il savait qu'il y aurait des athlètes provenant de certaines parties du monde n'ayant pas accès à la technologie ADAMS et que ceux-ci auraient probablement des informations sur papier à saisir dans le système. Ainsi, l'AMA s'assurerait que ces sportifs puissent obtenir tout le soutien nécessaire afin de transmettre ces informations. Il explique que le recours à ADAMS n'était pas obligatoire. On avait soulevé le point dans l'une des versions initiales du Code révisé qu'ADAMS devrait être obligatoire, mais après consultations, il avait été décidé de ne pas rendre ADAMS obligatoire du moins, pas pour le moment. Ainsi, le Mouvement sportif et les ONAD pouvaient, s'ils le souhaitaient, utiliser d'autres systèmes. Bien sûr, cela était décevant, car les autres systèmes engendraient

indéniablement des problèmes de compatibilité. Il explique que l'AMA souhaitait convaincre ceux qui utilisaient d'autres systèmes de changer et d'utiliser ADAMS dans l'intérêt des sportifs. Il dit avoir été informé par le Comité des sportifs qu'un sportif dans un pays saisisait des données dans deux systèmes différents, l'un pour une FI et l'autre pour le pays. Il dit que cela était injuste pour les sportifs et que tout le monde devait faire le nécessaire dans l'intérêt des sportifs afin qu'une belle harmonie règne dans le monde des TI.

Il rassure monsieur Pound sur la question d'Interpol et dit que l'AMA cherchait des moyens créatifs de collaborer avec Interpol. Cette organisation opérait avec des budgets de 65 millions de dollars et son rôle principal était de recueillir des informations et de les partager. Pour accéder à ces informations, et pour les partager, Interpol devait procéder de façon légale. Il dit que monsieur Pound comprendrait, à titre d'ancien directeur général, que si l'AMA ne procédait pas selon les règles, les initiatives ne fonctionneraient pas et Interpol refuserait de collaborer. Il explique que l'AMA devait chercher des moyens de convaincre les pays de fournir des informations à Interpol. Et ces pays ne pourraient y arriver que par l'entremise de leurs forces policières à l'aide de moyens conformes avec les lois en vigueur.

Le directeur général dit avoir mentionné la question des analyses sanguines dans son rapport. Il explique que l'AMA explorait (selon le terme utilisé par monsieur Dvorak) actuellement des moyens pour que des laboratoires non accrédités puissent effectuer des analyses sanguines. Tout le monde avait entendu le président parler la veille du fait que, dans plusieurs pays du monde, des individus pouvaient être emprisonnés longtemps si des échantillons de sang étaient analysés dans des laboratoires médico-légaux. Les membres devaient comprendre qu'il y avait des éléments dans le Code et le Standard international pour les laboratoires qui régissaient le processus. En vertu du Code, les échantillons seraient analysés par des laboratoires accrédités ou par d'autres laboratoires approuvés par l'AMA. Donc, l'AMA était en mesure de les approuver et cherchait des moyens de faire progresser cette question.

Concernant la question de la protection des renseignements, il dit que ce point serait abordé par monsieur Niggli, puisque ce dernier avait eu des discussions à cet égard, particulièrement avec les membres des gouvernements européens. Il n'y avait eu aucune demande relative au Standard international pour la protection des renseignements personnels. Ce standard avait été approuvé et finalisé, et le secrétaire d'État chargé des sports en Espagne l'avait vérifié la veille et au cours des derniers mois. La question touchant la manière de partager les informations au moyen d'ADAMS n'était pas insurmontable. Il ne voyait pas de problème juridique et ne croyait pas que l'AMA devait y revenir et y apporter des changements.

Il dit que l'AMA évaluait actuellement la question des listes d'analyse. L'AMA devait obtenir (et elle avait d'ailleurs obtenu l'accord du Comité exécutif la veille pour présenter ce point au groupe d'experts des Laboratoires), la possibilité d'accéder aux informations des laboratoires selon les dispositions du Standard. À l'heure actuelle, l'AMA n'avait pas accès aux ententes entre les OAD et les laboratoires. L'AMA devait donc évaluer si elle devait modifier le Standard international pour les laboratoires (SIL) afin d'obtenir un tel accès aux informations.

Au professeur Dvorak, il répond qu'il était heureux du partenariat conclu entre l'AMA et la FIFA relativement aux projets de recherche. Il dit être au fait de la question soulevée concernant les coûts de transport et dit avoir couvert ce point dans sa réponse à monsieur Pound. Néanmoins, il peut confirmer que l'AMA évaluait cette question de près, de même que toutes les autres questions qui permettraient de rendre les prélèvements d'échantillon rentables et efficaces.

Il dit à monsieur Schamasch que la question se rapportant au Canada avait été réglée. Il souligne que la Convention de l'UNESCO ne disposait d'aucune clause exigeant que les pays mettent en place des lois sur le partage de renseignements avec le Mouvement sportif. La Convention en soi suggérait que les pays adoptent de telles lois. Il

explique que les moyens dont les informations recueillies en vertu de ces lois pourraient être partagées avec le Mouvement sportif constituaient un projet de l'AMA, et que l'Agence y référerait comme des protocoles de partage d'informations. Plusieurs avancées avaient été faites à ce chapitre, mais bon nombre de lois et de règlements devaient être évalués afin que le processus soit efficace. Certains pays disposaient de lois, d'autres disposaient de règlements; l'AMA cherchait donc des moyens d'établir des protocoles afin que les informations soient partagées facilement. Le directeur général dit que les membres se rappelleraient que l'AMA avait eu des discussions avec le gouvernement italien avant les Jeux olympiques de Turin et qu'ils connaissaient les résultats positifs liées aux informations transmises au CIO à Turin. Il explique que l'AMA pourrait jouer ce rôle dans le cadre des Jeux olympiques de Londres, si nécessaire. Il dit que l'AMA n'avait pas eu de discussions avec le Canada, qu'il avait été mis au courant de cette question la veille et qu'elle avait été réglée depuis. De son point de vue, l'AMA était prête à aider au besoin.

En réponse à la question de monsieur Lissavetzky, il prend le point de vue de monsieur Lissavetzky en y intégrant des informations sur les ligues professionnelles tirées de son propre rapport. Il explique que la définition de ligue professionnelle était très vaste, on y incluait notamment le kickboxing de Thaïlande. Si monsieur Lissavetzky lui demandait de couvrir toutes les ligues professionnelles, c'était une chose, mais s'il lui demandait de fournir un rapport sur toutes les ligues professionnelles des États-Unis, c'était une toute autre chose. Il se dit heureux de fournir ces informations parce que l'AMA était en pourparlers avec les deux. Il profite de l'occasion pour remercier monsieur Lissavetzky pour son invitation et l'accepte volontiers.

Il conclut cette période de questions, puisque les autres interventions étaient des commentaires. Il invite ceux qui avaient d'autres points à ajouter à le faire.

LE PRÉSIDENT remercie le directeur et redonne la parole à monsieur Pound.

M. POUND souhaite ajouter deux points. Il dit peut-être ne pas avoir été assez clair en exprimant son commentaire sur Interpol. Il dit avoir essayé de faire comprendre aux membres qu'il était plus difficile pour un organisme tel qu'Interpol d'organiser les dispositions législatives dans un pays sans égard à la Convention. Selon lui, il était beaucoup plus difficile d'adopter de nouvelles lois, d'obtenir du temps au calendrier parlementaire, etc., que de laisser les agents de police chevronnés expliquer aux représentants des pays comment utiliser et modifier les règles déjà en place. Il est d'avis qu'une organisation était mieux placée à cet égard.

À moins qu'il ne l'ait déjà sous-entendu en abordant le point sur les listes d'analyse, il dit que le directeur général ne lui avait pas fourni de réponse claire à sa question. Il poursuit en disant que si l'AMA devait modifier le Standard international pour les laboratoires, elle devait le faire; l'AMA ne pouvait tout simplement pas continuer à fonctionner selon un système où se passaient des ententes particulières en matière de contrôles. Quant aux prélèvements d'échantillons hors compétition, il s'agissait de méthodes frauduleuses combinées des laboratoires de l'AMA et des organisations responsables qui demandaient les contrôles, et il trouvait cela stupéfiant. Si l'AMA devait modifier le Standard international pour les laboratoires, elle devait le faire immédiatement.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Pound et invite les membres à prendre une pause-café.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport du directeur général.

## 4. Opérations/Gestion

### 4.1 Désignation du Comité exécutif 2010

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres que le premier point touchera le Comité exécutif 2010 et que les membres disposaient de l'information sur la constitution proposée du Comité exécutif. Un seul individu n'avait pas été nommé. Il s'agissait du ministre de la Tunisie. La seule raison pour laquelle il en était ainsi était que le cabinet dans ce pays n'avait pas encore été formé en raison des élections récentes. Dès lors, l'AMA fournirait le nom du ministre lorsqu'il serait disponible. Il demande au Conseil de fondation d'approuver la composition du Comité exécutif 2010.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils approuvaient ce point.

M. BAKKABULINDI dit qu'il ne s'opposait pas à la proposition; néanmoins, il souhaitait obtenir certaines précisions. La croisade antidopage allait toujours bon train et le Comité exécutif avait une mission à remplir et des objectifs à atteindre. Il dit être d'accord avec la rotation des nominations dans certains pays pour représenter une région en particulier. Il souhaite des précisions sur ce critère, parce qu'il croit qu'il y avait un problème avec la rotation des ministres, surtout en Afrique. Un jour, il y avait un ministre, le jour suivant, on voyait un nouveau visage et le jour suivant, on voyait un autre nouveau visage. Il explique que s'il n'y avait pas de continuité, comment quelqu'un pouvait-il jouer son rôle adéquatement. Il demande des précisions sur le critère utilisé par l'AMA pour sélectionner les noms dans certaines régions.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Bakkabulindi et demande au directeur général de lui répondre.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL répond à monsieur Bakkabulindi en lui expliquant que la nomination des représentants des gouvernements au Conseil de fondation incombait à chaque région. Il poursuit en disant que l'AMA recevait des nominations de membres des régions, et que chaque membre siégeant au Conseil de fondation avait un mandat de trois ans. Ce mandat pouvait être plus long, mais ne pouvait pas dépasser neuf ans. Les régions procédaient aux nominations et les soumettaient ensuite à l'AMA. Quant aux représentants des régions siégeant au Comité exécutif, il revenait aussi aux régions de procéder aux nominations. Pour l'Afrique, c'était cette région même qui avait choisi le représentant pour siéger au Comité exécutif. Son mandat durait une année. Cette représentation était réévaluée annuellement.

LE PRÉSIDENT croit comprendre que les membres appuyaient la recommandation proposée par le directeur général.

### DÉCISION

La composition du Comité exécutif 2010 est approuvée.

### 4.2 Conseil de fondation

#### 4.2.1 Composition 2010

#### 4.2.2 Confirmation de la composition pour les autorités suisses

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que ce point touchait la mise à jour aux six mois de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses. Il dit que les membres pourraient constater que la liste des membres était pour les prochains six mois. Un seul nom ne figurait pas sur cette liste; il s'agissait du cinquième représentant du gouvernement de l'Europe. Ce nom serait soumis à la suite d'une réunion avec les ministres d'Europe prévue le 9 décembre. Dès que l'AMA connaîtrait ce nom, la direction

remplirait le formulaire pertinent et l'enverrait aux autorités suisses. Il demande aux membres d'approuver la liste. Une modification en addenda serait faite le 9 décembre.

M. LISSAVETZKY dit que le représentant proposé était madame Markovic, la ministre de la Jeunesse et du Sport et que cette nomination avait été approuvée à l'unanimité à la réunion du comité ad hoc au Conseil de l'Europe. Comme elle était la seule candidate, le comité des ministres allait vraisemblablement approuver sa nomination.

LE PRÉSIDENT répond que l'AMA inclurait son nom à la liste, sur réception de la confirmation de l'approbation officielle.

#### DÉCISION

La composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses est approuvée.

#### **4.3 Composition des comités permanents et groupes de travail 2010**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres qu'ils disposaient tous d'une liste de personnes sélectionnées pour faire partie des comités permanents 2010. Il explique la procédure voulant que l'AMA recevait des nominations et que, pour chaque comité permanent, le président, les présidents des comités permanents respectifs et lui-même (directeur général) déterminaient la composition conformément à la constitution. On procédait ainsi afin d'assurer un certain équilibre entre les continents, les sexes, le Mouvement sportif et les gouvernements. Il dit qu'il y avait 50 membres représentant l'AMA au sein des comités permanents, notamment sept de l'Afrique, huit des Amériques, huit d'Asie, vingt-trois de l'Europe et quatre d'Océanie. On comptait 31 hommes et 19 femmes. En ce qui a trait à l'équilibre entre le Mouvement sportif et les gouvernements pour les trois comités : Santé, médecine et recherche, Éducation, et Finance et Administration, on comptait 18 membres des gouvernements et 15 du Mouvement sportif. Le directeur général ne comptait pas les membres du Comité des sportifs, puisque les sportifs étaient des sportifs; certaines nominations provenaient des gouvernements et d'autres du Mouvement sportif. Ils étaient traités comme des sportifs et c'était, selon lui, la façon de procéder.

La deuxième composante de ce point touchait les groupes d'experts. Il explique que l'AMA avait invité des experts à siéger au sein des groupes d'experts, notamment le Comité Laboratoires, le Comité AUT, le Comité sur le dopage génétique et le Comité Liste. Il dit que l'AMA avait lancé des invitations et serait en mesure de former les comités une fois les réponses reçues. Il explique qu'il serait inapproprié d'annoncer le nom d'experts faisant partie d'un comité avant de donner à ces personnes l'opportunité de répondre à l'invitation. Il ajoute que la composition de ces groupes d'experts serait affichée sur le site Web de l'Agence le 18 décembre prochain et que le Conseil de fondation recevrait la liste de ces membres. Ces groupes étaient composés d'experts et ne faisaient pas l'objet d'une nomination par les partenaires; ces experts étaient sélectionnés pour leur expertise. Il termine en disant que c'était ainsi que l'AMA procédait à cet égard depuis sa création.

#### DÉCISION

La composition des comités permanents et des groupes de travail 2010 est approuvée.

#### **4.4 Indicateurs de performance du plan stratégique**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que le rapport parlait de lui-même.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Indicateurs de performance du plan stratégique.

### **5. Juridique**

#### **5.1 Mise à jour : Juridique**

M. NIGGLI rappelle aux membres qu'il ferait quelques commentaires sur les causes en suspens inscrites dans son rapport et que, comme il s'agissait d'une réunion publique, des représentants des médias étaient sur place. Il commence en abordant un cas qui était malheureusement récurrent, le cas Valverde. Cette affaire était en suspens depuis plus de deux ans et engendrait beaucoup de frustration auprès de l'UCI et de l'AMA. Il y avait, pour cette cause, deux appels devant le TAS. L'un était l'appel initial fait suite à la décision de la fédération espagnole de cyclisme de ne pas poursuivre le sportif. La deuxième cause était une intervention faite dans le cadre de l'appel fait par le sportif à la suite de la décision des autorités italiennes, le CONI, de sanctionner le sportif pour une période de deux ans. La raison pour laquelle cette cause était toujours en instance était simple. Il explique qu'il avait été extrêmement difficile d'accéder à la preuve, notamment une poche de sang saisie dans le cadre de l'opération, qui se trouvait au laboratoire de Barcelone. Il poursuit en disant que l'AMA avait obtenu la preuve depuis, au moyen de diverses opérations et à l'aide des autorités criminelles italiennes. Il espère qu'il y aura une audience en mars afin de mettre un terme à toute cette affaire.

Monsieur Niggli attire ensuite l'attention des membres sur la situation en Belgique. Il y avait deux cas : d'abord, l'appel de la demande faite par un syndicat de sportifs devant les tribunaux flamands en lien avec le décret flamand sur la localisation, et ensuite la note circulatoire envoyée par le gouvernement flamand. Dans ces deux cas, l'AMA avait été admise comme partie intéressée et participerait à ces deux cas en Belgique. Parallèlement, il y avait l'affaire des deux joueurs de tennis qui avaient reçu des sanctions d'une année : trois refus de fournir des informations sur la localisation pour l'un, et un contrôle manqué et deux refus de fournir des informations sur la localisation pour l'autre. Ces joueurs de tennis avaient décidé de contester la sanction et le système tout entier, notamment en faisant appel devant le TAS et en déposant une plainte contre la Commission de l'Union européenne. Ils avaient aussi déclaré aux médias qu'ils se rendraient à la Cour européenne des droits de l'Homme, à Strasbourg. Il ajoute que l'AMA collaborait avec les autorités flamandes et les rencontrerait à Bruxelles le vendredi suivant afin de s'assurer qu'ils avaient orchestré la stratégie adéquatement.

Monsieur Niggli aborde d'autres causes résolues depuis la rédaction de son rapport. L'une concernait monsieur Munsberg et le salbutamol. Le joueur avait été banni pour une période de six mois. L'affaire avait conclu que le sportif avait inhalé du salbutamol, et que la concentration était tellement élevée que le tribunal avait conclu qu'il ne s'agissait pas d'une utilisation à des fins thérapeutiques et qu'il s'agissait d'un cas de dopage. Cette affaire constituait une bonne jurisprudence. Il explique que le salbutamol était une substance pour laquelle il était difficile de poursuivre en raison des limites qui n'étaient pas aussi précises que pour les autres substances. Ceci avait démontré que, pour les sportifs qui utilisaient cette substance, il y aurait des causes et des sanctions.

Une autre affaire touchait le joueur de hockey sur glace allemand, monsieur Bush. Le TAS avait décidé de bannir le joueur pour une période de deux ans. Le sportif avait fait appel devant le Tribunal fédéral de Suisse, qui avait accueilli cet appel. Il explique ne pas avoir de détails sur la décision, puisque le tribunal ne l'avait pas encore rendue. Il croit qu'il s'agissait d'une affaire de juridiction, étant donné que les règles de la fédération allemande à l'époque n'étaient pas conformes avec celles de la fédération internationale et ne prévoyaient pas de droit d'appel. Il dit qu'il sera intéressant de voir ce que le tribunal en pensait.

Il affirme avoir de bonnes nouvelles concernant le cas Cañas. L'affaire touchait une plainte faite par monsieur Cañas auprès de la Commission européenne deux ans auparavant. Une décision avait été rendue récemment par la Commission; elle n'était pas encore diffusée, mais la Commission la rendrait publique sous peu, selon monsieur Niggli. Il s'agissait d'une bonne décision. La Commission avait rejeté la plainte du joueur. Elle avait aussi donné des indications claires voulant que les règles antidopage devaient être strictes, qu'elles n'étaient pas incompatibles avec la loi sur la concurrence en Europe, qu'elles étaient justifiées par un but légitime et qu'elles étaient nécessaires. Ces décisions indiquaient clairement qu'il y avait une échelle de sanction dans le Code et que la Commission n'y voyait pas d'incongruités. Il ajoute qu'il ne s'agissait pas d'une décision du tribunal, mais plutôt de la Commission. Le sportif pouvait s'adresser à la Cour européenne de justice, mais la décision de la Commission serait quand même utile.

Il parle brièvement de l'affaire Pechstein. L'AMA n'avait pas été impliquée dans cette cause, mais, à la lumière des récentes discussions portant sur le profil longitudinal, il était important de souligner que cette décision serait certainement utile pour le passeport dans le futur, puisqu'elle établissait un ensemble de principes de droit auxquels l'AMA pourrait se référer plus tard dans les causes liées au passeport. Même si le cas n'en était pas un lié au Passeport biologique, il comportait plusieurs conclusions qui pourraient être utiles pour le passeport et pour les organisations.

Avant de terminer sa présentation, il souhaite répondre à la question soulevée par monsieur Pound sur la protection des renseignements. Pour autant que l'AMA était concernée, les travaux se poursuivaient avec le Conseil de l'Europe afin de définir ce que signifiait le temps de rétention. Et l'AMA s'était entendue pour collaborer avec le Conseil de l'Europe. L'AMA allait vérifier toutes les informations recueillies en matière de lutte contre le dopage dans le sport, et évaluer le temps qu'elle devrait conserver ces informations pour chacune des catégories. Ce processus susciterait des discussions et des consultations, mais il était continu. Outre ce fait, madame Battaini-Dragoni lui avait confirmé durant la pause qu'il n'y avait pas d'affaire en instance liée à la protection des renseignements que l'AMA devrait traiter.

M. POUND dit qu'un point l'avait marqué à la lecture des appels. La fédération nationale ou l'ONAD ou la FI responsable ne participait pas financièrement. Il croit que l'AMA devrait explorer la possibilité suivante (il laisse à la direction le soin de décider) : si l'AMA faisait appel, que l'organisation responsable ne participait pas et que l'AMA gagnait sa cause, il devrait y avoir une contribution versée à l'AMA pour compenser les frais encourus. En revanche, si l'AMA perdait, il en reviendrait à l'AMA de payer. La communauté sportive portait des jugements stratégiques à savoir qui devrait payer pour les causes.

LE PRÉSIDENT note le commentaire de monsieur Pound.

M. MCQUAID commente au nom de l'UCI et appuie ce que monsieur Niggli avait dit sur l'Opération Puerto et les cas similaires. Ces cas avaient engendré beaucoup de frustrations et s'étaient avérés très coûteux pour l'UCI sur le plan des ressources financières et humaines. De plus, il explique que le public avait du mal à comprendre pourquoi cette affaire était toujours en cours après trois ans. Tout cela minait la crédibilité des démarches entreprises pour le Mouvement sportif.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport juridique.



## 6. Finance

### 6.1 Mise à jour : Finance

M. REEDIE informe les membres que le procès-verbal de la réunion du Comité Finance et Administration tenue à Lausanne en juillet était très bref. La mise à jour financière n'était constituée que d'une page et demie, ce qui, en son sens, n'était pas représentatif de la longue journée de discussions portant sur les finances de l'AMA. Le Comité avait d'abord essayé de réviser le budget 2009 afin de constater à quel point il était précis, il avait vérifié la constance des contributions des gouvernements, il avait examiné les investissements outre les simples dépôts d'argent. Il pouvait confirmer qu'il s'agissait d'investissements protégés conçus pour générer le niveau de taux d'intérêt le plus élevé possible en cette période où les taux d'intérêt avaient chuté considérablement. Chaque année, le Comité passait en revue le budget et scrutait minutieusement les coûts encourus par l'Agence. Il ajoute que deux documents explicatifs étaient joints aux présentes et qu'il allait y référer au cours de son rapport.

#### DÉCISION

Il est pris note des mises à jour de Finance.

### 6.2 État des contributions gouvernementales/du CIO

M. REEDIE dit que l'état des contributions se trouvait dans son rapport. Il avait apporté une mise à jour la veille dans le cadre de la réunion du Comité exécutif. Cette modification stipulait qu'en date du 27 novembre 2009, l'AMA avait perçu 98,48% des contributions des autorités publiques du monde entier, auxquelles le Mouvement olympique versait une contribution équivalente. A l'heure actuelle, cette situation était qualifiée de satisfaisante. Il ajoute que monsieur Niggli regardait cette situation de près et avait dit aux membres, la veille, que certains pays d'Asie qui avaient déjà remis leurs contributions l'année précédente ne l'avaient pas encore fait cette année.

#### DÉCISION

Il est pris note des mises à jour au rapport sur l'état des contributions gouvernementales / du CIO.

### 6.3 Comptes trimestriels 2009 (3<sup>e</sup> trimestre)

M. REEDIE informe les membres que les documents liés aux comptes trimestriels présentaient des données fort intéressantes. Elles présentaient des données pour les neuf premiers mois de l'exercice financier, durant lesquels l'AMA n'avait pas encore tout dépensé. Elle avait donc 30 millions de dollars en liquidités, dont une grande partie était déjà réservée aux opérations en marche ou à la recherche. Il dit que les membres devraient se rappeler qu'au cours des trois derniers mois de l'année, l'AMA n'avait eu pratiquement aucun revenu, mais devait quand même composer avec les dépenses régulières. Il attire l'attention des membres du Conseil de fondation sur la deuxième partie de ce point, qui se voulait une comparaison du budget à la fin de septembre approuvé l'année précédente avec les dépenses actuelles. Il dit qu'il voyait ces données tous les mois et savait que l'AMA était conforme avec ses prévisions budgétaires. Il avait donc posé des questions au département Finance. Découlant du budget par rapport aux chiffres réels pour les neuf mois jusqu'à la fin de septembre, il avait demandé si les prévisions des coûts de litiges seraient exactes. On lui avait dit qu'elles le seraient vraisemblablement. Comme monsieur Niggli l'avait déjà dit aux membres, il y avait beaucoup d'activités juridiques au sein de l'AMA et celles-ci étaient coûteuses. Monsieur Reedie dit qu'il s'était aussi informé des réunions intergouvernementales, et s'il en jugeait le rapport du directeur général décrivant les réunions de l'AMA et des gouvernements, il était surpris des difficultés financières des compagnies aériennes. Il dit

que l'AMA voyageait beaucoup et que ces dépenses étaient très coûteuses. Il dit ne pas savoir comment y remédier. Peut-être que dans le futur, on pourrait convenir d'une politique voulant que l'AMA soit représentée par une autre personne que le directeur général à certaines réunions. De plus monsieur Niggli passait beaucoup de temps en déplacement de Montréal à Bruxelles ou à Lausanne; il s'agissait aussi d'un point à évaluer. Il suppose que les dépenses additionnelles liées à ADAMS, afin de s'assurer que l'AMA soit conforme pour les Jeux olympiques de Vancouver, seraient moins élevées. Les communications générales d'entreprise respectaient le budget. L'engagement aux FI en vertu de SportAccord était entièrement couvert. L'autre partie avait été assumée par le Mouvement olympique et cela avait été respecté. Il ajoute que la bonne nouvelle financière était que monsieur Andersen avait mené efficacement les activités de conformité et de supervision du Code, à un point tel que les chiffres réels seraient inférieurs aux prévisions budgétaires.

### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour aux Comptes trimestriels 2009 (3<sup>e</sup> trimestre).

#### **6.4 Budget 2010**

M. REEDIE fait référence à deux annexes abordées précédemment. La première annexe était une justification des données du budget 2010 par le Comité Finance et Administration. Elle touchait les revenus et les dépenses de toutes les rubriques administratives de l'Agence. Il espère que ces informations éclaireraient les membres.

La deuxième annexe, portant le nom *Financial Forecast* (Prévisions financières), renfermait des suggestions particulières. Il rappelle aux membres qu'il avait déjà fait mention auparavant qu'avec une bonne planification financière et un peu de chance (notamment les contributions à recevoir des autorités publiques, les contributions des années antérieures, etc.), l'AMA avait réussi à accumuler une somme importante en fonds non attribués. Il explique qu'il était nécessaire, à titre de fondation établie en vertu de la loi suisse, de disposer d'un certain capital. Le Comité Finance et Administration souhaiterait constituer un fonds de réserve adéquat et ajouter 2,4 millions provenant des fonds non attribués au capital de 4 millions, maintenant ainsi un fonds de réserve de 6,4 millions de dollars. Cela pouvait représenter une grosse somme d'argent, mais il en coûtait de 2,2 à 2,3 millions de dollars par mois pour faire fonctionner l'Agence. Il ajoute que si les données pour 2010 étaient exactes, il y aurait un déficit de 580 000 \$ US en 2010. Cela supposait 3 millions de dollars en fonds non attribués. Il explique que le Comité avait suggéré que ces 3 millions de dollars soient versés au besoin à raison d'un million de dollars par année. Au terme de la réunion du Comité exécutif de la veille et des recommandations qui y avaient été faites, particulièrement celles par le Comité Éducation qui a vu deux de ses projets refusés, il croit que les prévisions budgétaires seraient modifiées pour 2010, à savoir : il a été recommandé que l'AMA dépense seulement 525 000 \$ plutôt qu'un million de dollars par année. De cette somme, 500 000 \$ représentaient une allocation additionnelle à la recherche médicale. Ainsi, la somme alloué à monsieur Rabin et son département serait de 5,5 millions de dollars en 2010. Les 25 000 \$ restants seraient consacrés à un projet pilote du département de monsieur Koehler. Cela signifierait que l'AMA conserverait 475 000 \$ en fonds non attribués. Il espère que les membres seraient à l'aise avec cette décision.

Les détails du budget 2010 figuraient au point 6.4 (annexe 2). Il attire l'attention des membres sur la première page qui présentait la partie des revenus et celle des dépenses par département. Il espère que les membres approuveront un budget proposant une hausse de 4% des contributions des gouvernements et du Mouvement olympique. Il est d'avis que l'AMA pouvait améliorer sa position en termes de revenus à savoir l'accès à des fonds pour la recherche médicale au sein de l'UE à Bruxelles. Si l'AMA pouvait

coordonner cette politique, elle pourrait utiliser les demandes des laboratoires européens à Bruxelles comme faisant partie du budget général de recherche, lequel autoriserait des fonds pour la recherche ou pour d'autres besoins. Il poursuit en disant que l'AMA avait réduit le budget pour les litiges l'année suivante. Mais il croit qu'il était peut-être utopique de penser ainsi, à la lumière des informations fournies au cours des 24 dernières heures. Les coûts étaient élevés. Il ne s'agissait pas seulement de coûts mentionnés par monsieur Pound et les coûts du TAS, parce que le TAS changeait sa structure de perception des frais. Il croit que la suggestion proposée par l'AMA afin de récupérer certains coûts lors des appels conjoints était une très bonne idée. L'intention de réduire les coûts liés à ADAMS pouvait être examinée. Les mises à niveau au système avaient été financées adéquatement et monsieur Niggli aborderait ce point un peu plus tard dans son rapport. Les prévisions en termes de flux monétaire n'avaient pas été modifiées. Comme il n'avait pas connu les intentions du Comité exécutif, les données n'étaient donc plus à jour. Il devait donc revoir les informations et les présenter à nouveau. Il croit que le Conseil de fondation devrait traiter ce point l'année suivante, en mai, une fois qu'il verrait les contributions versées au cours des quatre ou cinq premiers mois de l'année et une fois que l'AMA commencerait à planifier la situation financière pour 2010.

Il poursuit en disant qu'il serait heureux de répondre à toutes les questions des membres et ajoute que l'AMA se trouvait dans une bonne situation. Le Comité croit que l'AMA devrait économiser ses fonds non attribués de façon qu'elle le jugerait appropriée. S'il n'y avait aucune question, il propose que le président demande l'approbation du budget. Il propose officiellement que les membres approuvent le budget 2010 et la constitution d'un fonds de réserve officiel, que le Comité évaluerait séparément dans le futur.

### DÉCISION

Le budget 2010 et la constitution d'un fonds de réserve officiel sont approuvés.

#### **6.5 Sélection des auditeurs pour 2010**

M. REEDIE propose officiellement la reconduction du mandat des auditeurs de l'AMA, PricewaterhouseCoopers, dont les bureaux se trouvaient à Lausanne et à Montréal. Il précise qu'ils effectuaient cette tâche depuis quelques années à la satisfaction de l'AMA. Il propose au Conseil de fondation la reconduction du mandat de PricewaterhouseCoopers en 2010.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Reddie, et le Comité Finance et Administration, qui s'était rendu à Lausanne pour évaluer et étudier de près toutes les questions liées au budget dont les recommandations avaient été approuvées.

M. REEDIE remercie le personnel du département des Finances de Montréal. Il croit vraiment que le Comité avait fourni aux membres des informations très claires sur les finances de l'Agence et espère qu'ils trouveraient ces informations utiles.

MME BATTAINI-DRAGONI dit qu'elle avait beaucoup apprécié cette présentation qui avait aussi été soumise par écrit la veille. Les membres de CAHAMA et ceux des états membres du Conseil de l'Europe étaient très attentifs aux augmentations dans les budgets. Ils avaient noté une hausse de 3% l'année précédente et les documents de monsieur Reddie présentaient maintenant une hausse de 4,36%. Elle dit comprendre et approuver cette situation, mais tenait à préciser que, pour les budgets à venir, et ce, à compter de 2011, les états membres du Conseil de l'Europe souhaiteraient échanger d'avance avec l'AMA sur les activités prioritaires de l'Agence. Les membres croyaient que cet exercice était important afin de comprendre pourquoi l'AMA avait besoin de ressources additionnelles en temps de crise financière, crise qui mettait beaucoup de

pression sur tous les états membres. Elle souligne l'intérêt marqué des états membres du Conseil de l'Europe à l'égard de la préparation du budget de 2011.

## DÉCISION

La proposition de reconduire le mandat des auditeurs PricewaterhouseCoopers en 2010 est approuvée.

### **7. Code mondial antidopage**

#### **7.1 Rapport intérimaire sur la mise en place et la conformité du Code**

LE PRÉSIDENT demande aux membres de prendre note de l'addenda soumis en matinée, au terme des discussions survenues la veille dans le cadre de la réunion du Comité exécutif. Ce rapport n'était pas un rapport de conformité, mais un rapport sur les progrès. Il rappelle que le Conseil de fondation avait demandé un tel rapport en mai dernier.

M. ANDERSEN dit que le président avait fait allusion au rapport qui stipulait clairement qu'il ne s'agissait pas d'un rapport de conformité. Il explique que le rapport de conformité serait soumis au Conseil de fondation en novembre 2011 et réitère que le présent rapport était sur les progrès réalisés. Pour ce rapport, on l'avait mandaté de fournir des détails sur la situation de chaque signataire. Il souligne que bon nombre d'organisations antidopage disposaient de bons programmes antidopage. Certaines de ces organisations antidopage devaient régler certains points mineurs avant qu'elles ne soient déclarées conformes au Code. Il poursuit en disant que l'AMA fournissait son soutien continu aux signataires afin de les aider à devenir conformes au Code. Il rappelle qu'il avait souvent soutenu que le rapport de conformité au Code était constitué de différentes étapes, notamment l'acceptation du Code, l'adoption des règles conformes au Code et l'application des règles des signataires (le cœur du programme) ou l'application du programme lui-même. Il dit qu'il y avait eu 649 acceptations du Code, 400 règles soumises et plus de 300 règles déclarées conformes au Code. Il ajoute que les membres disposaient de toutes les données dans les tableaux et les documents fournis.

En date de dimanche, l'AMA avait reçu les règles de la Chine et celles-ci avaient été déclarées conformes au Code par les experts juridiques. Il explique qu'il y avait aussi eu des échanges avec la Russie sur des questions liées aux dispositions législatives pour le recours aux agents de contrôle du dopage étrangers en Russie. Cette question était maintenant réglée. La question touchant l'importation et l'exportation d'équipement de contrôle du dopage avait également été réglée. La question en suspens avec la Russie touchait l'importation et l'exportation des échantillons biologiques; il espère régler la question avec ses collègues russes.

M. CRAVEN se reporte à la page 8 du rapport original qui fait référence aux FI faisant partie du Mouvement paralympique. La terminologie « basketball pour les handicapés » inscrite dans le deuxième paragraphe devrait être remplacée par « basketball en fauteuil roulant » (pour la IWBF); le titre apparaissait aussi dans le troisième paragraphe. Il dit que cette terminologie devrait être corrigée.

Au nom des fédérations internationales, M. MCQUAID précise que toutes les FI des sports d'été et d'hiver étaient conformes au Code, outre quelques détails mineurs à régler.

MME BATTAINI-DRAGONI dit qu'on accordait beaucoup d'importance à ces informations et que, du point de vue de l'Europe, elle dit comprendre que la question de la conformité était de s'engager dans un processus où, petit à petit, tous fournissent des efforts pour s'améliorer et pour atteindre le plus haut niveau de conformité possible. Ceci étant dit, elle croit que, dans le cadre du processus, le fait de partager des

informations avec l'AMA quant à la conformité serait fort utile pour les états membres concernés. Le tableau démontrait que plusieurs pays d'Europe, déjà membres de la Convention antidopage du Conseil de l'Europe, apparaissaient comme non-conformes au Code. Elle souhaiterait discuter avec la direction de l'AMA afin de trouver des moyens pour améliorer les informations. Pour s'améliorer et comprendre les raisons de non-conformité, tout le monde devait obtenir le plus d'informations possible.

M. POUND demande s'il existait un modèle pour comparer tous ces jugements afin de comprendre comment se mesure la conformité. Il croit qu'il serait utile que le Conseil de fondation connaisse précisément les critères, à savoir comment l'AMA obtenait toutes les informations, comment elle évaluait ces informations et si tout ça était ou non crédible.

LE PRÉSIDENT affirme que oui, mais qu'il laisserait à monsieur Andersen le soin de donner plus de détails.

M. ANDERSEN dit à monsieur Craven que l'AMA modifierait la terminologie utilisée à la page 8 du rapport original.

Il note le commentaire de monsieur McQuaid. En termes d'engagement de l'Europe dans le processus, il dit n'avoir aucun problème à partager avec le Conseil de l'Europe les communications échangées avec chaque état membre et chaque ONAD. Il dit que l'AMA avait beaucoup de communications et de correspondances avec les diverses ONAD des états membres; il ajoute que si le Conseil de l'Europe souhaitait y prendre part, avec l'accord des états membres et des ONAD, l'AMA serait heureuse de partager ces informations.

Il suppose que monsieur Pound faisait référence aux pratiques lorsqu'il demandait des critères, puisque la mise en place du Code en soi était une question juridique traitée par nos firmes d'avocats à Montréal et à Lausanne. Ces firmes adhéraient strictement aux dispositions du Code, particulièrement les règles textuelles (verbatim). Il explique que l'AMA avait aussi développé des règles modèles pour les ONAD et les FI. Ces règles n'étaient pas obligatoires, mais prenaient en compte tous les articles du Code. La question de la mesure de la conformité du Code en termes de pratiques était très complexe. L'AMA pourrait probablement mesurer le nombre de contrôles réalisés par chaque organisation antidopage, mais à l'heure actuelle, elle ne disposait d'aucuns moyen pour mesurer la qualité de ces échantillons, et d'aucuns moyen pour comprendre la création des organisations antidopage, leur structure, les comités des AUT, et ainsi de suite. L'AMA se pencherait sur ces points dans les années à venir, au moment où elle devrait aborder les pratiques et où il ne resterait que quelques questions mineures à régler en termes de règles. Il ajoute que la plupart des signataires étaient presque conformes, mais que l'AMA avait quelques points liés aux pratiques et à l'application des règles. L'AMA se concentrerait sur ces points dans les années à venir.

LE PRÉSIDENT souligne qu'il s'agissait d'un rapport sur les progrès réalisés et en prend bonne note. Il ajoute qu'un autre rapport serait déposé en mai 2010.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport intérimaire sur la mise en place et la conformité du Code.

### **7.2 Mise à jour : Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques**

M. NIGGLI dit que le Comité exécutif avait approuvé le Standard par vote circulatoire. Il avait été modifié afin de se conformer à la nouvelle Liste des interdictions approuvée en septembre par le Comité exécutif. Le Standard entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

LE PRÉSIDENT dit qu'il y avait eu des discussions sur ce point la veille.

M. MCQUAID parle au nom du Mouvement sportif. Ce point avait été approuvé assez tardivement et certaines FI devraient modifier leurs règles en conformité. En raison de la

tenue de certaines réunions et de certaines procédures, cela pourrait prendre un certain temps. Il demande donc à l'AMA de faire preuve de patience alors que les FI modifiaient leurs règles. Le Standard avait été accepté.

#### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour sur le Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques.

### **7.3 Mise à jour : Standards internationaux de contrôle (localisation)**

M. ANDERSEN dit que le directeur général avait déjà abordé ce point. Il explique que ce processus se ferait en fonction d'une expérience de 11 mois connue avec le Standard sur la localisation. La question de la localisation avait été présentée dans le Code 2003 comme élément non-obligatoire, alors que dans le Code 2009, elle l'était. Néanmoins, bon nombre d'organisations antidopage avaient de l'expérience à ce chapitre. L'AMA comptait réunir un groupe pour aborder les questions liées à ce Standard, et présenter un rapport au Conseil de fondation en mai.

PROFESSEUR LJUNGQVIST demande si des sportifs actifs feraient partie de ce groupe.

M. ANDERSEN confirme que oui.

#### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour sur les Standards internationaux de contrôle (localisation).

## **8. Départements/Activités**

### **8.1 Éducation et Programme de développement**

M. KOEHLER informe les membres qu'il souhaitait leur donner un aperçu d'une nouvelle vidéo produite en collaboration avec les départements Communication, et Standards et Harmonisation. Cette vidéo abordait le processus de contrôle du dopage. La dernière vidéo était d'une durée de 35 minutes. La direction de l'AMA avait réalisé qu'elle ne captait pas vraiment l'attention des sportifs ou du personnel de soutien. Il explique que l'AMA avait essayé de simplifier le processus en produisant une vidéo d'une durée de cinq minutes. La vidéo était interculturelle et n'était pas seulement axée sur le sport, et elle encourageait d'autres personnes à l'utiliser et à la partager dans leur propre pays. Elle avait été produite en collaboration avec le COVAN, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Monsieur Koehler invite les membres à visionner la vidéo et ajoute qu'elle était disponible en français, en anglais et en espagnol. L'AMA avait aussi collaboré avec des partenaires pour offrir une vidéo avec des sous-titres en allemand, en arabe, en russe et en portugais.

Il dit qu'il voulait présenter un concept lié au programme éducatif plutôt que de présenter tout ce qui avait été fait. Ces informations étaient déjà dans son rapport. Il explique que l'AMA cherchait à changer toute une génération, nommément la génération « je, me, moi » afin de passer à une génération du « nous », à la Génération « Franc Jeu ». Certains diraient que la génération « je, me, moi » était individualiste, où les gens étaient encouragés à être eux-mêmes et à croire en leurs moyens. Cette génération avait été élevée dans un but d'atteindre des objectifs très élevés, et pour cette génération, ce n'était pas la manière d'atteindre ces objectifs qui comptait, mais bien de les atteindre à tout prix (par exemple, être admis à l'université, obtenir un emploi, etc.). Cette culture aurait-elle fait en sorte que la génération « je, me, moi » en était une formée de tricheurs? Et en se penchant sur le phénomène des tricheurs, il se demandait pourquoi certains sportifs ou individus justifiaient ce comportement. Certains affirmaient que tout le monde trichait, alors pourquoi pas eux? Les efforts étaient minimes et la

reconnaissance était instantanée. Pourquoi déployer d'importants efforts quand on pouvait prendre des raccourcis si faciles? D'autres diraient qu'il existait des raisons pour expliquer de tels comportements, et que l'Internet et les technologies avaient contribué à ce phénomène de triche, notamment le manque de contacts interpersonnels, la vie numérique, la séparation du monde extérieur. Il ajoute qu'il était difficile de retracer les individus parce qu'ils pouvaient garder un certain anonymat sur Internet. De plus, il croyait que le phénomène avait été minimisé et que personne ne réglait la question. En étudiant la société, il constatait qu'il y avait des tricheurs partout : des cadres d'entreprise, des sportifs, et maintenant des étudiants. Une étude récente avait démontré que, sur 4 500 étudiants, 75% avait admis avoir triché, 50% avait avoué avoir plagié et 50% avait dit que le fait de copier des questions et des réponses d'examen ne constituait pas de la triche. Tout cela faisait partie des comportements de la génération « je, me, moi ». En outre, les adultes ne donnaient pas le bon exemple. Les étudiants justifiaient la tricherie en disant qu'ils devaient le faire pour rester dans le coup et maintenir des standards élevés. Il se demande s'il y avait une porte de sortie pour échapper à cette tendance. Certains diraient non. D'autres diraient oui et d'autres, possiblement. Le phénomène de la triche ne serait jamais enrayé complètement, mais il pouvait être réduit. Il demande aux membres ce qu'ils en pensaient. Le Mouvement sportif pouvait-il jouer un rôle pour aider à régler ce problème? Il croit que oui et ajoute que l'AMA se trouvait dans une position unique avec ses partenaires, à savoir des gouvernements et des organisations sportives qui collaboraient et qui luttaient contre ce fléau.

Au sein de l'AMA, il y avait une approche étendue et l'AMA collaborait avec ses partenaires. Elle disposait déjà d'éléments pour enrayer la triche : prévention, détection et dissuasion. On avait recours à la détection et à la dissuasion plus que jamais. La recherche s'améliorait, on procédait à des contrôles en compétition et hors compétition ainsi qu'à des analyses longitudinales. Toutes ces approches fonctionnaient. Des sportifs avaient été pris à tricher et avaient été sanctionnés. Parmi les autres éléments, il y avait aussi les investigations qui fonctionnaient très bien. Néanmoins, il dit qu'un autre élément méritait plus d'attention : la prévention. Il croit qu'on devait déployer plus d'efforts et de ressources pour inculquer des valeurs liées à un mode de vie sain, pour collaborer avec les autorités publiques et les organismes sportifs, pour passer le message dans les écoles, le tout au moyen de la recherche en sciences sociales afin de progresser dans la bonne direction. Il cite un proverbe nigérien qui disait qu'il fallait tout un village pour éduquer un enfant. Pour réussir, tout le monde devait participer, pas seulement l'AMA.

Il explique que les sportifs étaient des individus uniques et subissaient beaucoup plus de pression que la moyenne des individus dans la société. Les pressions venaient des entraîneurs, des commanditaires, des avocats, des parents, des administrateurs sportifs, des coéquipiers et des médecins. Les sportifs subissaient aussi beaucoup de pressions sociales avec l'Internet et les possibilités de se procurer des substances en ligne.

Il explique que l'AMA tentait de faire la différence entre information et éducation. Comme l'avait dit William Inge : « L'objectif de l'éducation est la connaissance non pas des faits, mais des valeurs ». Il souhaite expliquer ceci en deux parties. Des informations étaient fournies sur les règles, les droits et les responsabilités; il s'agissait d'un processus lié à « l'ici et maintenant ». Avec l'éducation, l'AMA cherchait à changer les comportements et cela se faisait à long terme. Il dit que l'information et l'éducation étaient complémentaires. Toutefois, on devait se concentrer davantage sur la prévention. Il ajoute qu'une étude en Australie avait démontré que pour chaque million de dollars investi dans les campagnes de prévention, on avait noté une réduction de 1,5%. Il croit que l'on devait investir plus de ressources dans ce secteur. L'approche de l'AMA en matière de détection, de dissuasion et d'information visait à cibler les sportifs de haut niveau en les informant.

L'une des priorités de l'AMA à l'heure actuelle était la jeunesse. Il était important de se concentrer sur des programmes de prévention solides. L'AMA était d'avis que les

jeunes pouvaient former la génération du « nous ». Ils étaient des messagers et pouvaient faire passer des messages plus rapidement et rejoindre plus d'individus. Ils étaient des façonneurs de tendances, ils lançaient des modes; les entreprises évaluaient leurs comportements avant de prendre des décisions. Les jeunes étaient des moteurs d'économie et étaient informés plus que jamais. L'univers de leurs parents n'était plus le centre de l'Univers. Ils pouvaient faire des recherches sur Internet et lancer des discussions. Ils étaient des décideurs éclairés. Monsieur Koehler croit que l'époque actuelle foisonnait de possibilités pour capter l'attention des futurs leaders, pour leur inculquer des valeurs leur permettant de faire les bons choix. L'AMA voulait que les jeunes partagent une culture de sport, de santé, de sensibilisation et de valeurs éthiques. Certes, il avoue que ce n'était pas une tâche facile, et se demandait comment l'AMA allait y arriver. L'AMA avait tenu des groupes de discussions à Montréal et au Cap, réunissant des jeunes afin d'aborder ces questions. Les activités proposées devaient être amusantes et interactives. On devait y intégrer des messages, travailler avec les partenaires et les jeunes. En se penchant sur les programmes existants, on constatait qu'il existait d'excellents programmes offerts par les différentes organisations antidopage. Elles présentaient toutes leurs propres messages et programmes et étaient, somme toute, très efficaces. Il se demande si les organisations étaient efficaces dans le cadre de leur approche individuelle. Arrivaient-elles à faire passer le message en faisant toujours cavalier seul? Devions-nous collaborer plus étroitement? L'AMA devait-elle diffuser un message unique plus puissant pour obtenir des résultats durables? Les organisations devaient-elles collaborer et diffuser un message unique? Était-il nécessaire de prendre part à la génération du « nous »?

Il dit qu'un autre concept serait la Génération Franc Jeu, une génération qui adhérerait aux valeurs du sport sans dopage. Il explique que ce projet serait lancé à Singapour et que l'objectif était d'inciter les sportifs à prendre part à cette génération et de montrer au monde entier que le sport était l'un des outils les plus équitables et puissants pour choisir la paix, le franc jeu et le respect. Il se demande si le moment n'était pas venu d'envisager une campagne unique diffusant un message unique, à savoir : « Dis NON au dopage! »

Il dit que l'AMA avait piloté un programme auprès de la Fédération internationale de hockey sur glace en lançant la campagne Rondelle verte. Il explique que des rondelles vertes et des ballons verts avaient été placés sur les terrains et la glace durant les périodes d'échauffement. L'AMA avait piloté ce programme durant l'été et les sportifs avaient même rapporté la rondelle dans leur pays. Une fois lancées sur la glace, les rondelles avaient immédiatement suscité des discussions sur l'antidopage, la prévention, les dangers du dopage et ainsi de suite. Il s'agissait donc d'un outil qui engendrait des discussions sur la question et non un malaise. Il ajoute que l'AMA souhaitait que d'autres sports participent à ce mouvement. D'autres sports pouvaient potentiellement se joindre à l'AMA et porter de l'équipement sportif de couleur verte pendant la période d'échauffement, afin de prendre position et avoir des sportifs comme modèles ou encore pour laisser savoir au monde entier que le dopage n'a pas sa place au sein du sport.

Il parle de l'approche et donne l'exemple d'une pyramide. Il explique que l'AMA voulait diffuser un message puissant au public et aux sportifs d'élite afin qu'ils disent non au dopage. Pour les jeunes, l'AMA voulait faire en sorte qu'ils fassent partie de la Génération Franc Jeu en pratiquant un sport exempt de dopage. Le fait qu'il n'y ait qu'un message unique ne signifiait pas que les organisations ne pouvaient pas avoir leurs propres programmes.

Tel que souligné dans son rapport, monsieur Koehler explique que l'AMA avait pris plusieurs mesures et collaborait avec les partenaires. Il parle du projet pilote avec le ministère de l'Éducation du Mexique, où plus de 200 000 professeurs enseignaient les valeurs du sport sans dopage. De plus, une série de mallettes éducatives étaient partagées avec les partenaires. On avait aussi publié une version finale des livres de la collection « Choisis ta propre aventure » (*Choose your own adventure*). L'AMA planifiait aussi de se rendre aux Jeux olympiques de la Jeunesse 2010 et avait collaboré avec le



CIO pour préparer cet événement; elle comptait y présenter des jeux interactifs destinés aux sportifs afin qu'ils soient placés en situation de faire des choix et qu'ils comprennent les répercussions de tels choix. Il croit qu'il était nécessaire de se concentrer sur la recherche en sciences sociales afin que l'AMA transmette le bon message et pose les gestes pertinents. Il poursuit en disant que l'AMA révisait actuellement les modèles de pratiques exemplaires pour aider les partenaires dans le développement de leurs programmes d'éducation. Selon lui, les règles de l'AMA devaient être mises à jour. Il dit que l'AMA possédait une bibliothèque en ligne et encourageait les partenaires à soumettre leur matériel, lequel serait diffusé dans la bibliothèque afin que d'autres en bénéficient sans réinventer la roue. La brochure sur les dangers du dopage présentait un message ludique quoique très sérieux aux sportifs; elle était facile à comprendre et imprimée partout au monde, puisque la technologie n'était pas la même partout. Il parle aussi des livres Chooseco qui permettaient aux lecteurs de faire des choix. De bons choix menaient à des finales positives, et de mauvais choix menaient à des finales moins positives. Il y avait un livre pour les adolescents et un autre pour les enfants, « Toujours dernier » dont l'histoire ne portait pas sur le dopage, mais plutôt sur les valeurs, la triche et les décisions. Il dit aussi que l'AMA offrait des malles éducatives (enseignants, entraîneurs, agents de contrôle du dopage) et qu'elle était sur le point de finaliser la mallette des médecins du sport. Ces outils étaient disponibles en tout temps et tous les partenaires pouvaient les utiliser. Dans la prochaine année, l'AMA offrirait la mallette des entraîneurs en ligne. L'AMA avait reçu beaucoup de demandes de soutien et croyait que le temps était venu d'offrir du matériel interactif en ligne. Elle le ferait au début de 2010.

Il conclut sa présentation en disant que nous devons collaborer et coordonner nos activités, partager nos idées et investir des ressources et du temps. Les partenariats étaient nécessaires parce que l'AMA ne pouvait y arriver seule. Il croit qu'il devrait y avoir un message unique afin de rassembler la génération du « nous », la Génération Franc Jeu.

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils avaient des questions ou des commentaires.

M. BAKKABULINDI remercie monsieur Koehler pour sa présentation. Il trouvait les idées et les messages fantastiques. Il se demande comment les mettre en place, par où commencer, et quels étaient les groupes cibles. Il ajoute que la ratification des conventions par les gouvernements était une chose, et que la mise en place des aspects clés des conventions était une toute autre chose. Si toutes ces bonnes idées devaient être mises en place, les décideurs devaient commencer à penser à agir. Il donne un exemple de ce qui avait été fait en Ouganda au moyen d'ateliers offerts par l'AMA. Un programme éducatif sur l'éducation physique et le sport avait été initié et intégrait une composante sur l'AMA. L'objectif était de répandre la nouvelle dans les écoles afin que les enfants comprennent que le dopage était dangereux. En agissant de la sorte, la mise en place serait simple et claire. Il fallait aussi trouver un autre moyen pour toucher les jeunes qui ne fréquentaient pas l'école. Il est d'avis que l'AMA pourrait atteindre ses objectifs d'ici cinq à dix ans.

PROFESSEUR DVORAK félicite monsieur Koehler pour son excellente présentation. Il propose de remplacer le terme soccer par le terme football; il pourrait alors imaginer l'équipe des Bafana Bafana portant des robes vertes, ce qui serait joli, selon lui.

M. JURITH félicite monsieur Koehler pour son excellente présentation. Il croit que les gouvernements avaient longtemps encouragé le Comité exécutif à concentrer ses efforts sur des programmes destinés à la jeunesse, et se dit heureux de voir le nombre varié de programmes à l'ordre du jour. Les États-Unis avaient beaucoup d'expérience en gestion, révision, recherche et évaluation de la constitution d'un bon message de lutte contre le dopage et de prévention des drogues. Donc, en réaction à la proposition d'offrir un message unique ou plusieurs campagnes, il dit qu'il existait plusieurs études à ce chapitre qui pourraient aider l'AMA et le département Éducation à tirer des conclusions. Il ajoute qu'il serait heureux de collaborer avec l'AMA quant à la direction du programme. Vu l'expérience des États-Unis à cet égard, il dit qu'il y avait deux éléments essentiels.

D'une part, le message devait être cohérent; c'était la clé d'une campagne réussie. D'autre part, le message devait être cohérent sur le plan culturel selon les jeunes ciblés. Il était nécessaire, selon lui, de tenir compte de ces deux éléments. Il ajoute qu'il y avait eu une multitude de recherches réalisées au cours des dernières années. Il répète qu'il serait heureux de partager ces informations avec le Comité Éducation.

M. POUND affirme qu'il s'agissait là d'un bel exemple d'innovation. Il est d'avis que les expériences dans les techniques de communication sociales qui se développaient au rythme de l'éclair pourraient être explorées. Il dit ne pas avoir de commentaire particulier à formuler sur le contenu éducatif (il laissait aux experts le soin de le faire), mais il croit que cette option méritait d'être explorée. L'avantage était que, bien qu'il ne pouvait être offert universellement, sauf de façon électronique, il était peu coûteux.

Concernant la vidéo de cinq minutes sur le contrôle du dopage, il pose deux questions. Il dit qu'il y avait une statistique dans la vidéo sur laquelle monsieur Koehler devrait se pencher, à savoir que pour chaque million de dollars investis dans les programmes d'éducation, on avait noté une réduction de 1,5% du dopage. Il croit que les critiques pourraient dire que si quelqu'un dépensait un million de dollars pour les contrôles du dopage, ce pourrait être supérieur à 1,5%. Il croit peut-être avoir mal compris ce que monsieur Koehler avait voulu dire.

Il dit ensuite que son rapport était bien fait et qu'il touchait le sport en général. Sa deuxième question touchait une confusion potentielle dans la partie des analyses; elle stipulait que s'il y avait des résultats d'analyse anormaux, l'échantillon B était analysé. Dans la cinquième partie portant sur les droits des sportifs, on abordait le droit du sportif de demander des analyses de l'échantillon B. Ces informations lui semblaient incohérentes. Encore une fois, il dit avoir peut-être mal compris les informations fournies. Il ajoute que dans la partie trois, tout portait à croire que l'analyse de l'échantillon B se faisait automatiquement, alors que si une personne était impliquée, il croyait que cette personne était avisée et avait le droit de demander une telle analyse. Si la personne ne faisait pas une telle demande, seuls les résultats de l'échantillon A étaient pris en compte.

M. CRAVEN dit que la relation entre le CIP et l'AMA était excellente. Il félicite monsieur Koehler pour son excellent rapport. Il avait abordé l'aspect social en parlant de la génération « je, me, moi », la génération « nous » et la génération Franc Jeu. Il dit avoir été touché par l'enthousiasme de monsieur Koehler.

M. KALTSCHMITT félicite monsieur Koehler pour son excellente présentation. Il dit avoir toujours cru que l'éducation constituait la clé pour diffuser les informations liées à l'antidopage. Il est d'accord avec monsieur Pound sur la question de la technologie; les jeunes passaient près de huit heures par jour devant un ordinateur. Il a constaté qu'au Guatemala il fallait rendre les programmes très attrayants pour les jeunes.

M. MCQUAID félicite aussi monsieur Koehler pour son excellente présentation. Il ajoute que l'AMA se dirigeait dans la bonne direction. Cela était important pour les FI. Plusieurs FI avaient déjà lancé leurs propres campagnes et il croyait qu'il était nécessaire d'impliquer la jeunesse. Toutes les FI salueraient cette initiative et l'incorporeraient possiblement dans leurs propres activités. Concernant la participation des jeunes en bas âge, il dit qu'il s'agissait d'une bonne idée. Il ajoute que toutes les FI accueilleraient favorablement cette initiative.

M. KOEHLER répond aux commentaires et aux questions des membres. Il affirme que monsieur Bakkabulindi avait tout à fait raison par rapport à la nécessité de pénétrer les écoles. Il remercie monsieur Bakkabulindi pour son engagement et lui confirme que l'AMA continuerait à collaborer avec l'Ouganda.

Il remercie monsieur Jurith pour son offre. Il ajoute que l'AMA avait aussi fait des recherches, mais que plus il y en avait, mieux ce serait. L'AMA contacterait probablement monsieur Jurith à cet égard la semaine suivante.

Il dit à messieurs Pound et Kaltschmitt que leur idée liée aux communications virales sur Internet était déjà abordée par les Communications de l'AMA et madame Masse. Il se dit heureux que le Comité exécutif ait accepté, la veille, un projet de recherche ciblée sur la mise en place de la version 2.0 du Web. Il ajoute que les membres en apprendraient plus sur la question dans le rapport de madame Masse.

Il dit qu'il examinerait la vidéo au peigne fin pour s'assurer qu'elle ne comportait pas d'erreurs. S'il en trouvait, il informerait monsieur Pound.

Il dit au professeur Dvorak que le terme soccer serait remplacé par football et dit qu'il serait heureux de former un partenariat avec la FIFA et un ballon de football (et non un ballon de soccer).

Il dit à monsieur McQuaid que l'AMA accueillerait des partenariats avec toutes les FI qu'il représentait.

LE PRÉSIDENT se dit heureux des commentaires des membres. Il ajoute que monsieur Koehler avait déployé beaucoup d'énergie pour sa présentation et qu'elle avait eu un impact sur les membres. Il dit être toujours heureux de recevoir des commentaires et remercie les membres d'avoir pris le temps de s'exprimer.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport Éducation et  
Programme de développement.

### **8.1.1 Rapport du président du Comité Éducation**

M. BOUCHARD remercie les autorités suédoises au nom du gouvernement du Canada d'avoir permis à l'AMA d'organiser les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation dans leur magnifique ville de Stockholm. Il les remercie aussi d'avoir organisé un dîner fort agréable la veille.

Il souhaite faire quelques commentaires sur les activités du Comité exécutif et ensuite aborder les conclusions de la dernière réunion du Comité Éducation.

Il dit qu'au cours de la dernière décennie, l'AMA avait fait plusieurs avancées en matière de lutte contre le dopage dans le sport. L'un des domaines où les progrès avaient été importants était l'éducation. À son avis, l'éducation était un outil puissant pouvant être utilisé dans la lutte contre le dopage dans le sport, puisqu'elle avait le pouvoir d'influencer la prochaine génération de sportifs, ainsi que le personnel de soutien des sportifs, par la diffusion d'informations pertinentes et la promotion de comportements éthiques dans le sport. Il avait fallu investir à long terme pour changer les comportements de façon positive. Monsieur Bouchard est heureux de dire que l'AMA avait rempli sa mission en matière d'éducation et de prévention, et continuerait à le faire. Il explique que ce rôle de leadership ne serait possible qu'à l'aide du soutien et de l'engagement des partenaires de l'AMA.

Il est aussi satisfait que la nouvelle version du Code et de la Convention de l'UNESCO exigeaient le développement de programmes d'éducation. Avec cette incitation à faire des changements, l'AMA voyait plus de partenaires investir plus de temps et plus de ressources dans ce domaine crucial. Le rôle de leadership de l'AMA en matière d'éducation et de prévention avait été possible grâce au soutien et à l'engagement de tous les partenaires et au moyen de partenariats avec les autres organisations.

Il souhaite informer les membres des développements de la récente réunion du Comité Éducation tenue à Montréal en octobre 2009. Il dit être très heureux des activités réalisées par le Comité Éducation de l'AMA. Le Comité était satisfait des outils développés par le département et encourageait leur développement futur, ainsi que le partage des ressources au profit de tous les partenaires. Lorsqu'il parle de partage d'informations, il note que l'AMA disposait d'excellents programmes (notamment les mallettes des agents

de programme, des entraîneurs et des enseignants). Il fallait s'assurer de la promotion et de la distribution adéquates de ces outils, et s'assurer qu'ils soient offerts au plus grand nombre d'intervenants possibles.

Il ajoute que les membres du Comité étaient très satisfaits de la qualité des propositions reçues pour le programme de subvention de recherche en sciences sociales. L'augmentation du financement alloué à ce programme, au budget 2010, favoriserait son succès.

Le Comité était fort encouragé par la direction que prenait le programme destiné à la jeunesse, notamment la mise en place du programme de la Génération Franc Jeu, dont le lancement officiel était prévu aux Jeux olympiques de la Jeunesse 2010 à Singapour. Ce programme était très important afin d'encourager les jeunes sportifs à faire les bons choix lorsque confrontés au dopage.

Il ajoute que le Comité était heureux des partenariats que l'AMA avait formés au fil des ans. L'AMA collaborait étroitement avec les FI, les ONAD, le CIO et les gouvernements. En fait, le projet pilote avec les ministères de l'Éducation avait beaucoup de succès et continuait de progresser.

Il conclut en disant que les membres du Comité Éducation étaient très satisfaits du soutien que le volet éducation avait obtenu du président, du Comité exécutif et du Conseil de fondation. Ce faisant, il encourage tous les partenaires à investir du temps et des ressources afin d'éduquer les sportifs et leur entourage.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Éducation.

### **8.1.2 Programme de développement antidopage**

#### **– 8.1.2.1 Rapport sur la réunion de ROAD (Koweït)**

M. KOEHLER aborde le programme de développement et la situation du programme des ORAD. Il décrit la situation en 2004. C'était au moment où le programme de développement antidopage avait été présenté afin d'encourager les programmes antidopage, d'aider les pays et les régions ne disposant pas de tels programmes et de veiller à ce que tous les sportifs provenant de tous les pays et de tous les sports soient soumis aux mêmes protocoles et processus antidopage.

Il explique que le développement antidopage se concentrait sur deux aspects : le soutien aux ONAD et le programme de développement auprès des ORAD. Ce programme avait été conçu pour réunir les pays, les gouvernements et les CNO dont la situation géographique et les intérêts étaient similaires, et ce, afin d'encourager le partage d'informations favorisant les activités antidopage. Le projet avait été piloté en 2004 en Océanie, et l'AMA avait aujourd'hui six ORAD en Afrique, deux en Amérique, cinq en Asie, une en Europe et une en Océanie, avec un total de 122 pays (15 ORAD) engagés dans la lutte contre le dopage.

Les tâches des ORAD différaient d'une région à l'autre. Essentiellement, le principe voulait que les ORAD aident chaque pays à : coordonner les contrôles, partager les ressources en vue de développer les programmes d'éducation et d'information, travailler à la gestion des résultats et à la formation des experts, former des comités d'AUT, obtenir le soutien et le financement de la région, gérer et former les ACD, favoriser les ententes (les ORAD collaboreraient d'ailleurs avec SportAccord), et collaborer avec les organisateurs de grandes manifestations sportives.

Il explique que les membres de l'ORAD étaient des représentants des gouvernements ou du CNO, mais qu'ils étaient nommés par les deux entités et devaient s'engager et favoriser les activités, et veiller à ce que les règles et les processus antidopage soient mis en place. On leur confiait la tâche de mettre en place des programmes de contrôle et

d'éducation. Ils devaient obtenir l'appui des fédérations nationales afin d'assurer une cadre et une structure. Ils devaient aussi obtenir le soutien et le financement pour leurs programmes antidopage et collaborer avec les ACD en matière d'éducation.

Il dit que le développement des ORAD avait débuté avec la mise en place d'une structure de base, ce qui avait été fait dans toutes les régions. L'AMA avait ensuite formé tous les ACD, les experts des AUT et de la gestion des résultats, puis elle avait aidé à constituer les comités d'appels et avait enseigné aux membres comment mettre sur pied des programmes éducatifs. Aujourd'hui, l'AMA collaborait à l'échelle internationale; tout le monde mettait l'épaule à la roue et soutenait l'AMA. Les bienfaits du programme étaient que l'AMA voyait de plus en plus de pays devenir conformes au Code; en signant le Code et en mettant en place les règles, ils mettaient en place des processus nationaux et régionaux. On était de plus en plus sensibilisés. Il dit que quatre ans auparavant, personne ne savait ce qu'était l'antidopage. Aujourd'hui, les gens comprenaient leurs droits et leurs responsabilités. Les FI avaient maintenant recours aux ORAD pour les aider à réaliser des contrôles. De plus en plus de pays ratifiaient la Convention de l'UNESCO et obtenaient du soutien et de la reconnaissance dans leurs régions. De plus, ils collaboraient avec l'AMA, bien entendu. Ces organisations n'appartenaient pas à l'AMA. L'AMA ne faisait que faciliter le processus et il en revenait à l'ORAD de veiller au développement par la suite.

Il explique qu'il y avait toutefois des défis et que le programme des ORAD n'était pas parfait. Parmi les exemples, il cite le manque d'expertise, les barrières de communication (certains individus ne consultaient leur boîte de courriels qu'une fois par mois), le financement et la recherche de ressources, la mise en place des programmes. Dans certaines régions, cela était plus difficile. L'AMA bénéficiait autrefois du soutien du Secrétariat du Commonwealth, qui octroyait du financement pour les administrateurs dans quatre régions en offrant 10 000 livres destinés à l'éducation et aux déplacements. Ce financement avait malheureusement cessé le mois précédent, donc les ORAD concernées ne disposaient d'aucun financement. Encore une fois, l'AMA avait tenté de régler ce problème et avait pu compter sur le soutien du gouvernement australien qui avait accepté d'appuyer l'ORAD d'Océanie pour les deux prochaines années en fournissant les fonds nécessaires pour engager les administrateurs des ORAD, pour l'éducation et les déplacements et pour soutenir le bureau. L'AMA souhaitait également remercier le gouvernement du Canada qui avait offert son soutien à l'ORAD des Caraïbes. L'AMA avait aussi demandé l'aide de deux autres gouvernements pour les zones 5 (Afrique de l'Est) et 6 (Afrique du Sud). Il rappelle que toute forme de soutien serait bien accueillie.

Il dit qu'il avait été convenu qu'une évaluation du programme des ORAD serait nécessaire cette année et que l'AMA ne pouvait continuer à répéter les mêmes choses. Il explique que deux étapes avaient été franchies : un sondage auprès des ORAD et une conférence des ORAD au Koweït. Les résultats du sondage avaient démontré que tous les pays bénéficiaient des ORAD; si les ORAD aidaient les pays à développer et à mettre en place des programmes, les principaux défis et problèmes touchaient le financement, l'engagement des gouvernements et des CNO, les relations entre les gouvernements et les CNO, la responsabilité du programme et la communication. C'est pour toutes ces raisons qu'une conférence des ORAD avait été organisée. L'AMA avait réuni 15 ORAD (présidents et administrateurs) au Koweït et le Conseil olympique d'Asie avait été l'hôte de la conférence. L'objectif de celle-ci avait été d'évaluer le programme et de proposer un plan pour l'avenir. L'AMA avait pu compter sur la participation de partenaires clés, dont l'Institut de l'Afrique du Sud pour le sport sans dopage, l'Agence antidopage du Royaume-Uni, l'IAAF et les organisations continentales dont SportAccord. En soi, la conférence des ORAD était axée sur l'auto-évaluation, la gouvernance, la durabilité, la conformité au Code et l'éducation. En passant en revue les conclusions de cette conférence, les participants s'étaient entendus pour dire que le programme des ORAD permettait de renforcer les activités de lutte contre le dopage et qu'il devait se poursuivre. Les ORAD avaient progressé. Des avancées avaient été réalisées dans chaque région. Il appert que les ORAD avaient très certainement contribué à faire

avancer la cause de la lutte contre le dopage dans le sport. Même s'il restait encore beaucoup de travail, on arrivait à trouver des solutions aux problèmes. Les participants avaient aussi affirmé qu'ils souhaitaient conserver la structure actuelle (avec des représentants des gouvernements et des CNO), en veillant à ce que les bonnes personnes siègent au conseil, que celles-ci soient plus actives, aient plus de responsabilités et remplissent des fonctions leur permettant de faire avancer les choses. Comme il avait été mentionné, tout le monde devait respecter les objectifs initiaux, à savoir que les ORAD étaient en place afin de soutenir les activités de lutte contre le dopage au moyen de projets et de partenariats. Pour qu'elles soient prises au sérieux, les ORAD devaient être efficaces tout en tenant les gouvernements et les CNO au courant de toutes les activités afin d'obtenir du soutien. Les ORAD devaient participer à plus de forums régionaux, s'assurer que les projets avancent, demeurer visibles et justifier leur existence. Elles devaient aussi tenir les partenaires au courant et ne pas s'attendre à ce que les gens croient qu'elles méritaient du soutien simplement parce qu'elles étaient des ORAD. Elles devaient poser des gestes, si petits soient-ils, afin de s'assurer que les programmes antidopage soient efficaces dans leurs pays. Il poursuit en disant que les messages clés retenus étaient les suivants : il était nécessaire de régler les problèmes liés à l'établissement des ORAD, les ORAD devaient avoir un administrateur dans la région, le président devait être actif et les activités devaient se poursuivre pour aller de l'avant.

Quant à l'avenir, il dit que l'AMA évaluerait l'engagement de chaque bureau. À la création des ORAD, il avait été convenu que chaque pays serait responsable de son bureau et engagerait le personnel requis. Cela n'avait pas été le cas. L'AMA avait réalisé que le fait de disposer d'un personnel à temps plein faisait toute la différence; il importait d'avoir du personnel pleinement disponible pour aider la région. Les ORAD voulaient aussi s'assurer que le personnel dans les bureaux avait les compétences adéquates; elles avaient donc demandé à l'AMA de l'aider à développer un programme pour les former en matière de gestion d'un bureau, de planification, de budget, etc. Concernant la coopération entre les ORAD, elle était souhaitable. Il ajoute que les ORAD procéderaient à une auto-évaluation et que l'AMA évaluerait aussi les ORAD de façon intégrée. Il dit que l'AMA comptait développer un plan stratégique dans chaque région et veillerait à ce que chaque région fasse des progrès en respectant ses objectifs.

DR GERRARD souligne que l'ONAD de Nouvelle-Zélande et celle de l'Australie étaient prêtes à offrir une contribution financière et une contribution « charitable » à l'ORAD d'Océanie pour soutenir l'éducation, la formation des ACD et un nombre limité de contrôles pour cette ORAD.

M. POUND demande si monsieur Koehler connaissait, de mémoire, les données sur les organisations antidopage établies, de sorte que les membres sachent combien étaient couvertes par une OAD ou une ORAD. Il dit être intéressé à voir la référence à la Convention de l'UNESCO et se questionne sur les efforts réalisés à savoir s'il pouvait exister des liens directs entre l'établissement d'une ORAD et la ratification de la Convention dans ces régions.

PROFESSEUR DE ROSE dit que l'OSP avait dépêché un représentant à la réunion des ORAD pour observer la façon de faire du Conseil olympique d'Asie avec les ORAD dans la région. L'OSP évaluait les moyens de soutenir les ORAD en Amérique.

M. KOEHLER répond aux commentaires. Il dit que la Nouvelle-Zélande avait appuyé l'ORAD d'Océanie depuis le début et remercie le Dr Gerrard pour son soutien continu à la région en termes d'expertise et de ressources.

En réponse à monsieur Pound, il dit ne pas connaître les données sollicitées, mais serait heureux de les lui fournir plus tard. Par rapport à la Convention de l'UNESCO, il s'agissait d'une question que l'AMA traitait avec les ORAD. Il ajoute que celles-ci avaient une opportunité d'avoir des ressources au moyen du Fonds volontaire. L'AMA avait aussi inscrit dans les termes de référence que les membres non-signataires de la Convention ne devraient peut-être pas faire partie d'une ORAD.

Il remercie le professeur de Rose pour son soutien au Koweït. La formation aux ORAD permet le développement.

#### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour sur le Programme de développement antidopage.

## **8.2 Science**

### **8.2.1 Rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche**

PROFESSEUR LJUNGOVIST dit aux membres qu'ils trouveraient dans leurs dossiers un rapport plus détaillé présentant les activités importantes depuis la dernière réunion. Il souligne le fait que les activités principales du Comité Santé, médecine et recherche étaient de faire des recommandations relativement à la Liste des interdictions et de faire des recommandations au Comité exécutif sur l'octroi de financement pour la recherche. Ces deux points avaient été abordés et présentés au Comité exécutif en septembre. Il explique que la Liste avait été approuvée et entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et que les sommes allouées aux projets de recherche avaient été approuvées au même moment.

Il souhaite aborder quelques points dans son rapport. Certaines personnes lui avaient parlé des analyses de l'hormone de croissance, en notant qu'il y avait eu quelque 2 000 analyses d'échantillons au cours des ans et qu'aucune n'avait rapporté de résultats positifs, en dépit des rumeurs voulant que cette substance était utilisée. Il dit que l'AMA devait être prudente en mettant en place des méthodes qui n'étaient pas efficaces. Les premières tentatives pour les analyses de l'hormone de croissance avaient été faites lors des Jeux olympiques à Athènes; il y avait eu des problèmes avec le producteur de réactifs requis, ce qui avait occasionné des délais avant que d'autres analyses puissent être faites pour cette substance. Les raisons de ces résultats non positifs s'expliquaient par le fait que les analyses étaient à la phase préliminaire. Le rapport indiquait qu'on essayait encore différentes approches et méthodes; ainsi, la méthode la plus efficace n'était peut-être pas encore au point ou en place. L'aspect le plus important était qu'on l'avait utilisée lors de contrôles en compétition et que le temps disponible pour détecter l'hormone de croissance était très limité, ainsi les analyses de l'hormone de croissance devaient être faites lors de contrôles hors compétition inopinés. Il explique que ce point était souligné dans son rapport, dans la section où il rapporte qu'il était nécessaire de réaliser des contrôles hors compétition à une plus vaste échelle avant d'évaluer adéquatement les méthodes actuelles. Il s'agissait d'un rapport intérimaire abordant ce point. Il dit que les membres constateraient aussi que des sommes importantes du budget pour la recherche ciblée et réactive étaient consacrées à développer des méthodes d'analyse de l'hormone de croissance. Il se dit confiant que l'AMA aurait bientôt des informations adéquates à ce chapitre.

Il souhaite aussi aborder un autre point. Le groupe d'experts sur le dopage génétique avait tenu sa réunion. Il exprime sa reconnaissance à l'égard du professeur Friedman qui avait présidé la réunion et qui avait dit qu'il existait tellement de données scientifiques que l'AMA devrait évaluer les méthodes à utiliser pour ses besoins en matière de détection de manipulation génétique. Plutôt que de continuer à distribuer des sommes pour la recherche consacrée à des projets qui semblaient prometteurs, l'AMA devait se concentrer sur les données déjà disponibles.

Il conclut sa présentation et dit aux membres de se référer aux documents écrits.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche.

### 8.2.2 Mise à jour : Passeport de l'Athlète/Variables sanguines

M. NIGGLI dit que ce point avait été abordé la veille par le Comité exécutif, lequel avait approuvé les documents techniques pertinents. Il s'agissait de la conclusion d'un long processus, de longues discussions entre experts afin de trouver les meilleures solutions scientifiques et juridiques possibles pour mettre en place un passeport solide et fiable.

Il poursuit en expliquant que l'objectif du passeport comportait deux objectifs : le premier étant d'identifier les tricheurs et de les poursuivre en vertu de l'article 2.2 du Code. L'autre objectif était lié au fait que, dans bon nombre de cas, il n'y aurait peut-être pas suffisamment de preuves pour poursuivre, mais que le passeport fournirait quand même de bonnes indications sur les sportifs et aiderait les organisations à mettre en place un programme efficace de contrôles ciblés et à réaliser des contrôles plus intelligents. Ce module était le module hématologique. Il poursuit en disant que le Passeport de l'Athlète était composé de deux parties : d'abord des lignes directrices expliquant de quoi était constitué le passeport et comment le mettre en place, et une deuxième partie renfermant les documents techniques liés aux différents standards, soit le Standard international pour les laboratoires et les Standards internationaux de contrôle. Il s'agissait de documents techniques obligatoires auxquels les utilisateurs du programme du passeport devaient se conformer.

Il explique qu'il y avait quatre documents techniques. Le premier, lié aux Standards internationaux de contrôle, touchait le prélèvement d'échantillons, la manière de prélever le sang en compétition et hors compétition, les particularités liées au passeport, les questions clés à poser aux sportifs au moment du prélèvement afin d'avoir en main toute l'information requise plus tard, et la procédure de prélèvement des échantillons en soi, laquelle était très importante si on voulait obtenir des résultats comparables. Le deuxième document technique, lié aux Standards internationaux de contrôle, se référait au transport et à la conservation des échantillons, ce qui était important étant donné que le sang était une substance très fragile. Ce document expliquait toutes les exigences liées au transport, à la conservation, notamment l'exigence de procéder à l'analyse sanguine dans les 36 heures après le prélèvement. Le troisième document, lié au Standard international pour les laboratoires, abordait les exigences liées aux analyses sanguines destinées aux laboratoires. Il décrivait le type de laboratoire pouvant réaliser des analyses dans un contexte du passeport. Il soulignait également les types de contrôles de qualité internes et externes qui devaient être faits par les laboratoires régulièrement afin de minimiser les variations de résultats d'un laboratoire à l'autre. Il décrivait enfin une section sur la façon de réaliser les analyses. Le quatrième et dernier document technique, lié aux Standards internationaux de contrôle, portait sur la gestion des résultats et la manière de composer avec les résultats avant d'entamer des procédures disciplinaires.

Ce processus pouvait être divisé en deux. La première portait sur les étapes à suivre avant de notifier les sportifs. Si on décelait un profil anormal, celui-ci devrait être examiné par trois experts. Un profil anormal était décelé si un expert l'examinait et évaluait que ce profil était anormal. Une fois le profil examiné, les experts déterminaient si des explications satisfaisantes avaient été fournies. Si ce n'était pas le cas, ils devraient rendre une décision unanime sur la possibilité qu'un sportif ait eu recours à une substance ou à une méthode interdite, et ensuite informer le sportif qui pourrait fournir, à son tour, des explications justifiant son profil. Le groupe d'experts pouvait décider de procéder à des analyses plus poussées ou décider que le profil était normal. Une fois que les experts recevaient les explications du sportif, le même groupe d'experts devrait se pencher sur le profil et décider s'il confirmait sa position initiale. Si le groupe maintenait sa position de base, et déclarait qu'il n'y avait pas d'explication satisfaisante autre que l'utilisation d'une substance interdite ou une méthode interdite, le cas du sportif serait référé aux autorités compétentes qui prendraient les mesures disciplinaires appropriées.

Il ne s'agissait pas de l'outil le plus simple de l'AMA, mais il était efficace une fois en place. Monsieur Niggli explique que les principaux défis se situaient au niveau de la



logistique et du réseau de laboratoires. Le fait de disposer de suffisamment de laboratoires afin que le délai de transport puisse être respecté était très important, de même que le recours aux bons experts pour évaluer les profils sanguins, leur nombre étant très limité dans le monde. Ces points devaient être évalués.

La dernière remarque de monsieur Niggli portait sur l'importance que les membres comprennent que cela n'était pas fondé sur des statistiques. Les statistiques n'étaient là que pour aider à identifier les profils anormaux; les conclusions faisant en sorte qu'il y aurait poursuite ou non provenaient des experts. Il n'y aurait pas de poursuite en fonction de simples statistiques, mais parce que trois experts avaient décidé unanimement qu'il n'y avait aucune autre explication possible que la manipulation.

Il ajoute qu'il était nécessaire de trouver les bons experts, puisque leur nombre était limité dans le monde. Leur apport était important dans chaque cause. Il dit qu'il y aurait des défis en termes de poursuites de ces cas puisque ceux-ci ne seraient pas basés sur la présomption, comme c'était le cas avec les résultats traditionnels, mais que les organisations antidopage devraient bien préparer leurs causes, comme ce fut le cas avec l'affaire Pechstein, qui avait prouvé que ce processus pouvait fonctionner. Il insiste sur le fait que tout cela n'était pas fondé sur des statistiques. Les causes seraient fondées sur l'opinion de trois experts. Cette dimension était très importante. Ces experts devraient aussi être en mesure de défendre leur opinion. Les statistiques ne serviraient qu'à identifier des profils anormaux, mais une fois ces profils identifiés, l'opinion des experts constituerait les fondements de l'affaire.

LE PRÉSIDENT dit que toutes les personnes impliquées dans le processus l'étaient depuis longtemps. Il s'agissait d'une importante avancée. Certes, ce n'était pas la réponse à tous les problèmes de l'AMA, mais c'était un outil de plus. Grâce aux travaux réalisés, l'AMA disposait maintenant de lignes directrices permettant aux organismes antidopage qui souhaitaient utiliser cet outil de simplifier leur tâche. Il est d'avis qu'il s'agissait d'une avancée importante pour l'AMA depuis 2002.

M. POUND croit que le concept était très intéressant et était heureux de voir les développements à ce chapitre. Il ajoute que l'AMA devait se préparer à être contestée les premières fois que l'outil serait utilisé. S'il y avait un groupe de trois experts en tout temps, il pense que l'AMA devrait mettre sur pied un processus à savoir qu'un seul expert se prononce au nom des trois experts. Faute de quoi, l'AMA devrait dépenser des sommes importantes pour leurs déplacements et pour s'assurer qu'ils étaient tous disponibles pour répondre aux questions et résoudre les problèmes. L'AMA ne souhaitait pas que les premiers cas rattachés à ce processus s'étendent sur des années.

LE PRÉSIDENT répond que l'AMA avait pris en compte ce point et qu'une fois à ce stade, un seul des trois experts se prononcerait. Néanmoins, il dit prendre note de la suggestion qui serait, dit-il, prise en compte lorsque l'outil serait utilisé dans les cas de résultats anormaux.

PROFESSEUR LJUNGOVIST se réfère aux propos de monsieur Pound. Il dit que monsieur Pound avait absolument raison. Il rappelle que le passeport avait été conçu notamment pour s'assurer que de telles attaques soient évitées. Ce qui pouvait être discuté, ce que l'AMA avait toujours défendu, qu'il s'agisse du passeport ou non, était l'aspect scientifique de chaque cas. Les membres savaient comment les avocats qui défendaient les athlètes qui se dopaient arrivaient toujours à présenter des concepts scientifiques pouvant mettre en doute les conclusions d'une affaire. On savait qu'ils procédaient ainsi, ce n'était rien de nouveau, mais il fallait s'attendre à une certaine résistance lors des premières utilisations de l'outil. S'il était approuvé, et considérant l'affaire Pechstein, l'AMA agirait immédiatement quant aux Jeux olympiques de Vancouver et demanderait aux laboratoires de Vancouver de faire les numérotations sanguines nécessaires et de fournir les détails sur ces numérotations aux FI concernées, qui devraient les inclure dans leurs propres passeports sanguins. Ceci constituait une importante avancée.

LE PRÉSIDENT demande au Dr Rabin de présenter la question liée à l'accréditation des laboratoires.

DR RABIN est très heureux de présenter monsieur Alan Squirrell aux membres. Celui-ci était agent exécutif de liaison pour l'ILAC, l'*International Laboratory Accreditation Cooperation*. Lorsque l'AMA avait commencé à élaborer le Standard international pour les laboratoires (SIL) en 2002, il souhaitait que l'ILAC y participe à titre de partenaire indépendant afin de renforcer le processus d'accréditation des laboratoires antidopage. Le Dr Rabin était très heureux de rapporter que l'ILAC et l'AMA avaient établi depuis une solide collaboration en matière d'accréditation des laboratoires de l'AMA.

M. SQUIRRELL remercie d'abord le Dr Rabin et remercie aussi les membres de l'avoir invité à une réunion si importante et de lui accorder du temps pour s'exprimer. Il parle au nom de monsieur Pierre, le président de l'ILAC, et de ses membres qui endossaient tous les propos du Dr Rabin et qui étaient heureux de cette collaboration avec l'AMA.

Il donne un bref aperçu de la collaboration AMA-ILAC à ce jour. Comme le Dr Rabin l'avait mentionné, il explique que l'AMA avait pris les devants à la fin de 2002, que l'ILAC avait eu des discussions avec l'Agence et que beaucoup de travail avait été fait depuis. En 2007, à Madrid, messieurs Pound et Pierre avaient signé une entente de principe qui reflétait bien les travaux et la collaboration entourant toutes les questions liées à l'accréditation des laboratoires de l'AMA depuis 2003. Cette entente engageait aussi les deux organismes à collaborer étroitement dans le futur. Il dit que l'ILAC avait respecté cet engagement de soutenir l'AMA le plus possible. Il ajoute que l'ILAC avait très certainement amélioré ses procédures en collaborant avec l'AMA et espère que de bonnes choses en étaient ressorties. Il croit que les rôles complémentaires étaient essentiels dans la lutte contre le dopage dans le sport; les deux organismes avaient donc travaillé de concert afin de reconnaître officiellement les compétences techniques des laboratoires de l'AMA et cela avait ensuite suscité la confiance de la communauté à l'égard des conclusions des laboratoires, à savoir des résultats répondant à leurs besoins. À l'AMA, on basait d'importantes décisions sur ces résultats, ainsi, le rôle de ces laboratoires était crucial. Il ajoute que les membres avaient entendu parler des coûts des contrôles et de l'aspect de la qualité. Il dit qu'il était dommage que des erreurs étaient commises avec de tels résultats scrutés par les médias et les autres organismes. Il croit que les laboratoires de l'AMA représentaient la locomotive; sans des laboratoires compétents et reconnus à l'échelle internationale, l'AMA n'atteindrait pas ses objectifs.

Il poursuit en expliquant que l'ILAC était une entité juridique constituée de 140 membres provenant de 88 pays, qu'elle avait été fondée il y a 32 ans et que la majorité des membres étaient des organismes d'accréditation. Le secrétariat était dirigé par un organisme d'accréditation australien situé à Sydney. Il ajoute que 65 des membres étaient des membres permanents signataires de l'accord de l'ILAC. Les organismes d'accréditation étaient eux-mêmes soumis à l'évaluation des pairs afin de valider leur compétence selon les normes ISO IEC 17011. Il explique que ce processus était très rigoureux. Cet accord de reconnaissance mutuelle aurait 10 ans l'année suivante. Il serait d'une durée de 10 ans et l'ILAC était heureuse d'inviter les représentants de l'AMA à sa réunion annuelle, comme elle le faisait toujours. Les organismes célébraient tous les deux un dixième anniversaire. Il explique que la moitié des membres permanents de l'ILAC étaient impliqués au sein des laboratoires de l'AMA, par exemple, l'organisme d'accréditation d'Espagne avait octroyé l'accréditation aux laboratoires antidopage de Barcelone et de Madrid. Les 65 organismes d'accréditation nationaux octroyaient près de 33 000 accréditations à l'échelle mondiale. Et 35 de ce nombre étaient des laboratoires accrédités de l'AMA. Si cela ne représentait que 0,1% du nombre total de laboratoires accrédités, il s'agissait d'une part importante parce qu'elle défendait le régime de contrôle tout entier de l'AMA.

Il ajoute que le président avait mentionné qu'il existait une source de laboratoires médicaux; bon nombre de ces 33 000 laboratoires étaient des laboratoires médicaux, de pathologie, médico-légaux et cliniques. Il pense que l'ILAC devrait explorer les

possibilités avec l'AMA, notamment en ce qui a trait au passeport biologique et aux analyses sanguines.

Il dit être heureux du fait que l'accréditation des laboratoires de l'AMA par un membre de l'ILAC était maintenant un pré-requis pour obtenir une accréditation de l'AMA. Il accueille cette initiative, car cela avait permis de souligner l'entente entre les deux organismes et de faire connaître les activités de l'AMA aux membres, et vice versa. Il croit que les rôles et les activités complémentaires fournissaient un cadre robuste et rigoureux pour l'évaluation efficace des laboratoires. Tout ceci était fondé sur la norme ISO 17025 pour les exigences générales en matière de compétences et sur le SIL de l'AMA. Tout cela, de pair avec le système d'évaluation externe de la qualité des contrôles de compétences de l'AMA, respectait les exigences requises d'une perspective technique et de gestion afin que la communauté puisse se fier aux résultats des laboratoires.

Parmi les initiatives de l'AMA, il cite la formation des évaluateurs des experts dans l'application du SIL. L'un des évaluateurs devait être présent durant l'évaluation des laboratoires de l'AMA. Ceci favorisait une approche holistique de l'évaluation et minimisait la duplication pour les laboratoires de l'AMA. Ils disposaient maintenant d'une évaluation conjointe plutôt que de deux évaluations distinctes, ce qui permettait de sauver temps et argent. De plus, il souligne que les communications améliorées entre les organismes d'accréditation et l'AMA par rapport aux questions d'évaluation rassuraient les deux parties sur le fait que toutes les exigences étaient respectées. Il dit qu'un deuxième communiqué avait été publié expliquant ce processus conjoint. Cette situation, selon lui, en était une où tout le monde était gagnant, tant l'AMA, l'ILAC que les laboratoires accrédités.

Il dit qu'il sera heureux de poursuivre les travaux dans l'avenir. Il restait beaucoup de travail à faire. Il dit avoir entendu parler des problèmes avec la distribution des échantillons. Les mêmes problèmes subsistaient avec la distribution de matériel de référence ou d'échantillons de contrôles de compétence. Il dit être convaincu que les deux organismes, ainsi que la Fédération internationale de chimie clinique et le BIPM, pourraient collaborer à ce chapitre afin de faire avancer la cause du recours aux laboratoires médicaux accrédités au service de l'AMA.

Il dit qu'il sera heureux de continuer à travailler très fort dans les années à venir au moyen de ces réseaux, et à promouvoir les activités des laboratoires accrédités de l'AMA dans le domaine des mesures, et à aider ceux qui respectaient les exigences rigoureuses à obtenir la reconnaissance internationale qu'ils méritaient. Au cours des sept années où les deux organismes avaient collaboré, il dit que le soutien de la direction de l'AMA, des collègues du Comité des laboratoires, du Docteur Rabin, de madame Ivanova et du personnel scientifique de Montréal avait été incroyable. Il tient à les remercier tous pour leur leadership, leur soutien et leur amitié. Il souhaite beaucoup de succès à l'AMA dans ses projets futurs et ajoute qu'il sera heureux de continuer à collaborer avec l'AMA.

LE PRÉSIDENT remercie monsieur Squirrell pour sa présentation très instructive. Il dit que l'AMA ne possédait pas toutes les connaissances requises dans le domaine des laboratoires et que cet aperçu était fort intéressant et utile.

M. POUND dit qu'il avait remarqué, dans la section 4.12 du rapport, que l'AMA aidait les laboratoires à obtenir des assurances pour la responsabilité professionnelle. Jusqu'ici, seuls 16 laboratoires accrédités l'avaient fait. Sa préoccupation était de nature pratique. S'il dirigeait un laboratoire, il serait parfois tenté de collecter ses 600 dollars (ou peu importe la somme) par analyse et de ne jamais fournir de résultats positifs, puisque les résultats positifs impliquaient de devoir se présenter devant des comités d'audience et le TAS, de dépenser d'importantes sommes, de voir la réputation de quelqu'un se briser, etc. Il dit qu'il était important que les laboratoires disposent d'une assurance adéquate, y compris une assurance en cas de cessation des activités pour traiter ces cas. La nature humaine étant ce qu'elle est, il dit être préoccupé par le fait que les choses puissent prendre une mauvaise tournure.

DR RABIN répond que le SIL exigeait que tous les laboratoires soient assurés. Tous les laboratoires étaient assurés. L'AMA était très prudente à cet égard. Le SIL l'exigeait aussi pour qu'un laboratoire soit accrédité par l'AMA. L'AMA dirigeait maintenant un programme de contrôle de compétences en double aveugle, signifiant qu'avec le soutien des partenaires, l'AMA insérait des échantillons parmi d'autres, elle les envoyait aux laboratoires. Ces échantillons étaient en tous points identiques aux échantillons des sportifs et les laboratoires ne savaient pas qu'ils provenaient de l'AMA. Ainsi, si les laboratoires étaient tentés de ne pas rapporter les analyses aux résultats positifs, l'AMA s'en rendrait vite compte et pourrait demander aux laboratoires de corriger la situation. Si les laboratoires agissaient de la sorte à deux reprises dans même une année, ils étaient suspendus. Il explique que ce programme était très efficace. Il remercie tous les partenaires, les FI et les ONAD qui aidaient l'AMA à insérer ces échantillons parmi d'autres.

#### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour sur le Passeport de l'Athlète et les variables sanguines.

### **8.2.3 Rapport sur le Symposium sur le dopage sanguin**

PROFESSEUR LJUNGOVIST dit qu'un Symposium sur le dopage sanguin, organisé par l'Agence antidopage du Japon, s'était tenu à Tokyo, en novembre. Il remercie sincèrement ses collègues japonais d'avoir organisé l'événement qui, dit-il, avait connu beaucoup de succès et qui avait été inauguré par le membre du Conseil de fondation, monsieur Suzuki. Il relate que les participants s'étaient réunis pendant deux jours afin d'aborder plusieurs points. Le symposium avait réuni 30 scientifiques provenant des quatre coins du monde et 30 experts japonais. On avait noté des progrès. Il y avait eu un rapport sur l'utilisation d'études longitudinales sur le sang, point qui reviendrait lorsque l'UCI aborderait le passeport sanguin. Il y avait eu une présentation sur les nouvelles méthodes pour rendre la détection de l'EPO plus efficace. On avait aussi parlé de la possibilité de mettre en place une méthode de dépistage qui réduirait de façon importante les coûts rattachés aux analyses d'EPO. Une méthode économique qui pourrait écarter les échantillons qui n'étaient pas positifs permettrait une approche plus vaste pour régler les problèmes d'analyse de l'EPO et permettrait de réaliser plus d'analyses à moindres coûts. Il ajoute que ce rapport avait été fort encourageant. Les représentants de l'industrie pharmaceutique avaient décrit ce qui était en cours de réalisation par rapport aux différents médicaments pouvant être utilisés aux fins de dopage. Ceci témoignait de la relation étroite qui existait entre l'AMA et l'industrie pharmaceutique et signifiait que l'AMA serait mieux outillée lorsque de nouvelles substances feraient leur apparition sur le marché.

En résumé, il dit que le Symposium sur le dopage sanguin au Japon avait porté fruits et avait prouvé qu'il existait un besoin pour de telles rencontres, car elles permettaient aux experts du milieu d'échanger. L'approche par rapport à l'EPO avait été saluée par tous les participants, ce qui était encourageant pour tous ceux qui étudiaient les différentes méthodes et qui cherchaient du soutien.

M. OZAKI dit que le Symposium sur le dopage sanguin au Japon avait connu beaucoup de succès grâce à la collaboration de l'AMA, de l'Agence antidopage du Japon et des autres partenaires. Il dit souhaiter que les avancées scientifiques réalisées lors de ce symposium soient mises à profit afin d'éradiquer le dopage dans le sport.

LE PRÉSIDENT répond que l'AMA appréciait beaucoup la bonne volonté des autorités japonaises lors de l'organisation de ce symposium.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur le Symposium sur le dopage sanguin.

## **8.3 Standards et Harmonisation**

### **8.3.1 Mise à jour : Contrôles hors compétition**

M. ANDERSEN dit que son rapport sur le programme de contrôles hors compétition serait très bref. Dans un premier temps, il souhaite informer les membres que ses collègues et lui rentraient à peine d'un séjour au Brésil, où le gouvernement avait décidé d'établir une toute nouvelle agence antidopage avec le soutien entier du CNO. Il dit avoir rencontré les représentants du gouvernement, du CNO et du laboratoire, lequel serait perfectionné compte tenu des événements importants à venir à Rio de Janeiro, à savoir les Jeux militaires mondiaux (*World Military Games*) en 2011, la Coupe du Monde en 2014 et les Jeux olympiques en 2016. Il ajoute que l'AMA se rendrait en Turquie pour rencontrer les représentants des gouvernements et du CNO afin d'aider le pays à établir une ONAD. Il dit que l'AMA attendait ce moment depuis longtemps et qu'elle aidera la Turquie dans ses démarches.

Concernant le programme de contrôles, il dit que l'AMA avait visité 61 pays pour effectuer des contrôles auprès de sportifs de 81 nationalités. Le programme de contrôle était axé non pas sur la quantité, mais sur les contrôles dans des régions où aucun autre organisme ne réalisait des contrôles. Donc l'AMA pouvait affirmer que les contrôles étaient axés sur la qualité et non la quantité.

#### DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour sur les contrôles hors compétition.

### **8.3.2 Examen des méthodes traditionnelles de contrôle et de recherche afin d'assurer la qualité**

M. ANDERSEN dit que son rapport décrivait comment l'AMA souhaitait examiner les pratiques de contrôle du dopage à l'échelle mondiale. Il dit savoir que près de 300 000 contrôles étaient réalisés à l'échelle mondiale. L'AMA voulait s'assurer que les ressources étaient dépensées adéquatement et que les contrôles étaient faits efficacement en examinant le nombre de contrôles effectués en compétition et hors compétition, les groupes cible de sportifs soumis à des contrôles, la planification de la répartition des contrôles, les contrôles ciblés, les contrôles aléatoires, les contrôles sans préavis, les contrôles à court préavis, etc. Voilà le type d'examen que l'AMA comptait faire afin d'aider les organisations antidopage à réaliser des contrôles de qualité.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur l'examen des méthodes traditionnelles de contrôle et de recherche afin d'assurer la qualité.

## **8.4 Communication**

MME MASSE informe les membres qu'elle ferait surtout référence à deux points principaux de son rapport, soit le nouveau site Web et le magazine Franc Jeu en ligne. Elle abordera aussi les médias sociaux. Elle dit que le nouveau site Web avait été lancé le 1<sup>er</sup> novembre et qu'il renfermait toutes les informations qui se trouvaient sur l'ancien site Web. Elle dit espérer que tout le monde trouverait l'information recherchée. Elle donne aux membres un aperçu du site et leur présente les nouveaux éléments. Elle explique que l'AMA avait amélioré la navigation afin de présenter l'information plus rapidement. Les liens rapides étaient : le Code, la Liste, les AUT, les Standards internationaux et les informations sur la localisation. L'AMA avait utilisé les statistiques du site Web, les résultats des sondages et les commentaires recueillis de différents groupes d'utilisateurs pour améliorer la navigation et l'accessibilité du site. Tout avait été pensé de sorte que les pages soient faciles à consulter sans passer par une foule de liens ou de sections.

Elle dit qu'il y avait une toute nouvelle section consacrée à la communauté antidopage. Il y avait aussi une zone des sportifs qui, assure-t-elle, prendrait de l'ampleur avec le temps. Dans cette zone, on pouvait accéder plus rapidement à ADAMS, au Quiz antidopage et à une foule d'informations, de questions et de réponses touchant les thèmes souvent abordés par les sportifs. La section consacrée à la communauté antidopage avait été conçue pour que les partenaires puissent trouver toutes les informations voulues rapidement. À la droite, on trouvait le menu renfermant les rubriques sur les sportifs, les FI, les ONAD, les ORAD, le CIP, les organisateurs de grandes manifestations, les gouvernements, les laboratoires antidopage, le TAS et les outils pertinents. En se rendant dans chacune des sections, les partenaires pourraient trouver des informations pertinentes à leur domaine. La section réservée au programme mondial antidopage n'avait pratiquement pas changé outre une navigation améliorée et un accès plus rapide aux informations. Les partenaires pourraient y trouver toutes les informations requises. Sous la rubrique FI se trouvaient tout le matériel lié à la conformité, aux règles modèles, aux lignes directrices, au programme des Observateurs indépendants, aux contrôles et aux différentes listes selon les communautés. Madame Masse survole la section Science et Médecine pour montrer que le modèle était similaire. Elle explique que les quatre boîtes entourant la section principale pouvaient être modifiées en fonction des événements en cours ou si l'AMA souhaitait attirer l'attention sur un point en particulier.

Elle montre une fenêtre contextuelle (*pop-up*) (ou outils de partage et signet) permettant à l'AMA d'entrer dans la zone des médias sociaux (ou le Web 2.0). Un utilisateur pouvait cliquer sur la section à partager, pour autant qu'il dispose d'un compte d'utilisateur Twitter, MySpace, Facebook (elle nomme ces sites parce que ce sont les plus populaires). L'utilisateur pourrait choisir des informations et diffuser des messages aux autres utilisateurs, à ses collègues ou à ses « suiveurs ». Elle dit qu'il s'agissait de bien plus que d'un simple moyen passif-réactif d'utiliser les médias sociaux, il s'agissait d'outils permettant à l'AMA d'effectuer un suivi des pages partagées, de tâter le pouls et de valider les questions plus rapidement afin de réagir aux informations dans les médias sociaux.

Le volet des médias sociaux était passif-réactif. Ses collègues et elle avaient passé la dernière année à analyser l'approche des médias sociaux et, après un examen minutieux, ils avaient décidé de concrétiser les activités des médias sociaux de l'AMA par le biais de ce mode passif-réactif et aussi au moyen de Facebook, de Twitter et d'un blogue périodique. Elle dit que les membres n'étaient peut-être pas tous familiers avec ces outils. Parfois, les gens avaient tendance à croire que les médias sociaux étaient pour les jeunes, mais ce n'était pas le cas. Par exemple, Twitter était utilisé par les adultes, les sportifs, ainsi que par les médias et le grand public qui suivaient les sportifs et les actualités. Le site Web était structuré de sorte qu'il puisse s'adapter rapidement aux informations importantes que l'AMA devait diffuser. Il était conçu pour s'adresser aux jeunes. L'information était présentée de façon conviviale. Elle invite les membres à visiter le site Web.

Le centre média disposait de tous les éléments nécessaires pour ce type de centre. Les membres pourraient y voir la chaîne YouTube à l'écran. Ceci permettait à l'AMA de diffuser son message et de rejoindre le monde entier au moyen de clips audio ou vidéo. On retrouverait bientôt une photothèque sur Flickr. Le CIO l'utilisait.

Elle poursuit en disant que tout le monde avait reçu une copie du dernier numéro du magazine Franc Jeu qui soulignait les succès importants de l'AMA au cours des 10 dernières années. L'AMA avait invité les membres fondateurs de l'Agence, des sportifs et différents acteurs clés à contribuer à cette publication. Elle incite les membres à feuilleter le magazine. Le magazine Franc Jeu était imprimé en 4 000 copies, et 2 000 copies étaient envoyées par la poste partout dans le monde pour différents événements. Avec la venue de l'édition électronique de Franc Jeu sur le site Web, le lectorat pourrait augmenter à l'infini. L'AMA ferait un rapport sur les statistiques dans les temps requis. On souhaitait rejoindre les sportifs et les groupes de joueurs actifs sur les sites Twitter,

Facebook et dans les autres médias sociaux et ainsi passer le message. Ce numéro de Franc Jeu incluait également une présentation audio et une présentation vidéo. Chaque numéro proposait deux éditoriaux, un du président et un autre de directeur général. Leur éditorial serait accompagné d'un message audio, qui serait diffusé sur YouTube afin de rejoindre le plus de gens possibles. Dans ce numéro, on trouvait aussi la barre de navigation avec le contenu de l'édition papier et plus encore. Il avait été impossible d'intégrer tous les témoignages reçus (46 au total) dans la version papier, ceux-ci avaient donc été affichés sur le site Web. Elle parle aussi des vidéos, notamment une vidéo tournée avec les membres du Comité des sportifs. Ces messages se trouvaient sur YouTube et permettraient à l'AMA de passer son message. Elle dit que le département travaillerait à améliorer cet outil. L'AMA préparait un numéro de Franc Jeu consacré aux Jeux de Vancouver. On en ferait aussi une version électronique. Elle compte fournir un rapport sur la nouvelle édition en mai.

Elle explique que le département travaillait aussi à simplifier les publications et essayait de réduire les coûts rattachés à l'envoi postal de matériel dans le monde. Le département cherchait aussi à adapter le matériel afin de passer au mode électronique et de maximiser le site Web, mais certaines régions du monde n'étaient pas prêtes pour de tels médias. L'AMA ferait donc parvenir les publications requises à ces régions ciblées en leur envoyant des dossiers aux fins de reproduction. Le département collaborait avec les bureaux régionaux afin de développer cette stratégie.

M. BAKKABULINDI remercie madame Masse pour son rapport. Il dit être d'accord avec les observations faites sur les contrôles, mais le comité semble encourager les organisateurs de grandes manifestations à mieux coordonner les contrôles et à éviter les contrôles multiples. L'AMA traitait avec des êtres humains. Il croyait qu'il devrait y avoir un mécanisme distinct afin de lutter sous différents angles.

Au nom des générations plus âgées lisant les quotidiens, M. REEDIE dit qu'il trouvait important le nombre élevé de demandes provenant des médias auxquelles l'AMA devait répondre. Ceux qui avaient reçu des articles de journaux se rendraient compte que le sujet le plus important, outre Thierry Henri et l'équipe française de football, était le dopage dans le sport. L'AMA devait réagir très rapidement. Il félicite ceux qui avaient travaillé à la création du magazine qui était, selon lui, d'une qualité remarquable. Il remercie madame Masse et son équipe pour leur travail.

LE PRÉSIDENT affirme que toutes ces nouvelles étaient fort intéressantes. Il dit que madame Masse avait démontré que l'AMA était proche des jeunes. Voilà qui était un bon départ. L'AMA se rapprochait des concepts que tous croyaient importants pour remporter cette lutte.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport des  
Communications.

#### **8.4.1 Rapport du président du Comité des sportifs**

M. FREDERICKS remercie l'AMA de prendre le temps d'écouter les suggestions des sportifs et de faire le nécessaire pour répondre à leurs besoins. Il remercie aussi l'AMA d'avoir organisé une rencontre à Berlin, avant laquelle de nombreuses consultations avaient eu lieu avec les groupes d'experts et les commissions. Il incite les membres à tirer parti des idées du Comité des sportifs, qui avait été créé pour conseiller l'AMA en termes de besoins des sportifs. Il remercie également l'AMA d'avoir organisé une conférence téléphonique quelque temps avant la réunion; cela avait permis aux sportifs de partager leurs préoccupations quant à la documentation et aux informations. Il remercie aussi l'AMA au nom des sportifs parce que le point 8.4.1 (Rapport du Comité des sportifs) avait été adopté. Il ajoute que le Comité ferait tout le nécessaire pour lutter contre le dopage.

LE PRÉSIDENT s'excuse d'avoir oublié ce point à l'ordre du jour. Il affirme que les membres tiendraient toujours compte des commentaires des sportifs et reconnaîtrait leur apport.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité des sportifs.

### **8.5 ADAMS (Système d'administration et de gestion antidopage)**

M. NIGGLI informe les membres que 85 FI et 43 ONAD utilisaient ADAMS et qu'il y avait 123 000 profils de sportifs dans le système. De ce nombre, 30 000 géraient les informations sur leur localisation au quotidien. Il dit que l'outil fonctionnait bien, même s'il n'était pas parfait. L'AMA avait recueilli les commentaires et les suggestions des utilisateurs et travaillait maintenant à une importante mise à niveau du système afin de le rendre plus convivial et de s'assurer que cette technologie puisse exploiter les nouveaux moyens de communication et les nouvelles avancées technologiques. Il dit que l'AMA solliciterait la participation des groupes d'utilisateurs et des sportifs dans le cadre de ce processus au moment convenu, après les Jeux olympiques de Vancouver. Comme il avait été mentionné en matinée, ADAMS fonctionnerait bien si tout le monde l'utilisait. Il était dans l'intérêt des sportifs de ne pas rapporter des informations sur la localisation dans deux systèmes différents. Il était également dans leur intérêt que leurs informations soient traitées de façon sécuritaire. Il invite donc les organisations qui utilisaient leur propre outil maison à évaluer leur système de sécurité. Il connaissait la somme d'argent investie par l'AMA dans ADAMS afin de veiller à ce que le système soit sécuritaire, il connaissait les exigences en matière de protection des renseignements et était convaincu qu'aucun autre système ne pouvait offrir un niveau comparable de sécurité aux sportifs. Il ajoute que la résistance aux changements faisait partie de la nature humaine, néanmoins il dit espérer qu'avec le temps, et à mesure que le système s'améliorerait, plus d'organisations utiliseraient ADAMS. Il conclut en disant que c'était la tendance observée et qu'il était confiant pour l'avenir.

DR SCHAMASCH fait référence à une préoccupation mineure exprimée en matinée concernant l'utilisation d'ADAMS aux Jeux olympiques. Il remercie l'AMA d'avoir accepté la proposition faite ce matin; le CIO avait commencé à collaborer à cet égard. Il dit qu'avec ce soutien, les sportifs pourraient utiliser ADAMS plus efficacement, du moins à Vancouver et possiblement dans le futur.

#### DÉCISION

Il est pris note des mises à jour sur ADAMS.

### **8.6 Gouvernements (y compris la Convention de l'UNESCO)**

MME JANSEN donne un aperçu de la situation de la Convention et des progrès réalisés par région. Elle note une hausse de 18 depuis la réunion du Conseil de fondation en mai. La répartition régionale figurait dans un rapport remis aux membres. Elle explique que l'Europe avait le taux le plus élevé de ratification (90%), suivi par l'Afrique (60%), l'Asie (51%) et l'Océanie (37%). Les pays signataires et non-signataires de la Convention étaient affichés sur le site Web et la liste était mise à jour régulièrement. L'AMA visait à atteindre un taux de 100%. Concernant les ratifications de la Convention par population mondiale - selon les données de l'ONU établissant la population à 6,7 milliards - 89% de la population était couverte par ces pays signataires (128 pays); 11% (65 pays) de la population n'est pas couverte. De ce pourcentage (11%), l'Asie présentait la portion la plus élevée à couvrir. Suivaient ensuite l'Afrique, les Amériques, l'Europe et l'Océanie. Quant aux 65 pays non-signataires, 37 d'entre eux étaient en processus de ratifier la Convention et 28 progressaient très lentement, possiblement en raison d'élections, de crises politiques ou économiques ou de changements au sein des gouvernements, etc. Parmi les 37 pays en voie de ratifier la Convention, elle dit que l'AMA avait appris que la Georgie, le Laos, l'Iran, le Kazakhstan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Rwanda et le



Nicaragua avait complété leur processus interne et que les documents devaient être acheminés à l'UNESCO aux fins de vérification. L'AMA surveillait de près les 28 pays qui faisaient très peu de progrès et ferait le nécessaire pour les aider, au besoin.

Elle explique que, pour encourager la ratification de la Convention, l'AMA faisait appel aux bureaux régionaux, à l'UNESCO, aux ORAD et aux membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation. Elle soulevait ce point à toutes les réunions des gouvernements et du Mouvement sportif. L'AMA se concentrait sur l'Asie et sur l'Afrique, où le nombre de pays non-signataires était le plus élevé. En Asie, le gouvernement japonais avait communiqué par écrit avec tous les ministres chargés des Sports cette année et avait visité les ambassades avec le directeur du bureau régional de l'AMA. L'AMA verrait des résultats de ce travail en face-à-face. Dans la région de l'Afrique, nombre de pays avaient ratifié la Convention cette année des suites de la conférence conjointe tenue par le gouvernement de l'Afrique du Sud, de l'AMA et de l'UNESCO. Sept des douze projets du fonds volontaire provenaient de pays africains. Cela représentait un incitatif important à ratifier.

En guise de conclusion, elle dit qu'en vertu du Code révisé, seuls les pays signataires pouvaient faire une demande pour avoir un laboratoire accrédité par l'AMA. En vertu des Statuts de l'AMA, les représentants du Conseil de fondation et des comités permanents ne pouvaient provenir que de pays ayant ratifié la Convention. En vertu du Code révisé, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, si les gouvernements n'avaient pas ratifié la Convention, ils couraient le risque de ne pouvoir présenter une demande pour devenir l'hôte de manifestations d'envergure. Elle dit qu'elle avait collaboré avec monsieur Kelly Fairweather; ils avaient écrit aux FI et aux organisateurs de manifestations sportives afin de leur faire part de ce changement et ajoute que la réponse avait été positive. Elle dit que l'AMA continuerait à faire le suivi de cette situation.

M. MARRIOTT-LLOYD parle d'abord au nom du directeur général de l'UNESCO afin de présenter ses félicitations à l'AMA pour son dixième anniversaire. Il ajoute qu'il s'agissait d'un accomplissement important en matière de lutte contre le dopage dans le sport, et que l'UNESCO était très heureuse de collaborer avec l'AMA. Il remercie les membres de l'avoir invité aux célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AMA et à assister à la réunion du Conseil de fondation.

À la suite de la présentation de madame Jansen, il note qu'il n'y avait que deux autres conventions dans l'histoire de l'UNESCO qui avaient plus d'états membres et ces deux conventions étaient en place depuis les années soixante-dix. Elles avaient donc une longueur d'avance de 30 ans par rapport à l'AMA. Il explique que l'année prochaine, l'AMA irait de l'avant avec l'une des ces conventions, ce qui ne laisserait à l'AMA que la Convention du patrimoine culturel en 2011. Une résolution avait été adoptée à la Conférence des parties demandant aux états membres restants de ratifier la Convention et de s'assurer que les 193 états membres deviennent états parties à la Convention d'ici la conférence en 2011. En vertu de l'article 31 de la Convention, les gouvernements avaient l'obligation de rapporter sur leur conformité à la Convention et ils étaient en processus de remplir le questionnaire en ligne développé par l'UNESCO. L'AMA disposait du même fournisseur de questionnaire que l'AMA afin de superviser la conformité à la Convention, ainsi les deux systèmes étaient compatibles. Les résultats liés à la supervision de la conformité à ce jour indiquaient que 84% des états parties étaient conformes à la Convention, 9% étaient conformes de façon limitée et 7% n'étaient pas conformes. Tous les états parties devaient remplir le questionnaire d'ici le 31 décembre. Il y aurait des répercussions, surtout par rapport au fonds, pour les gouvernements qui ne le remplissaient pas. Le 31 décembre (ou peu de temps après), les résultats de tous les rapports seraient publiés et disponibles sur le site de l'UNESCO.

Il donne aux membres un bref aperçu de la Conférence des parties, qui s'était tenue dans les bureaux principaux de l'UNESCO du 26 au 28 octobre. La question de la lutte contre le dopage dans le sport avait été largement abordée. Il souligne que, durant les élections pour nommer un président et un vice-président de la Conférence des parties, plusieurs pays membres du Conseil de fondation avaient été nommés à des postes

importants. À cet égard, le secrétaire d'État aux Sports en Espagne, monsieur Lissavetzky, avait été élu président de la Conférence des parties et que le ministre des Sports du Maroc, monsieur Belkhatat, avait été élu vice-président. Parmi les autres élus, le sous-ministre de la fédération russe, monsieur Aleshin, monsieur Jiang (Chine), madame Ndjana (Cameroun) et monsieur Jacobovich (Argentine). Il dit qu'il était important de souligner que les principaux décideurs à l'AMA participaient activement à la Conférence des parties.

Il poursuit en disant que bon nombre de discussions importantes avaient eu lieu sur le fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. L'une des plus importantes avait porté sur l'augmentation des sommes disponibles pour les projets nationaux et régionaux. Ces sommes avaient doublé, passant de 10 000 à 20 000 (projets nationaux) et de 25 000 à 50 000 (projets régionaux). À la deuxième conférence, les participants étaient davantage en mesure de connaître les fonds disponibles afin d'aider les états parties à mettre en place la Convention. Le fonds disposait de 2,5 millions de dollars des suites de la générosité des 20 gouvernements ayant contribué au fonds. Compte tenu des ressources disponibles, on pouvait prendre des décisions tangibles quant aux sommes disponibles. Il croit qu'avec cette augmentation, il y aurait une hausse marquée de projets soumis au fonds. Présentement, douze projets avaient été approuvés et étaient en voie d'être mis en place, cinq autres projets attendaient l'approbation du Comité d'approbation qui se réunirait en janvier prochain. À cet égard, la Conférence avait nommé six représentants des états parties à siéger au comité d'approbation et l'AMA avait été invitée à agir à titre de conseillère pour le comité afin d'apporter son appui aux décisions, mais sans droit de vote.

Concernant la Convention, la Conférence des parties avait entrepris une interprétation juridique importante des références faites au Code mondial antidopage. Le Code en soi constituait un document annexe à la Convention; il ne constituait pas une obligation juridique pour les gouvernements, il agissait à titre de document d'information seulement. Bon nombre d'articles de la Convention faisaient référence au Code et, avec la nouvelle version du Code en vigueur, il était important de clarifier certains aspects. Il explique que la Conférence avait décidé que toutes les références devaient se rapporter à la nouvelle version du Code. Ainsi, la Convention assurait sa pérennité; si le Code subissait des modifications, celles-ci seraient automatiquement intégrées à la Convention.

Au terme des discussions sur le système de supervision pour la Convention, et selon les conseils du Secrétariat, l'idée de produire un rapport antidopage global avait été encouragée. Ce rapport rassemblerait les informations en matière de conformité au Code recueillies par l'AMA et les informations en matière de conformité à la Convention recueillies par l'UNESCO. Cette idée avait déjà été abordée avec la direction de l'AMA. Il était important d'obtenir l'approbation de la Conférence afin d'aller de l'avant. L'idée était de présenter la situation globale, ainsi les informations du Mouvement sportif et des gouvernements seraient présentées en parallèle afin que ceux qui consultent le rapport aient une idée claire de la situation en matière de lutte contre le dopage dans le sport.

En conclusion, il dit que la Liste des interdictions était un document annexe à la Convention et qu'elle constituait une obligation juridique, ainsi, la Conférence devait adopter la dernière version de la Liste, chose qui avait été faite. L'annexe 2 de la Convention était présentement en cours de modification; cela touchait le Standard international pour l'AUT. En vertu de la Convention, on disposait d'une période de 90 jours pour modifier la Convention. Le Standard pour l'AUT dans le cadre de la Convention n'entrerait donc pas en vigueur avant le 1<sup>er</sup> mars 2010.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les gouvernements.

## 8.7 Fédérations internationales

### 8.8 Bureaux régionaux

#### 8.8.1 Lausanne

M. FAIRWEATHER prend quelques instants pour fournir aux membres une mise à jour des activités du bureau de Lausanne. Il dit qu'il ne couvrirait pas les secteurs liés à l'Europe. Ses collègues l'avaient déjà fait et avaient fourni des rapports. Concernant les FI, il dit que la plupart des gens pensaient aux fédérations olympiques, mais il fallait se rappeler qu'il y avait près de 90 FI et 15 organisateurs de manifestations d'envergure, notamment le CIO, le CIP, les Jeux mondiaux, etc. À cet égard, le bureau de Lausanne était en bonne position pour interagir avec ces partenaires et avait passé beaucoup de temps à le faire cette année. Le BR avait échangé avec les fédérations quant aux défis auxquels elles devaient faire face lors de la mise en place de programmes antidopage. Un peu plus tôt, monsieur Koehler avait parlé de la communication virtuelle, mais il croyait en l'importance des échanges en face-à-face. Il ne fallait pas négliger cet aspect, selon lui.

Les travaux liés aux FI avaient pris de l'ampleur cette année grâce à la création du Service antidopage de SportAccord. Il dit qu'on avait peu parlé de ce point dans le cadre de la réunion du Conseil de fondation, et ce, malgré sa création en juillet cette année. Le conseil consultatif était actif, sous la présidence de monsieur Gian Franco Kasper et avec un représentant du CIO, le professeur Jungqvist, et lui-même. On avait noté d'importants progrès, particulièrement chez les plus petites fédérations à la mise en place de règles conformes. Il dit qu'il était important de souligner ces progrès. Il ajoute que madame Dagouret, la directrice de ce Service, était présente et qu'il s'était entendu avec elle pour collaborer, à savoir qu'il adopterait une approche descendante, en commençant avec les FI olympiques, et qu'elle adopterait une approche ascendante. Il dit espérer que tous deux puissent se rejoindre à mi-chemin un jour. Il ajoute qu'ils se rencontraient souvent et collaboraient étroitement. Cela donnerait un élan aux activités, surtout auprès des plus petites fédérations qui avaient des difficultés à mettre en place les programmes.

Il parle ensuite de l'année 2010. Il dit qu'il y avait eu beaucoup d'efforts sur les règles cette année et que presque toutes les fédérations étaient conformes au Code. Il était encore plus enthousiasmé à l'idée de mettre des règles en application; il avoue ne pas être du genre à aimer lire une multitude de règles, ainsi il avait très hâte de passer de la théorie à la pratique, et ce, en collaboration avec SportAccord, il va sans dire. Il dit que plusieurs fédérations leur avaient demandé ce qu'il fallait faire pour devenir conformes. Il leur avait ensuite demandé ce qu'elles devaient faire pour disposer d'un bon programme antidopage et les avait encouragées à examiner la question d'un point de vue global et stratégique. Il dit que les ressources et l'expertise représentaient un défi, mais que l'AMA ne devait pas laisser ces obstacles entraver le développement de programmes. Il ajoute qu'un programme ne devait pas forcément être imposant pour être efficace. Il dit que ce message avait été diffusé très souvent aujourd'hui; la qualité primait sur la quantité. Autrement dit, la modération avait bien meilleur goût. Parmi les autres priorités, il note l'éducation et l'information. Monsieur Koehler en avait parlé plus tôt.

Il dit qu'il s'était rendu aux Jeux mondiaux cette année, un événement pour les sports moins importants dont 35 au total avaient participé aux Jeux. Il dit s'être rendu compte qu'il restait beaucoup de travail à faire en matière d'éducation des sportifs. Il raconte qu'un sportif lui avait dit qu'AUT signifiait « université des autorisations ». Il avait alors constaté l'ampleur des défis à relever.

Il rappelle l'importance du travail à faire entre les ONAD et les FI, non seulement en termes d'événements, mais aussi en ce qui a trait aux programmes de contrôles, à la conformité des groupes cibles de sportifs soumis à des contrôles, aux répétitions dans la transmission des informations sur la localisation, aux contrôles réalisés en double ou pire, à l'absence de contrôles. Il souligne l'importance du réseau des ORAD pour les FI.

Les FI devaient rejoindre les plus petits pays, mais pour ce faire, elles devaient pouvoir tirer parti des compétences de ce réseau.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les activités du bureau de Lausanne.

### **8.8.2 Le Cap**

M. SWIGELAAR informe les membres qu'ils trouveraient tous les détails dans le rapport complet fourni. Il dit qu'il essaierait donc de ne pas répéter tout ce qui était écrit, mais qu'il ferait plutôt un survol de certains points importants et pertinents. Il rappelle aux membres qu'ils trouveraient toutes les informations liées aux bureaux régionaux dans plusieurs autres rapports abordés aujourd'hui. Il explique qu'il existait 52 états parties sur le continent africain et que le bureau régional faisait beaucoup d'efforts pour s'assurer que tous les pays ratifient la Convention de l'UNESCO le plus rapidement possible. Le bureau régional travaillait aussi très fort pour s'assurer que tous les pays investissent adéquatement les sommes octroyées par le fonds volontaire. Il souhaitait que des programmes efficaces soient mis en place avec ces sommes provenant du fonds.

Concernant les contributions, il dit que l'année avait été difficile pour tout le monde, mais que l'Afrique avait quand même fait sa part. Il dit qu'il avait été plus facile de classer les pays par catégories, à savoir quand ils remettraient leur contribution, etc. Il y avait encore quelques inquiétudes, mais le bureau régional travaillait en continu fin de s'assurer que les pays comprennent l'importance de verser leur contribution annuelle, et ce, pas nécessairement pour augmenter le budget annuel, mais pour témoigner leur soutien politique à l'AMA.

Il dit qu'il existait six ORAD sur le continent et que le bureau régional continuait à les aider et à favoriser leur développement. Le bureau travaillait à établir une septième ORAD pour les pays anglophones en Afrique de l'Ouest. Il dit avoir déjà abordé ce point auparavant, mais souhaitait informer les membres que les partenaires concernés allaient organiser une première réunion bientôt.

Relativement aux ONAD, il dit que le bureau était constamment en contact avec l'organisation nationale antidopage du Nigéria pour s'assurer qu'elle comprenne et suive les procédures. Outre cette ONAD, qui avait fait l'objet de quelques rapports, le bureau régional faisait la liaison avec les plus grands pays relativement au développement de leur ONAD. D'ailleurs, il dit qu'il y avait eu des progrès intéressants à cet égard, notamment au Maroc, en Égypte et dans plusieurs autres pays. Il dit qu'il se rendrait au Cameroun la semaine suivante et qu'il rencontrerait les représentants de l'agence nationale afin de leur offrir du soutien technique. De plus, le bureau collaborait avec environ 50% des pays afin de promouvoir l'établissement d'ONAD et de fournir du soutien technique, en fonction des conditions et des ressources de ces pays.

Depuis la fondation de l'AMA et le début de ses activités, ce bureau avait fait beaucoup de progrès en 10 ans. Les leaders politiques et sportifs comprenaient mieux le besoin de mettre en place des organismes antidopage. Dans le passé, le dopage était considéré comme un problème occidental et non un problème africain. Pourquoi investir dans la lutte contre le dopage lorsque l'équipe nationale n'avait pas assez d'argent pour des équipements? Aujourd'hui, les leaders comprenaient qu'il existait des règles et des responsabilités et que, même s'ils ne disposaient pas de toutes les ressources, ils avaient une volonté politique. C'était une bonne chose.

À titre d'exemple du soutien politique, il souligne un aspect non couvert dans son rapport. Dans le cadre de la dernière réunion du Conseil de fondation en mai dernier, il avait fait un rapport sur la restructuration du sport sur le continent. Il dit qu'il y avait eu beaucoup de progrès. Il dit qu'il s'était rendu à la Conférence des ministres de l'Union africaine, que l'UA était la plus haute institution politique intergouvernementale du continent et que cet organisme serait responsable du Conseil Supérieur du sport après

les Jeux panafricains en 2011. Les participants à la réunion à Abuja avaient discuté principalement de la restructuration du sport sur le continent et avaient jugé nécessaire et pertinent d'inclure une section sur l'antidopage afin de s'assurer qu'ils harmonisent leurs politiques et qu'ils se conforment aux exigences de l'AMA. Outre la représentation de membres au Comité exécutif et au Conseil de fondation de l'AMA et l'adoption de critères essentiels pour s'assurer que les partenaires soient conformes, ils avaient adopté des critères pour devenir hôte des Jeux, à savoir que seuls les pays ayant ratifié la Convention de l'UNESCO, ayant versé leur contribution et ayant mis en place toute mesure requise, pourraient organiser les Jeux. À cet égard, la prochaine édition des Jeux se tiendrait à Maputo (Mozambique), en 2011. Le Conseil Supérieur, qui superviserait les Jeux, avec l'ACNOA, avait approché l'AMA pour obtenir du soutien. Le bureau, avec l'ORAD de la Zone 6 en Afrique du Sud, avait manifesté sa volonté d'aider. Le cadre stratégique adopté était très important et renfermait des éléments cruciaux en matière de lutte contre le dopage dans le sport, surtout en Afrique. Dans les mois et les années à venir, le bureau leur offrirait son soutien et sa collaboration à la mise en œuvre du cadre stratégique.

En conclusion, il souhaite parler des mesures qui seraient prises dans le futur. L'année 2010 approchait à grands pas et le bureau régional devait certainement évaluer sa situation actuelle ainsi que les mesures qu'elle comptait adopter dans les mois et les années à venir. La question de la supervision et de la conformité au Code était essentielle. Le bureau s'assurerait de rester proactif à ce chapitre en encourageant les partenaires et en soutenant les départements concernés de l'AMA. À cet égard, les ORAD jouaient un rôle important; il fallait donc apporter une attention particulière au développement des ORAD dans les mois à venir. L'établissement d'ONAD constituerait une priorité continue; le bureau continuerait à leur fournir du soutien technique. Il croit qu'il fallait également évaluer les relations et les partenariats sur le continent avec les partenaires, y compris le Mouvement sportif et les gouvernements. Il fallait évaluer ces partenariats et les améliorations possibles. Selon lui, cet aspect était très important. Il termine en disant que le point central des activités demeurait les sportifs et qu'il continuerait à leur accorder beaucoup d'attention.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les activités du bureau régional du Cap.

### **8.8.3 Montévideo**

M. TORRES remercie les gouvernements des Amériques pour leur engagement et leur soutien en dépit des contraintes financières. Il dit que les données parlaient d'elles-mêmes et étaient encourageantes pour les années à venir. Il explique qu'il ne s'agissait pas seulement de contributions financières faites par les gouvernements pour la lutte contre le dopage dans le sport, mais aussi d'un gage du niveau de compréhension par rapport au problème, à savoir qu'ils se souciaient du sport, des valeurs sportives et des fondements du sport.

Concernant la Convention de l'UNESCO, il souligne qu'environ 95% de la population des Amériques était déjà couverte. Neuf pays n'étaient pas encore signataires et le bureau faisait tout le nécessaire pour les aider et les inciter à finaliser le processus. Il dit comprendre que certains gouvernements et pays avaient des problèmes politiques, mais continuait à collaborer avec eux, car manifestement, le fait de ratifier la Convention permettait à ces gouvernements de traiter plus efficacement les violations des règles antidopage non analytiques et d'avoir une approche plus complète en matière d'antidopage.

Concernant le fonds volontaire, il dit que le bureau utiliserait cet outil important comme incitatif afin d'encourager les pays à compléter le processus le plus tôt possible. En accédant à ces ressources, ces gouvernements pourraient mieux prévoir les budgets

pour leurs propres processus internes, l'éducation, la prévention et la lutte contre le dopage.

Il passe en revue les principaux secteurs d'activités de sa région et souligne l'importance de collaborer avec les autorités sportives et publiques, puisque tout le monde avait les mêmes objectifs, à savoir de protéger le sport propre. En combinant les ressources, il était possible de faire des progrès. Le bureau régional écoutait et était écouté dans la région. En communiquant, les deux côtés s'entendraient sur les mesures à mettre en place en termes d'harmonisation et de programmes. Le bureau essayait donc de combiner ces deux éléments clés et continuait à développer les capacités dans la région. Pour opérer les programmes efficacement, il était nécessaire d'être préparé et de développer des compétences. Le bureau essayait de le faire régulièrement en offrant des formations liées à ADAMS, aux AUT, à la gestion des résultats, à l'éducation et ainsi de suite. Au moyen du développement des compétences, il serait alors possible d'assurer la durabilité du processus à long terme.

Les leaders en antidopage du monde entier faisaient la promotion de la prise en charge locale en reconnaissant l'expertise, le savoir et l'expérience locale, en respectant le savoir local et en utilisant ces atouts de façon appropriée. Selon lui, l'expertise locale était précieuse dans ce type d'activités, puisqu'elle fournissait des modèles de pratiques exemplaires. Il explique que le bureau régional avait été en contact avec les comités organisateurs de différents jeux, notamment les premiers Jeux de plage Sud-américains qui se tiendraient ce mois-ci en Uruguay, les Jeux Sud-Américains qui se tiendraient l'année prochaine en Colombie, les Jeux de l'Amérique centrale et des Caraïbes à Porto Rico, en juillet, les Jeux d'Amérique centrale au Guatemala, à El Salvador et au Panama. Le bureau était en contact avec les différents comités organisateurs afin de promouvoir le modèle de sensibilisation permettant de rejoindre les sportifs efficacement.

Il dit que l'engagement des autorités publiques et sportives était accru et que les données parlaient d'elles-mêmes. Au-delà des données, il y avait les gens (autorités, sportifs, entraîneurs, entourage, médias et public); ceux-ci étaient plus sensibilisés. On comprenait davantage le phénomène du dopage dans la région. Ceci permettait un meilleur appui local de la part des décideurs, ce qui était important afin d'établir des partenariats locaux.

Il ajoute qu'il était nécessaire de réduire l'écart entre les pays. En échangeant les connaissances, l'expertise, les modèles de pratiques exemplaires, le bureau régional essayait de réduire l'écart afin d'offrir un terrain de jeu équitable à tous les sportifs du continent. Enfin, il conclut en disant que le bureau se concentrait sur la qualité, parce qu'elle permettait un processus durable, crédible et fiable. Le bureau faisait le nécessaire pour donner une valeur ajoutée à la lutte contre le dopage dans le sport. Au début de ses activités, le bureau régional était perçu comme négatif, mais il avait su clarifier que le phénomène du dopage était négatif, mais que l'antidopage était positif. Il croit que les autorités le percevaient aussi ainsi. Il termine en disant que le bureau régional ne serait pas si efficace sans le soutien des gouvernements et du Mouvement sportif.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les activités du bureau régional de Montevideo.

### **8.8.4 Tokyo**

M. HAYASHI informe les membres qu'en 2009, le bureau régional avait concentré ses efforts sur la conformité du Code, surtout pour les ONAD, les CNO et les gouvernements, par l'entremise de la ratification de la Convention de l'UNESCO.

Relativement au financement, il souligne que le récent déclin se poursuivait, en dépit d'une légère amélioration l'année passée. Toutefois, grâce aux contributions additionnelles de la Malaisie et du Japon, le total était de 100% cette année. Il dit que le

bureau ferait le suivi auprès de pays n'ayant pas versé leurs contributions à le faire (de 2004 à 2009).

Concernant la Convention de l'UNESCO, il déclare que le bureau continuait à inciter tous les gouvernements de la région à ratifier la Convention le plus tôt possible, au moyen de communications quotidiennes et de missions diplomatiques en collaboration avec le gouvernement japonais et au moyen de correspondances officielles entre les membres du Conseil de fondation de la région et le président de l'AMA. Le bureau continuait d'encourager les gouvernements non-signataires à accélérer le processus de ratification de la Convention.

Relativement à la conformité au Code, il déclare qu'il y avait 61 CNO, 33 ONAD et six ORAD couvrant 45 pays membres. À ce jour, 19 ONAD et neuf CNO agissant à titre d'ONAD avaient déjà complété les règles antidopage. Le bureau s'assurait que toutes les ONAD et les CNO de la région seraient conformes au Code le plus tôt possible.

Il poursuit en disant que les six ORAD de la région faisaient des progrès continus par l'entremise des programmes des ORAD de l'AMA et avec le soutien des partenaires clés, y compris le Conseil olympique d'Asie (OCA), l'Association des comités nationaux olympiques d'Océanie (ONOC) et les ONAD établies, dont l'Agence antidopage du Japon, les ONAD de Chine, de Corée, de Malaisie, de Nouvelle-Zélande et enfin l'ASADA. La coopération régionale avait été développée avec le soutien de ces ONAD. La récente conférence tenue au Koweït avait démontré que la promotion et le renforcement des activités des ORAD influençaient grandement les activités du bureau régional.

Il ajoute qu'en 2010, le bureau se concentrerait en priorité sur ces activités. Les activités de base du bureau régional comprenaient la création d'outils de communication visuels dont les lettres d'informations tous les trois mois, ainsi que des rencontres avec les représentants officiels des gouvernements de chaque pays. Il dit que le bureau avait aussi fait valoir la présence de l'AMA dans la région, à des réunions gouvernementales importantes et lors d'événements sportifs, sous la supervision de l'AMA.

Il remercie les partenaires, surtout les membres asiatiques du Conseil de fondation, pour leur soutien.

M. KALTSCHMITT avoue qu'il avait eu des doutes au départ sur le rôle des bureaux régionaux, surtout en termes du rapport coûts-avantages. Il doit cependant admettre que les bureaux régionaux avaient fait du travail exceptionnel en atteignant les objectifs fixés par l'AMA. Il félicite tous les directeurs des bureaux régionaux, tout particulièrement monsieur Torres, le directeur du bureau de son continent. Il avait travaillé très fort. Il dit avoir offert son soutien à monsieur Torres en Amérique centrale, où trois ou quatre pays n'avaient pas encore ratifié la Convention. Il ajoute que tous les partenaires devraient soutenir les bureaux régionaux, qui faisaient souvent cavalier seul. Il félicite les directeurs pour leur travail exceptionnel et demande aux partenaires de collaborer avec eux afin de s'assurer que tous les pays des régions concernées ratifient la Convention et fassent partie d'une ORAD.

### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les activités du bureau régional de Tokyo.

### **9. Divers/prochaines réunions**

LE PRÉSIDENT présente la présidente de la confédération des Sports de Suède, madame Karin Mattsson Weijber, aux membres du Conseil. Madame Karin Mattsson Weijber et son association ont généreusement accueilli l'AMA au cours des deux derniers jours.

MME MATTSSON WEIJBER dit qu'elle était heureuse et fière que l'AMA ait choisi Stockholm pour célébrer son dixième anniversaire. Elle affirme que la lutte contre le dopage dans le sport était cruciale et que son organisation avait déployé beaucoup d'efforts en ce sens. Le fait que Stockholm soit la ville-hôtesse des célébrations du

dixième anniversaire de l'AMA était important pour son organisation. Elle souhaite beaucoup de succès aux membres dans la décennie à venir dans le cadre de cette importante mission.

M. POUND apporte une suggestion en vertu de l'article 4.3. Que le Comité exécutif considère la possibilité d'autoriser le recrutement au sein de la communauté scientifique et d'autres communautés que l'AMA jugeait importante, si l'AMA n'avait pas suffisamment de nominations de qualité. Il croit que les comités étaient très importants et que l'AMA devait s'assurer qu'ils soient composés de membres de qualité.

Relativement à la conformité du Code, il se demande si on pouvait développer une matrice des questions liées à la conformité. Cela pourrait aider les membres à comprendre si un organisme était conforme ou non, et cela pourrait aussi aider les organismes évalués à comprendre les critères pris en compte dans la prise de décision.

LE PRÉSIDENT note que le deuxième point avait progressé. Il dit que ce point était très pertinent et que des progrès avaient été faits.

Quant au premier point, il croit que beaucoup de recrutement se faisait. Il dit qu'il avait rencontré l'un des ministres du Sport de l'Europe et que ce dernier avait fait un commentaire voulant que le pays de ce ministre n'était pas représenté adéquatement au sein des comités; il n'y avait pas eu de nominations provenant de l'Europe pour ce pays. À moins que des nominations ne soient proposées, il dit que c'était très difficile pour l'AMA. Il ajoute que l'AMA continuait à travailler en ce sens. Il sait aussi que, pour la santé et la recherche, on devait être très vigilant. Il termine en disant que l'AMA continuerait à faire des efforts à ce chapitre afin d'obtenir les résultats permettant à l'AMA de disposer des meilleurs experts en la matière.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que les nominations étaient pour les comités permanents et que l'AMA recevait beaucoup de nominations pour ces comités. Les groupes d'experts n'avaient pas encore été annoncés. L'AMA avait fait du recrutement et disposait d'experts chevronnés. Il ajoute que monsieur Pound le constaterait lorsque les nominations seraient annoncées après le 18 décembre. Il dit que l'AMA était très satisfaite de ces choix d'experts.

PROFESSEUR LJUNGOVIST réitère ses remerciements au président pour son idée d'avoir voulu souligner les célébrations du dixième anniversaire de l'AMA à Stockholm. Il dit apprécier ce geste et que son pays en pensait de même. Il dit être heureux que le Conseil de fondation ait accepté cette idée. Il espère que les membres se sont sentis les bienvenus. Il remercie à nouveau le président et les membres de s'être déplacés à Stockholm et leur souhaite un bon retour à la maison. Il termine en disant qu'il sera heureux de renouer avec eux à la prochaine réunion du Conseil de fondation, en mai 2010.

LE PRÉSIDENT attire l'attention des membres sur les prochaines réunions du Conseil de fondation. Il remercie tous ceux qui avaient contribué à la réussite des réunions. Il remercie les autorités suédoises pour leur accueil ainsi que les hôtes pour leur enthousiasme. Il souhaite à tous les membres un bon retour à la maison et ajoute qu'il sera heureux de les revoir l'année suivante.

#### DÉCISION

Il est pris note des prochaines réunions :  
Comité exécutif - 8 mai 2010, Montréal;  
Conseil de fondation – 9 mai 2010, Montréal;  
Comité exécutif – 17-18 septembre 2010,  
Montréal;  
Comité exécutif – 20 novembre 2010,  
Montréal;  
Conseil de fondation – 21 novembre 2010,  
Montréal.



La séance est levée à 17 h 45.

**POUR APPROBATION**

**JOHN FAHEY, CA**  
PRÉSIDENT DE L'AMA